

**Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du Master 2 :
« 3A » (Agronomie-Agro-Alimentaire)**

Systèmes Agraires Tropicaux et Gestion du Développement

Spécialité MOQUAS : Marché – Organisation – Qualité – Services

**Conditions et faisabilité de l'insertion et de
l'installation des jeunes formés par le programme
d'appui à la rénovation et du développement de la
formation professionnelle (AFOP), Cameroun**

Par Jaudel AFRICOT



Novembre 2012

Organisme d'accueil : Programme C2D-AFOP (Cameroun)

Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du Master 2 :

« 3A » (Agronomie-Agro-Alimentaire)

Systemes Agraires Tropicaux et Gestion du Développement

Spécialité MOQUAS : Marché – Organisation – Qualité – Services

**Conditions et faisabilité de l'insertion et de
l'installation des jeunes formés par le programme
d'appui à la rénovation et du développement de la
formation professionnelle (AFOP), Cameroun**

Par Jaudel AFRICOT

Soutenu le 6 novembre 2012

Mémoire préparé sous la direction de :

Pr Betty WAMPFLER

**Organisme d'accueil : Programme C2D-
AFOP**

Maître de stage : Elvio VIRGILI

Co-Maître de stage : Pierre Blaise ANGO

Présenté devant le jury composé de :

- Pierre Blaise ANGO (Programme AFOP)
- Elvio VIRGILI (Programme AFOP)
- Igor BESSON (Réseau FAR)
- Carole LAMBERT (DEFIS-IRC)
- Betty WAMPFLER (IRC)
- Léa BRATLAND (CIVAM)

RÉSUMÉ

Ce document présente les résultats d'une étude sur les conditions et de la faisabilité de l'insertion/installation des jeunes, au métier « Exploitant Agricole » au Cameroun, commanditée par le Programme d'Appui à la rénovation et du développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (AFOP). Les travaux de terrain ont été réalisés au cours de la période de mi-mai au début d'août 2012. Les données ont été collectées par des entretiens auprès de vingt-sept (27) jeunes hors AFOP, déjà installés dans le secteur agricole dont quatorze (14) sont installés spontanément, sans accompagnement des structures étatiques ou d'ONG et les treize (13) autres, le sont avec des accompagnements technique et financier de leur centre de formation. Ces données ont été complétées par des entretiens auprès de dix-neuf 19 apprenants du programme AFOP et de certaines personnes ressources, institutions et des programmes/projets de développement agricole.

La méthode échantillonnage raisonnée a été utilisée pour le choix de ces jeunes, en se référant à la base de données de trois centres de formations touchés dans le cadre de cette étude à savoir : le Centre de Formation des Agriculteurs du Noun (CEFAN), localisé dans la région de l'Ouest (Foumban) ; le Centre de Formation des Jeunes Pêcheurs (CFJP) et la Ferme Ecole de Ndoungué (FEN), dans la région du Littoral respectivement dans les départements du Wouri et de Moungo. L'approche systémique a été le principal outil d'analyse mobilisé pour la conduite de l'étude.

Il en ressort les principales motivations et évolutions qu'ont connue les installations ainsi que les difficultés auxquelles ont dû faire face ces jeunes -accompagnés ou non- afin de prendre des dispositions en faveur des nouveaux installés. Ce sont notamment : (i) le marché, (ii) le foncier, (iii) le financement, (iv) les épidémies/maladies, (v) la main d'œuvre, (vi) le transport/l'enclavement du village, (vii) la jalousie et la sorcellerie provoquées par certains villageois.

Sous la base des enseignements et d'autres aspects vus avec les autres acteurs clés, il a été ainsi identifié les conditions à remplir et les dispositions à prendre par AFOP -tant du point de vue financier, qu'au niveau organisationnel, social et politique-, dans le processus de l'insertion des jeunes sortant des centres et écoles de formation rénovés par le programme, pour une réussite effective de leur installation.

Mots clés : AFOP, Apprenant, Cameroun, Dispositif de formation, Exploitant Agricole, Formation professionnelle, Insertion socioprofessionnelle, Métier, Projet professionnel.

ABSTRACT

This document presents the results of a "Study of the conditions and the feasibility of integration / settlement of the youth in the Farming sector" in Cameroon, proposed by the Programme to support the renovation and development of vocational training in agriculture, livestock and fishing (AFOP). Field work was conducted from mid-May to early August 2012. Data were collected through interviews with 27 young people already settled in the agricultural sector, 14 of those young people have settled spontaneously without accompanying state structures or NGO, the remaining 13 were accompanied technically and financially by their training center. Those data were supplemented by interviewing 19 trainees of the AFOP programme, interviews were also held with some experts, within institutions and agricultural development programs / projects.

The rational method of sampling was used for the selection of those young people, referring to the database of the three training centers affected in this study, namely the Farmers Training Center Noun (CEFAN), located in the Western Region (Foumban) Training Centre for Young Fishermen (CFJP) and the Farm School Ndoungué (FEN) in the Littoral region respectively in the Departments of Wouri and Mungo. The systemic approach has been the main analysis tool used for the study.

It shows the main motivations and developments experienced by the facilities and the difficulties faced these young accompanied or not to arrange favors new installed. These include: (i) the market, (ii) land, (iii) financing, (iv) epidemics / diseases, (v) labor, (vi) transport / isolation of the village (vii) the jealousy and witchcraft caused by some villagers

Based on the acquired knowledge and other aspects seen with other key players, conditions were determined and arrangements were set by AFOP, - financially, organizationally, socially and politically- for the integration process of the youth and their successful settlement.

Keywords

AFOP, Learner, Cameroon, Training system, Farmer, Vocational training, Socio-professional insertion, Occupation, Professional Project.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui par leur appui, leurs conseils, leur présence, ont permis le bon déroulement de cette étude et la rédaction de ce mémoire.

Tout d'abord, je tiens à remercier en tout premier lieu M. Dominique POUSSOU de SAFARI, Montpellier Sup-Agro, d'avoir négocié la possibilité de ce stage. Je remercie la Coordination Nationale et toute l'équipe d'AFOP de la région Littoral qui m'ont accompagné et soutenu tout au long de ce stage. Je remercie nos maîtres de stage, MM. Elvio VIRGILI et Pierre Blaise ANGO, de leur soutien et leur assistance. Je remercie également l'équipe DEFIS qui m'a donné l'opportunité de faire ce stage dans de bonnes conditions.

Un remerciement particulier à M. Désire et au Révérend Pasteur Joseph, Directeurs des centres CFJP et FEN, de leur hospitalité et leur aide ; M. Ekeme, l'adjoint de la Correspondance de Zone (CZ) du Littoral, de sa franche collaboration ; aux moniteurs : Fifen, Lucie, Mama, Nana, de leur disponibilité et leur patience ; aux exploitants agricoles, apprenants et les autres acteurs, pour leur accueil et tout le temps qu'ils m'ont consacré. Sans leur collaboration rien n'aurait été possible.

Merci à toute l'équipe d'enseignants de l'IRC Montpellier SupAgro du cursus DARS-MOQUAS, particulièrement au Pr. Betty WAMPFLER, ma directrice de mémoire, sous le guide de qui ce travail a été effectué.

Ma gratitude va aussi au programme de Bourses du Gouvernement Français MAEE-EGIDE, pour le financement de ce Master ; également au Dr Alix DAMEUS, Directeur du Département Economie et Développement Rural (DEDR) à la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) d'avoir retenu ma candidature à ce programme de bourses.

Aux membres de ma famille : mon père et ma mère ; Mes oncles et tantes -M. et Mme Parrouly, M. et Mme Cadillan, Sr. Frédonie, Mme. Anièce - ; Mes frères et sœurs - Jude, André, Arnold, Denis, Hiniace, Bruna, Bijolie, Kerline, Judith, Denise - ; mes cousins et cousines – Fritz Gerald, Jumelle -, qui m'ont tous accompagné et comblé de leurs conseils et de leurs affections.

Je remercie également mes compatriotes haïtiens :Didier, Gelin, Malthus, Métayer, Nelson, de leur soutien moral et Yvon GUERRIER pour les lectures.

À mes camarades MOQUAS en particulier, Mme Fama, qui a travaillé sur la même thématique et dans les mêmes conditions.

Enfin, je remercie les membres du jury d'avoir accepté de juger mon travail.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	3
ABSTRACT.....	4
REMERCIEMENTS.....	5
GLOSSAIRE.....	10
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	13
LISTE DES TABLEAUX	16
LISTE DES GRAPHIQUES.....	16
LISTE DES FIGURES	17
INTRODUCTION	18
CHAPITRE I CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE.....	20
1. Introduction	20
2. Contexte de l’insertion des jeunes dans le secteur agricole au Cameroun.....	20
2.1. Enjeu de l’insertion des jeunes au Cameroun	20
2.1.1. Population et tendances démographiques.....	22
2.1.2. Le Cameroun et son agriculture.....	25
2.1.2.1. Situation géographique	25
2.1.2.2. Le secteur agricole	26
2.1.3. Quelle politique pour l’insertion des jeunes.....	28
2.1.3.1. Grandes évolutions de la politique nationale agricole depuis 1960.....	28
2.1.3.2. Politique agricole actuelle.....	29
2.1.3.3. Evolution de la politique d’insertion.....	31
2.1.3.4. Evolution de la politique de formation professionnelle agricole.....	32
2.1.3.4.1. Un système de formation agricole développé par l’État.....	32
2.1.3.4.2. La volonté de réforme de la formation agricole à la fin des années 1990.....	33
2.2. Les programmes d’insertion au Cameroun.....	36
2.2.1. Le programme PAIJA	36
2.2.2. Le programme national AFOP	37

3.	Problématique et méthodologie.....	39
3.1.	La demande du programme AFOP.....	39
3.1.1.	Cadre théorique de l’insertion socioprofessionnelle.....	39
3.1.1.1.	Référentiels de différents acteurs	39
3.1.1.2.	Référentiel adopté pour l’étude	41
3.2.	Problématique	43
3.3.	Méthodologie.....	43
3.4.	Limites de l’étude.....	47

CHAPITRE II: CONDITIONS D’INSTALLATION D’AGRICULTEURS HORS AFOP49

2.	Conditions d’installation d’agriculteurs hors AFOP	49
2.1.	Présentation générale de la zone d’étude.....	49
2.2.	Les installations spontanées non accompagnées illustrées par les cas des référents professionnels du programme AFOP	51
2.2.1.	Archétype de trajectoire des jeunes.....	51
2.2.2.	Typologie des installations.....	53
2.2.3.	Analyse des systèmes de production.....	56
2.2.3.1.	Les systèmes de cultures.....	56
2.2.3.1.1.	Systèmes de cultures à base de Palmier à huile.....	56
2.2.3.1.2.	Systèmes de cultures à base de cacaoyer	59
2.2.3.1.3.	Systèmes de cultures à base de bananier plantain	62
2.2.3.1.4.	Système de culture d’ananas.....	63
2.2.3.1.5.	Systèmes de culture à base de maïs.....	65
2.2.3.2.	Les systèmes d’élevage	66
2.2.3.2.1.	L’élevage de porcs	66
2.2.3.2.2.	La volaille	69
2.2.3.3.	Systèmes de production.....	72
2.2.3.3.1.	Les facteurs de production	72
2.2.3.3.2.	Le système d’activités des exploitations	73
2.2.3.3.3.	Revenu dégagé sur les exploitations agricoles.....	73
2.3.	Les installations accompagnées illustrées par les cas des jeunes formés au CEFAN.....	76
2.3.1.	Le CEFAN : Un centre de Formation et d’Accompagnement des Agriculteurs.....	76

2.3.2.	Analyse des conditions et résultats de l'installation des jeunes du CEFAN.....	77
2.3.2.1.	Caractéristiques des jeunes	77
2.3.2.2.	Fonctionnement des exploitations agricoles	80
2.3.2.3.	Principaux types d'accompagnement reçu de la part du centre de formation	82
2.4.	Difficultés des installations dans l'agriculture	83
2.5.	Discussion et enseignements.....	85

CHAPITRE III: ANALYSE DU PROCESSUS D'INSTALLATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME AFOP87

3.	Processus d'installation de jeunes agriculteurs dans le cadre du programme AFOP.....	87
3.1.	Couverture géographique du dispositif de formation	87
3.2.	Les centres de formation ciblés dans le cadre de l'étude.....	88
3.2.1.	Le Centre de Formation des Jeunes Pêcheurs (CFJP).....	88
3.2.2.	La Ferme Ecole de Ndoungué (FEN).....	88
3.3.	Le dispositif de formation	89
3.3.1.	Les acteurs du dispositif de formation AFOP	89
3.3.2.	Le déroulement de la formation : Une formation par alternance.....	90
3.4.	Les apprenants de la formation	91
3.4.1.	. Comment ont-ils pu intégrer la formation.....	91
3.4.2.	Trajectoire de vie des apprenants des centres de formation CFJP et FEN	92
3.4.3.	Motivations des apprenants	93
3.4.4.	Demande complémentaire de formation exprimée par les apprenants des centres CFJP et FEN	94
3.4.5.	Typologie des apprenants.....	95
3.4.6.	L'accès au foncier : l'une des conditions pour l'installation des apprenants	96
3.4.7.	Mode d'organisation de l'exploitation agricole des apprenants.....	96
3.4.8.	Analyse des projets des apprenants des deux centres de formation CFJP et FEN	97
3.5.	Perception de différents acteurs par rapport à la formation	103
3.6.	Analyse de l'environnement institutionnel et organisationnel du milieu rural.....	103
3.6.1.	Les services déconcentrés de l'Etat	104
3.6.2.	Les services de Recherches agricoles.....	104
3.6.3.	L'interprofessionnel CICC.....	104
3.6.4.	Les Institutions de Micro Finance	105

3.7.	Accompagnement à l’insertion prévu dans la deuxième phase du programme (AFOP 2).....	106
CHAPITRE IV: DISCUSSION ET PROPOSITIONS.....		108
4.	Discussion et propositions	108
4.1.	La motivation individuelle.....	108
4.2.	L’accès aux facteurs de production (le foncier, le capital, la main-d’œuvre).....	109
4.3.	L’implication des acteurs locaux	110
4.4.	Construction d’outils de gestion et de suivi des activités.....	110
4.5.	Gestion des risques.....	111
4.6.	En résumé	111
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES		113
ANNEXES		115

GLOSSAIRE

Activité agricole : Une activité agricole est « la maîtrise et l'exploitation d'un cycle biologique animal ou végétal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que des activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ». Au sein des activités agricoles on distingue : (i) les activités de production : production de produits du sol, de l'élevage, de la pêche et transformation de ces produits ainsi que de leur vente, (ii) les activités de diversification dans le prolongement de l'exploitation (tables d'hôtes, visites pédagogiques) ou ayant pour support l'exploitation (camping à la ferme, table d'hôte, ferme pédagogique). (P. Debouvry et A. Maragnani, 2009).

Apprenant : Personne engagée et active dans un processus d'acquisition ou de perfectionnement des connaissances et de leur mise en œuvre (AFNOR).

Aptitude : Disposition que possède un individu pour accomplir une activité.

Capital humain : Ensemble des connaissances, qualifications, compétences et autres qualités que possèdent les individus d'un groupe ou d'un secteur économique donné. L'investissement dans le capital humain s'inscrit dans un ensemble diversifié de dispositifs de formation allant de l'éducation préscolaire à l'apprentissage informel en entreprise, en passant par les formations formelles (professionnelle, technique, générale ou supérieure), diplômantes ou non, et fait intervenir des acteurs multiples au nombre desquels les publics potentiels de la formation, les apprenants, les entreprises, les employeurs en général, les pouvoirs publics, les enseignants et formateurs. Ce concept économique permet de traduire la valeur attribuée aux connaissances, qualifications et compétences dans lesquelles un État, ou une organisation investit pour accroître les capacités productives d'un groupe donné. (P. Debouvry et A. Maragnani, 2009).

Développement agricole : Processus de transformation des exploitations agricoles reposant sur l'accroissement de la productivité des sols et du travail par élargissement maîtrisé du capital d'exploitation tout en assurant les conditions de la reproduction de ce processus, notamment la protection du support de l'activité agricole (sol, environnement). L'amélioration des rendements, la moto mécanisation, l'utilisation d'intrants chimiques, les groupements de producteurs, les organisations professionnelles, la formations des producteurs, etc. ne sont que des moyens pour l'atteindre ce but et ne peuvent être considérés comme des indicateurs de développement agricole. (P. Debouvry et A. Maragnani, 2009).

Développement rural : Processus de développement des régions rurales sous-tendant : (i) développement agricole, (ii) développement des activités connexes et, (iii) développement des services.

Dispositif de formation : Ensemble structuré et cohérent de pratiques, de méthodes, d'institutions, de moyens, de règlements, visant à atteindre un objectif déterminé, pour un public donné en fonction d'une situation initiale et d'un environnement donné. (P. Debouvry et A. Maragnani, 2009).

Formation professionnelle : Formation à une activité professionnelle, quelle que soit la profession (agricole, industrielle ou de services) et quel que soit le niveau de formation (y compris par exemple l'enseignement supérieur professionnel). Elle peut se réaliser dans un établissement de formation ou dans un établissement employeur. (P. Debouvry et A. Maragnani, 2009).

Filière : On entend par filière de production l'ensemble des agents économiques qui participent directement à la production, ensuite à la transformation et au transport jusqu'au marché de réalisation d'un même produit agricole (DURUFLE et al., 1988).

Insertion socioprofessionnelle : Elle peut être considérée comme un processus ou parcours qu'un jeune entreprend afin d'intégrer, de réintégrer et de se maintenir sur le marché du travail. Ce processus ou cette démarche demande au jeune de : (i) Répondre à ses besoins de base à l'égard de sa santé physique ou mentale, son alimentation, son hébergement et ses loisirs, (ii) Avoir une formation adéquate pour répondre aux besoins du marché du travail (incluant, le cas échéant, le processus d'un retour aux études), (iii) Acquérir les habiletés et aptitudes nécessaires pour occuper un emploi (pré employabilité et employabilité), (iv) Acquérir et développer les connaissances nécessaires afin d'entamer une démarche entrepreneuriale. (GRET, 2011)

Métier : Ensemble des activités concourant à un but commun et regroupées selon les caractéristiques techniques (utilisation d'une matière première, d'outils de travail particuliers...) et/ou sociales (contenus de formation déterminés, représentations sociales...) communes qu'elles présentent. L'exercice de ces activités nécessite un corpus cohérent de savoirs, savoir-faire et savoir-être faisant appel à un ou plusieurs domaines spécialisés de connaissances. (P. Debouvry et A. Maragnani, 2009).

Paysan et exploitant agricole : Personne dont l'activité professionnelle est la mise en valeur d'une exploitation agricole. Ce professionnel a connu des dénominations différentes selon les recensements en France : initialement connu sous le vocable « paysan », il deviendra « laboureur » en 1807, cultivateur (1892), exploitant agricole (1929), entrepreneur agricole (1960). Ce glissement sémantique lié aux choix productiviste du passé connaît actuellement une profonde évolution avec la prise en considération de ses

fonctions sociales et environnementales (mise en valeur du paysage, protection des sols et des rivières, entretien du patrimoine rural), le terme « paysan » est aujourd'hui revendiqué par une partie croissante de la profession. (P. Debouvry et A. Maragnani, 2009).

Projet professionnel : Formalisation d'une évolution souhaitée par un individu de la situation professionnelle qu'il envisage. Elle peut indiquer les moyens et modalités nécessaires à la réalisation du projet. (AFNOR)

Référent : Professionnel qui vit de son métier et auprès duquel le jeune apprend le geste professionnel ; il est formateur du jeune en milieu socioprofessionnel au même titre que le moniteur au centre. (P. Debouvry et A. Maragnani, 2009).

Système de culture (SC) : « Ensemble des modalités techniques mises en œuvre sur des parcelles traitées des manières identiques. Chaque système de culture se définit par : la nature des cultures et leur ordre de succession, les itinéraires techniques appliqués à ces différentes cultures, ce qui inclut le choix des variétés pour les cultures retenues. » (M. SEBILLOTE, 1982)

Système d'élevage (SE) : « Ensemble d'éléments en interaction dynamique organisé par l'homme en vue de valoriser des ressources par l'intermédiaire d'animaux domestiques pour en obtenir des productions variées (lait, viande, cuirs et peaux, travail, fumure, etc.) ou pour répondre à d'autres objectifs. » (E. LANDAIS, 1992)

Système de Production (SP) : « Mode de combinaison entre terre, force et moyens de travail à des fins de production végétale et animale, commun à un ensemble d'exploitations. Un système de production est caractérisé par la nature des productions, de la force de travail (qualification), des moyens de travail mis en œuvre et par leurs proportions.». (C. REBOUL, 1976)

« **Salaka** »: Cérémonie organisée à l'intention des gens du village pour s'assurer d'une certaine protection contre la jalousie et la sorcellerie. Elle est en quelque sorte, une forme d'intégration sociale dans le milieu.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AFOP	Programme d'appui à la rénovation de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches
AGROCOM	Agriculture Agro-industrie et Communication
AVZ	Agents de Vulgarisation de Zone
BM	Banque Mondiale
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Etudes de la Population
CARBAP	Centre Africain de Recherche sur le Bananier Plantain
CCA	Caisse Communautaire Agricole
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CEFAN	Centre de Formation des Agriculteurs du Noun
CFJP	Centre de Formation des Jeunes Pêcheurs
CDC	Cameroon Development Corporation
CAMSUCO	Cameroon Sugar Compagny
CICC	Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café
CIRAD	Centre de Coopération Internationale de Recherche Agronomique et de Développement
CNOP-CAM	Concertation Nationale des Organisations Paysannes du Cameroun
CPM	Centre de Professionnalisation des Moniteurs
CFPR	Centre de Formation Professionnelle Rapide
CEPE	Certificat d'Etude Primaire Elémentaire
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
CZ	Correspondance de Zone
DEFIS	Développement, Expertise, Formation et Ingénierie pour le Sud, Service de Montpellier Sup-Agro
DSDSR	Document Stratégique de Développement du Secteur Rural
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
DSDR	Document Stratégique du Développement du Secteur Rural
EA	Exploitant Agricole
EEC	Eglise Evangélique du Cameroun
EFA	Ecole Familiale et Agricole
FAO	Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FE	Ferme Ecole

FCFA	Francs CFA
FMI	Fond Monétaire International
FEN	Ferme Ecole de Ndoungué
FONADER	Fond National de Développement Rural
FIGEC	Finance Générale d'Epargne et de Crédit
GIC	Groupe d'Intérêt Commun
GIPA	Groupement InterProfessionnel des Artisans,
ICRAF	International Centre Foresearch in Agroforestry
IPPTE	Initiative Pays Pauvre Très Endettés
IMF	Institution de Micro Finance
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
FMI	Fond Monétaire International
LANAVET	Laboratoire Nationale Vétérinaire
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINDUH	Ministère du Développement Urbain
MINEFOP	Ministère de la Formation Professionnelle
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
MINIMIDT	Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère de l'Enseignement Secondaire
MINEJEUN	Ministère de la Jeunesse
MSP	Milieu Socio Professionnel
MAISCAM	Société Camerounaise de Maïs
NPA	Nouvelle Politique Agricole
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PACA	Projet d'Amélioration de la Compétitivité Agricole
PACD/PME	Programme d'Appui à la Création et au Développement des Petites et Moyennes Entreprises
PAIJA	Programme d'Appui à l'Initiation des Jeunes Agriculteurs
PAJER-U	Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PDFP	Programme de Développement de la Filière Porcine
PIASI	Projet Intégré d'Appui au Secteur Informel

PIB	Produit Intérieur Brut
PIFMAS	Projet d'Insertion socio-économique des jeunes pour la création de Micro-entreprises de Fabrication de Matériels Sportifs
PSF	Plan Stratégique de Formation
PPA	Peste Porcine Africaine
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNVRA	Programme National de Vulgarisation de la Recherche Agricole
SC	Système de Culture
SCB	Société Camerounaise des Banques
SDSR	Stratégie de Développement du Secteur Rural
SE	Système d'Élevage
SGBC	Société Générale des Banques Camerounaises
SODEBLE	Société Camerounaise de Blé
SOCAPALM	Société Camerounaise de Palmeraie
SOSUCAM	Société Camerounaise de Sucre
SNRA	Service National de Recherche Agricole
UNDVA	Upper Noun Valley Development Authority
UP	Unité de Production
ha	hectare

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1	Taux net de scolarisation (6-14 ans) du primaire de 1976 à 2005
Tableau n°2	Liste des agro-industries par spéculation et par province en 1986
Tableau n°3	La multiplicité des acteurs et dispositifs de formation au Cameroun
Tableau n°4	Situation des sites d'installation du programme PAIJA
Tableau n°5	Grille d'élaboration du projet socio-professionnel
Tableau n°6	Répartition des enquêtés par centre de formation sur le terrain
Tableau n°7	Compte d'exploitation d'un hectare de palmeraie jusqu'à sa première entrée en production
Tableau n°8	Composition de l'aliment de porc : Cas d'une exploitation agricole
Tableau n°9	Composition de l'aliment de poulets de chair : Cas d'une exploitation agricole
Tableau n°10	Variation annuelle de la VAB dégagée sur les exploitations agricoles sur la base de leur activité agropastorale
Tableau n°11	Effectif des apprenants dans les centres de formation CFJP et FEN
Tableau n°12	Répartition par tranche d'âge les apprenants des centres de formation CFJP et FEN
Tableau n°13	Niveau d'éducation des apprenants des centres de formation CFJP et FEN
Tableau n°14	Titre des fiches de projet des apprenants du centre de formation CFJP jusqu'au mois d'août 2012
Tableau n°15	Titre des fiches de projet des apprenants du centre de formation FEN jusqu'au mois d'août 2012
Tableau n°16	Nombre d'homme-jour nécessaire pour un élevage de 2500 poulets de chair en 5 bandes/an de 500 sujets

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1	Evolution de l'effectif de population (En 000) et de son taux de croissance (En %)
Graphique n°2	Evolution des populations rurales et urbaines (En 000)
Graphique n°3	Courbes des rapports de masculinité (%) par groupes d'âges de la population du Cameroun en 2010 selon le milieu de résidence
Graphique n°4	Poids démographique des régions (%) en 2010
Graphique n°5	Poids démographique et poids de la superficie des régions (%) en 2010
Graphique n°6	Répartition par surface les exploitations agricoles familiales
Graphique n°7	Pluviométrie annuelle
Graphique n°8	Poids différentiel du revenu extra agricole dans le revenu total des exploitations agricoles
Graphique n°9	Comparaison des revenus agricole et global par actif, comparés aux seuils de survie et de reproduction

LISTE DES FIGURES

Figure n°1	Carte des zones agro écologiques du Cameroun
Figure n°2	Exemple de schéma des parties prenantes dans le dispositif de formation professionnelle agricole et rurale au Cameroun
Figure n°3	Cadre théorique adopté pour l'étude
Figure n°4	Extraction de l'huile de palme
Figure n°5	Pépinière de cacaoyer
Figure n°6	Jeunes cacaoyers quelques jours après transplantation
Figure n°7	Cacaoyers adultes et en phase de production
Figure n°8	Système à base de maïs en champ semencier
Figure n°9	Systèmes à base de de maïs en champ de consommation
Figure n°10	Porcherie en planche
Figure n°11	Porcherie en parpaing
Figure n°12	Elevage de poulets de chair
Figure n°13	Puits aménagé
Figure n°14	Puits non aménagé
Figure n°15	Localisation des centres publics et privés de formation
Figure n°16	Exemple de méso-système d'encadrement des jeunes au métier d'agriculteur

INTRODUCTION

Ce stage a eu lieu suite à la demande du programme d'Appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (AFOP), mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) du Cameroun. Ce programme, dont la première phase mise en place en 2008, a déjà formé neuf-cent-vingt (920) jeunes et plus de deux-mille-quatre-cent (2400) autres sont en cours de formation au métier *Exploitant Agricole*, dans les quatre zones du pays (Hauts plateaux, zones côtière, centrale et méridionale, septentrionale). Actuellement le programme se trouve en face d'une préoccupation majeure qui est celle d'installer les jeunes ayant bouclé leur cycle de formation dans les centres et écoles touchés par le programme.

N'ayant pas de dispositif à l'installation déjà établi, AFOP a voulu réaliser une étude pour déterminer les conditions de l'installation de ses apprenants au terme de leur formation. Cette étude cible les jeunes déjà installés d'une part, pour avoir les premiers éléments de conditions d'installation, ensuite, les jeunes en formation et leur environnement.

Pour parvenir à comprendre et à présenter les conditions de l'installation, vingt-six (27) entretiens semi-directifs auprès des jeunes déjà installés ont été effectués et dix-neuf (19), auprès des apprenants de la première génération du programme (EA1). Des entretiens et des recherches ont aussi été effectués auprès des organismes locaux, le conseil de gestion de chacun des centres où j'ai été affecté et quelques projets et programmes de développement du secteur agricole.

L'étude présentée est donc une analyse des conditions d'insertion des jeunes apprenants, qui permettra au programme AFOP de renforcer son dispositif d'accompagnement en prenant en compte les réalités socioculturelles, techniques et économiques, dans lesquelles les jeunes sont appelés à s'intégrer à travers leur projet professionnel. Elle est déclinée suivant quatre (4) chapitres dont :

1. le premier chapitre traite le contexte de l'insertion des jeunes au Cameroun, en touchant les aspects liés à la démographie et les politiques -agricole, d'insertion et de formation -. Il présente aussi la problématique et la démarche méthodologique adoptée pour réaliser l'étude ;
2. le deuxième chapitre traite les conditions d'installation à travers les jeunes qui se sont déjà installés dans le secteur agropastoral. Il est abordé en prenant en compte deux catégories d'installations: (i) les installations spontanées non accompagnées - vues à travers les référents professionnels du programme AFOP-, (ii) les installations accompagnées ;

3. le troisième chapitre aborde le processus d'installation dans le cadre du programme AFOP. Ainsi, il met en évidence une approche descriptive du dispositif de formation instauré par le programme. Il présente aussi une analyse sur les apprenants et leur projet professionnel, un regard sur l'environnement socio organisationnel du milieu rural ainsi que les dispositions prévues dans AFOP2 en rapport à l'insertion/installation des jeunes.
4. Le quatrième et dernier chapitre est consacré aux discussions et aux propositions faites pour l'installation des jeunes formés du programme AFOP.

Par rapport à la thématique abordée, certains de nos résultats sont présentés suivant une approche monographique. Ainsi, des dires de certains enquêtés sont donc fondus et incorporés dans ce document final.

CHAPITRE I

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

1. Introduction

La thématique de *l'installation des jeunes agriculteurs*, marque des débats internationaux et des politiques, en matière de lutte contre le chômage et le sous-emploi dans le milieu jeune. À ce sujet, l'on constate que, dans les pays du Sud -où ces phénomènes sont les plus accrus-, le secteur rural reste le premier pourvoyeur d'emplois plus accessible, sur lequel, les États pourraient s'appuyer pour donner une réponse face à cet enjeu. Cependant, depuis quelques décennies, les jeunes -qui constituent les bras les plus actifs des populations- s'intéressent de moins en moins au secteur rural et migrent vers les villes en quête d'activités économiques de toutes sortes.

Face à cette préoccupation majeure, les bailleurs de fond internationaux, les ONG, les États et même certains opérateurs économiques des filières de production, soulèvent des questions à ce sujet, auxquelles, ils sembleraient n'avoir pas encore trouvé de réponses concluantes. Parmi ces interrogations, il est de savoir : *Comment attirer les jeunes vers le secteur rural ? Quel dispositif à mettre en place pour inciter les jeunes à rester dans le milieu et à s'investir dans l'agriculture ? Comment accompagner durablement les jeunes dans leur insertion socioprofessionnelle ? Quelle politique nationale de fixation des jeunes dans le milieu rural ?*

Ces questions retiennent de plus en plus l'attention de ces acteurs, face à la croissance démographique exponentielle des populations, qui génère de plus en plus de multiples besoins d'ajustements, notamment dans les domaines relatifs au capital humain.

2. Contexte de l'insertion des jeunes dans le secteur agricole au Cameroun

2.1. Enjeu de l'insertion des jeunes au Cameroun

Le chômage et le sous-emploi au Cameroun et en particulier, chez des jeunes, constituent une préoccupation de premier ordre pour l'État, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, face à une croissance démographique inquiétante de l'ordre de 2.6% l'an. Même s'ils frappent toutes les couches de la

population, ils sévissent principalement en milieux jeunes. Le sous-emploi de cette frange de la population est estimé au niveau national à 76%, avec une ampleur plus marquée dans le milieu rural (68%).

En effet, le milieu socioéconomique camerounais est caractérisé par une grande mobilité de la population qui se manifeste d'une part, par un exode rural massif des jeunes à la recherche d'emplois et d'autre part, par un taux de croissance très élevé des centres urbains qui regorgent aujourd'hui de plus en plus de chômeurs et de pauvres.

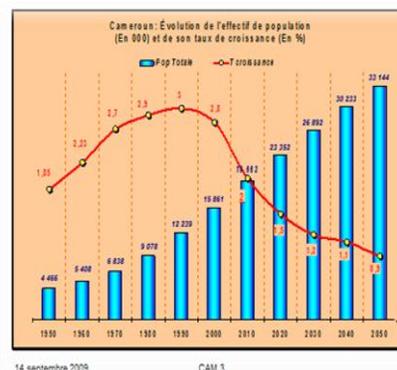
Malgré les réformes engagées au Cameroun depuis quelques décennies en faveur du secteur rural, - secteur que l'on pense être le gisement d'emplois et d'activités génératrices de revenus pour lutter contre la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire-, on constate que les résultats escomptés à travers de nombreux programmes et projets agricoles misent en œuvre, ne sont pas entièrement satisfaisants : Les performances dans le secteur rural demeurent faibles, à la fois en terme de production et de productivité, l'appareil de production inapproprié souffre d'un vieillissement des producteurs et de l'absence d'un système de financement viable. Par rapport à cela, l'exode rural continue de vider les campagnes des bras les plus actifs. Face à cette situation, l'on se pose la question de savoir : que faire pour attirer d'avantage les jeunes -qui constituent l'essentiel de la population camerounaise- vers le secteur rural ? À cela, s'ajoute la question de la formation agricole et rurale de ces jeunes aux métiers ruraux, qui constitue donc, un enjeu socioéconomique et politique pour l'insertion socioprofessionnelle de ces jeunes et à la limitation de l'exode rural.

Face à cette situation, le Cameroun a lancé une réforme complète de son dispositif de formation professionnelle agricole à travers un vaste programme dit AFOP, dont la mission est de -contribuer à la conduite du processus de modernisation des exploitations des exploitants agricoles familiaux et des moyennes entreprises agricoles ; l'insertion professionnelle pour non seulement retenir la population active rurale, mais également la professionnaliser dans les métiers ruraux qui accompagnent l'accroissement des productions rurales-.

Débuté en 2008, ce programme a déjà formé neuf-cent-vingt (920) jeunes et près de deux-mille-quatre-cent (2400) autres sont à leur première année de formation. Par rapport à la première cohorte qui va sortir des centres et écoles rénovés, il est donc question de préparer au préalable, leur l'insertion, d'où l'objectif de ce stage.

2.1.1. Population et tendances démographiques

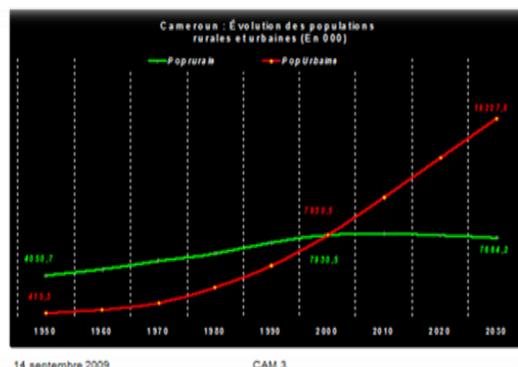
La croissance démographique au Cameroun est en pleine progression. En 1976, le pays comptait 7 663 246 habitants ; en 1987, elle était de 10 493 655 habitants. En 2005, elle est passée à 17 463 836 et à 19 406 100 habitants en 2010 et est estimée à 20 138 637 en 2011. Cette évolution confirme le maintien d'un fort potentiel humain dans le pays, avec un taux annuel moyen de croissance démographique évalué à 2,8% au cours de la période 1987-2005 et à 2,6% entre 2005-2010. Bien que son taux soit en faible décroissance, l'évolution de la population, toutefois, progresse dans le sens contraire comme nous pouvons le constater dans le graphique ci-dessous :



Graphique n°1 : Evolution de l'effectif de population (En 000) et de son taux de croissance (En %)

Source : P. Debouvry – source ONU, <http://esa.un.org/unpp>

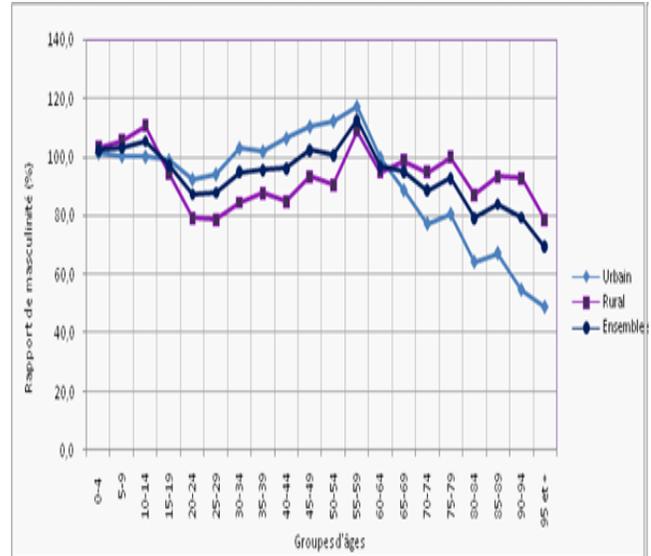
Il se présente une forte mobilité de la part des populations rurales vers les centres urbains, ce qui provoque une nette augmentation de la population dans les villes et une perte de la main-d'œuvre en milieu rural, conséquence du vieillissement et de la féminisation de la population des zones rurales. Cette migration s'explique par les différents problèmes existants en milieu rural notamment : le manque d'accès à certaines infrastructures, le manque d'emplois et aussi un dégoût des jeunes pour le secteur agricole. La tendance de cette migration peut être observée à travers la figure ci-dessous :



Graphique n°2 : Evolution des populations rurales et urbaines (En 000)

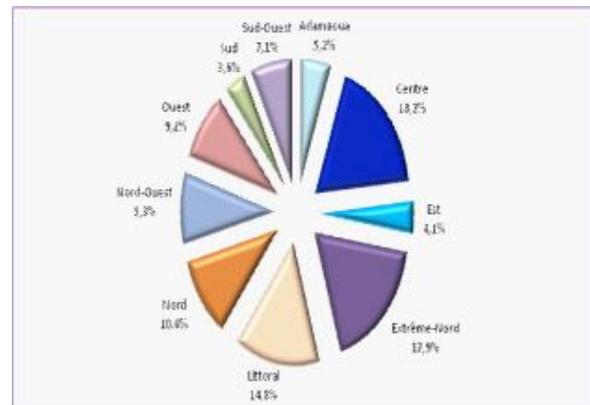
Source : P. Debouvry – source ONU, <http://esa.un.org/unpp>

La population camerounaise reste caractérisée par son extrême jeunesse. L'âge médian de la population est de 17,7 ans et l'âge moyen se situe à 22,1 ans. La population ayant moins de 15 ans représente 43,6% de la population totale, tandis que, celle de moins de 25 ans représente 64,2%. Indépendamment du milieu de résidence, les rapports de masculinité par groupes d'âges montrent qu'entre 0-15 ans, il y a plus de garçons que de filles. Cette tendance s'inverse après 15 ans du fait de la surmortalité masculine. Après 60 ans, l'on assiste à une diminution progressive du nombre d'hommes, situation qui s'accroît avec l'âge.



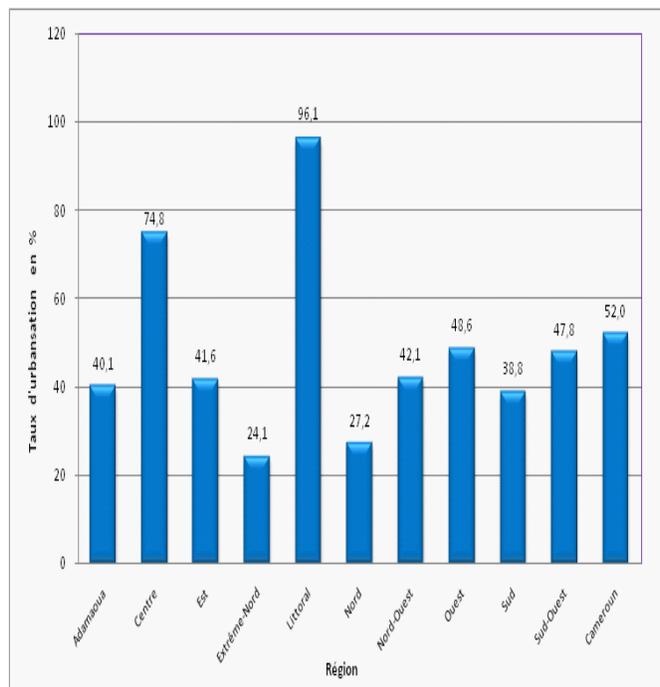
Graphique n°3 : Courbes des rapports de masculinité (%) par groupes d'âges de la population du Cameroun en 2010 selon le milieu de résidence
 Source : (<http://esa.un.org/unpd/wpp/>).

En termes de poids démographiques, la population de la région du Centre représente 18,2% de la population totale du pays, celle de l'Extrême Nord 17,9%. Les régions du Littoral (14,8%) et du Nord (10,6%) ont des poids supérieurs à 10% et les régions du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Sud-Ouest et de l'Adamaoua ont des poids compris entre 9,3% et 5,2%. Les régions dont le poids démographique est inférieur à 5% sont celles du Sud (3,6%) et de l'Est (4,1%). (Voir graphique ci-contre)



Graphique n°4 : Poids démographique des régions (%) en 2010
 Source : (<http://esa.un.org/unpd/wpp/>).

En termes d'occupation de l'espace, les densités les plus fortes sont observées dans les régions du Littoral (141,5 habitants au km²), de l'Ouest (128,5 habitants au km²), du Nord-Ouest (104,3 habitants au km²) et de l'Extrême-Nord (101,6 habitants au km²). Par contre, les régions de faibles densités sont celles de l'Est (7,4 habitants au km²), du Sud (14,7 habitants au km²) et de l'Adamaoua (15,9 habitants au km²). Le taux d'urbanisation du Cameroun en 2010 est estimé à 52,0%. Au niveau régional, l'on observe de grandes variations des taux d'urbanisation. Ainsi, les régions du Littoral et du Centre s'illustrent par des taux extrêmement élevés qui sont respectivement de 96,1% et 74,8%.



Graphique n°5 : Poids démographique et poids de la superficie des régions (%) en 2010
Source : (<http://esa.un.org/unpd/wpp/>).

Sur le plan éducatif, la demande potentielle d'éducation primaire (population scolarisable de 6-11 ans et de 6-14 ans) est en constante augmentation. D'après les résultats du 3ème RGPH de 2005, la population d'âge scolaire de 6 à 11 ans était de 2 825 995 enfants. En 2011, cette population est estimée à 3 237 952. S'agissant de la population scolarisable de 6 à 14 ans qui était de 4 095 011 personnes en 2005, elle est estimée à 4 674 665 en 2011.

Les régions de l'Extrême-Nord, du Centre, du Nord, du Littoral, du Nord-Ouest et de l'Ouest enregistrent les effectifs les plus élevés de la population scolarisable. Elles concentrent à elles seules plus de 80% de la demande potentielle d'éducation primaire. Avec moins de 6% chacune, les régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Sud, sont celles qui ont les plus faibles effectifs de population scolarisable.

Selon les projections, la population scolarisable de 6-14 ans est estimée à 4 674 665 personnes en 2011, puis à 5 088 582 personnes en 2015 et atteindra probablement 5 647 814 enfants en 2020.

En matière de scolarisation, des progrès notables ont été réalisés depuis les années d'indépendance. Le taux net de scolarisation du primaire est passé de 64,8% en 1976 à 73,1% en 1987 pour s'établir à 75,1% en 2005. Ce taux présente des disparités importantes entre les garçons et les filles. La période 1987-2005 a été marquée par une quasi-stagnation du taux de scolarisation en raison de la sévère crise économique

qui a frappé le pays entre 1985/86 et 1994/95. Le pays présente la particularité au niveau de l'éducation pour tous, d'avoir un taux brut de scolarité parmi les meilleurs des pays africains, tout en réalisant un taux d'accès en dernière année du primaire légèrement en dessous de 60%¹.

Tableau n° 1 : Taux net de scolarisation (6-14 ans) du primaire de 1976 à 2005

Année	Taux net de scolarisation (%)		
	Masculin	Féminin	Total
1976	68,3	61,0	64,8
1987	75,6	70,5	73,1
2005	76,6	73,5	75,1

Sources des données : RGPH 1976 ; RGPH 1987 ; RGPH 2005

2.1.2. Le Cameroun et son agriculture

2.1.2.1. Situation géographique

Pays d'Afrique subsaharienne, le Cameroun est situé en Afrique centrale et s'étire sur 11° de latitude entre le 2° et le 13° de latitude nord et le 8° et le 16° de longitude Est. Il est borné : Au Nord, par la République du Tchad ; À l'est, par la République Centrafricaine ; À l'Ouest par le Nigeria ; Au Sud par la Guinée équatoriale, le Gabon et le Congo Brazzaville. Il est divisé en 10 provinces administratives : le Centre (Yaoundé), le Littoral (Douala), le Sud-ouest (Buéa), le Nord-Ouest (Bamenda), l'Ouest (Bafoussam), le Sud (Ebolowa), l'Est (Bertoua), l'Adamaoua (N'Gaoundéré), le Nord (Garoua) et l'Extrême-Nord (Maroua). Le Cameroun couvre une superficie de 475 650 km² dont 466 050 km² de terres fermes et 9 600 km² de superficie en eau contenue dans les embouchures, les criques et les lacs. Sa situation charnière au sein du vaste continent africain en fait un pays fortement contrasté dans plusieurs domaines d'où son appellation d'« Afrique en miniature ».

Le Cameroun est un pays au relief contrasté, fait de montagnes, de hautes terres inégalement réparties sur l'ensemble du pays et de quelques plaines étroites. Les hautes terres sont plus fréquentes à l'Ouest, avec une chaîne montagneuse qui prend naissance sur la côte atlantique ayant pour point culminant le Mont Cameroun (4 070 mètres), et s'étire jusqu'au plateau de l'Adamaoua. L'extension du Cameroun du nord au sud lui confère une grande diversité géographique et écologique, que l'on peut découper en cinq zones agro-écologiques : (1) Les hauts plateaux de l'Ouest (province de l'Ouest et du Nord-Ouest), avec une altitude moyenne de supérieur à 1100 m ; (2) la zone soudano sahélienne (Provinces de l'Adamaoua, du

¹ UNESCO/BREDA, op.cit. Selon les données de la Banque mondiale, le taux d'achèvement de l'EPT était de 58% en 2006.

Nord et de l'Extrême-Nord), qui est une région de savanes et de steppes ; (3) les hautes savanes guinéennes; (4) La forêt humide à pluviométrie monomodale en région maritime (zone côtière); (5) la forêt humide à pluviométrie bimodale en région équatoriale (Centre, Sud, Est).



Figure n° 1: Carte des zones agro écologiques du Cameroun (Source : atlas du Cameroun)

2.1.2.2. Le secteur agricole

Les systèmes de productions agricoles et d'élevage du Cameroun sont nombreux et variés et peuvent en l'absence de statistiques fiables être présentés suivant une typologie ayant une valeur indicative (DSDSR, 2005). Il est estimé toutefois que 72 % des unités de production (UP) seraient polyvalentes (concernées par les productions végétales et animales, et, dans la partie méridionale du pays, par la forêt, 25 % spécialisées dans les productions végétales, et 3 % spécialisées dans l'élevage)².

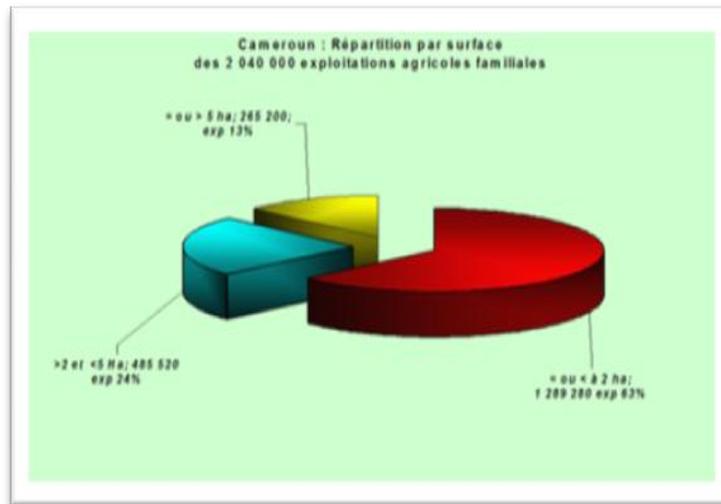
On distingue généralement, au Cameroun, quatre types de systèmes de production : (1) Les systèmes traditionnels extensifs ; (2) Les systèmes traditionnels semi intensifs ; (3) Les systèmes de production d'entreprise ; (4) Les exploitations modernes³.

² Rapport national sur l'état des ressources hypo génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, Cameroun, 2008, p.22

³ Idem

Selon P. DEBOUVRY⁴, le secteur agricole est caractérisé par trois grandes types d'exploitations : (1) Les exploitations familiales ; fondées sur la polyculture associée ou non à l'élevage, elle assure la très grande part des productions ; (2) Les entreprises agricoles ; plus spécialisées, elles sont localisées soit à proximité des villes (petits élevages ou périmètre maraichers), soit en « zones pionnières » (plantations, élevages bovins) ; (3) Les agro industries ; quelques unités (CDC, Sosucam, Socapalm, Pamol, SPFS, Safacam, Hevecam, SPNP/PHP/SBM), très spécialisées et concentrées sur quelques produits (huile de palme, hévéa, banane, canne à sucre). Elles sont souvent localisées à proximité de la côte).

Au niveau des exploitations familiales, la majorité des exploitants, soit 63%, dispose une petite superficie (= < 2ha). La répartition par surface des exploitations agricoles familiales est présentée dans la figure ci-dessous.



Graphique n°6 : Répartition par surface les exploitations agricoles familiales
Source : P. Debouvry – source ONU, <http://esa.un.org/unpp>

Sur le plan de production agricole, le Cameroun dispose d'un potentiel agricole considérable, tant en termes de productions vivrières que de cultures d'exportations. Dans la partie Sud du pays, les exploitations familiales, consacrées à la production vivrière (tubercules, bananes plantain, maïs...) ou de rente (cacao, café) contenant de petites entreprises agricoles et de grandes plantations industrielles, spécialisées dans le palmier à huile, l'hévéa ou la banane dessert. Les systèmes agricoles de la partie septentrionale, eux, combinent les productions céréalières (sorgho, maïs), maraichères et de rente (coton notamment). Il est également une terre d'élevage. L'élevage bovin occupe une place prépondérante, notamment dans l'Adamaoua. Dans l'Ouest et aux abords des centres urbains, la production avicole et porcine s'est considérablement développée.

⁴ DEBOUVRY Pierre: "Cameroun, quelques données démographiques" dossier présenté en 2011 dans la formation de M2 SAT-MOQUAS

Le poids du secteur agricole dans l'économie camerounaise est ainsi considérable. Le secteur contribue à hauteur d'environ 20% au produit intérieur brut du pays et emploi 70%⁵ de la population active. Les exportations de produits agricoles représentent 40 % des exportations totales, hors pétrole. Au sein de la sous-région, l'agriculture camerounaise joue un rôle central : une part importante de la production est en effet exportée vers les pays voisins.

Le développement de l'agriculture camerounaise se heurte toutefois à de nombreux obstacles. Les exploitations agricoles souffrent notamment d'un faible accès aux financements, qu'ils soient destinés à l'investissement ou aux intrants. L'enclavement de certains bassins de production rend difficile l'accès aux marchés, etc. Malgré certains progrès, les organisations professionnelles sont encore peu structurées.

Dans ce contexte, et malgré l'important potentiel de son agriculture, le Cameroun reste importateur de produits vivriers. Le riz et le blé constituent ainsi les plus gros volumes d'importation agricole. La production de sucre et d'huile est insuffisante, ce qui impose au pays de compléter son approvisionnement sur les marchés internationaux.

2.1.3. Quelle politique pour l'insertion des jeunes

2.1.3.1. Grandes évolutions de la politique nationale agricole depuis 1960

Depuis son indépendance, la politique économique au Cameroun, a toujours accordé une place particulière au secteur agricole. Les Gouvernements se sont depuis, rendus à l'évidence que la voie du développement économique passe par le développement de l'agriculture. Ceci, parce que cette activité a toujours été la principale en milieu rural, milieu qui reste le plus concerné par le faible niveau des revenus ainsi que la précarité des conditions de vie.

L'élaboration des politiques agricoles au Cameroun n'a pas toujours été homogène depuis son accès à l'indépendance, elle a connu un certain nombre de mutations :

- une phase de planification allant de 1960 jusqu'au milieu des années 1980. Durant cette phase, six plans quinquennaux ont été mis en œuvre dont cinq sont arrivés à terme, le sixième ayant été interrompu par la crise économique qui a frappé le pays au milieu des années 1980. Cette période de l'histoire du Cameroun fut marquée par une forte présence de l'Etat.

⁵ <http://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/cm.html>.

- la phase de la libéralisation. Suite à la crise économique, le gouvernement, conjointement avec la Banque Mondiale (BM) et le Fond Monétaire International (FMI) ont mis en place les Programmes d'Ajustement Structurels (PAS). L'État camerounais a dû se désengager de l'activité économique afin de laisser les règles du marché la réguler.
- dans le prolongement des PAS, le Cameroun a atteint le point de décision de l'Initiative Pays Pauvre Très Endettés (IPTE) en 2000 dont le point d'achèvement a été atteint en 2006. Avec cette initiative, une nouvelle orientation a été donnée à la politique agricole avec notamment la rédaction en 2005 du Document de Stratégie du Développement Rural (DSDR).

La politique agricole au Cameroun a connu des changements durant ces différentes phases de l'évolution institutionnelle du Cameroun. D'abord, marquée par la forte présence de l'État en amont et en aval de l'activité agricole durant la phase de planification, elle a connu un démantèlement de l'activité étatique avec les PAS et la Nouvelle Politique Agricole (NPA) mise en place dès 1990 et le DSDR, en 2005.

2.1.3.2. Politique agricole actuelle

Pour comprendre la réalité de la politique agricole d'aujourd'hui, un bref rappel du passé est utile. Au cours de la période d'application des différents plans quinquennaux, plusieurs actions ont été menées dans le secteur agricole pour permettre son développement et pour maintenir les producteurs dans le milieu. C'est ainsi qu'il a eu à cette période, l'implantation de diverses structures dans des diverses filières de production agricole, au service des agriculteurs. Le tableau ci-dessous présente la liste des infrastructures instaurées au cours de la période de l'application du cinquième plan quinquennal.

Tableau n° 2 : Liste des agro-industries par spéculation et par province en 1986

Spéculation	Société et Province d'implantation
Banane d'exportation	OCB (Littoral), CDC (South West) SPNP* (Littoral)
Riz	SEMRY (Extrême-Nord), SODERIM (Ouest), UNDVA(North West)
Huile de palme	SOCAPALM, SAFACAM*, SPFS* (Littoral), CDC (South West et Littoral), PAMOL (South West)
Sucre de canne	CAMSUCO, SOSUCAM* (Centre)
Caoutchouc	HEVECAM (Sud), CDC (South West), SAFACAM* (Littoral)
Thé	CDC (South West, North West, Ouest)
Maïs	SODEBLE, MAISCAM*Adamaoua

Source: Stratégies de développement agricole 1980-990 * : entreprises privées

Avec le cinquième plan quinquennal (1981-1985), l'objectif est la modernisation de l'agriculture, en vue du dépassement du stade de l'autosuffisance alimentaire et d'une contribution forte à la croissance économique du pays. Pour ce faire, cinq orientations se sont données et parmi lesquelles « *l'insertion des*

jeunes en milieu rural ». Dans cette perspective, la promotion de l'installation des jeunes en milieu rural vise à juguler le vieillissement des exploitants et des exploitations, ainsi qu'à rendre possible la modernisation de l'agriculture paysanne. Ce plan n'a pas pu aboutir en raison des graves difficultés financières que connaît l'Etat et qui conduisent à la mise en place d'un Plan d'Ajustement Structurel avec le Fond Monétaire International (FMI)⁶ et la Banque Mondiale (BM), puis à l'adoption dans le secteur rural de la Nouvelle Politique Agricole (NPA) en 1990.

Dans le cadre de la NPA, l'Etat s'efforce de créer un cadre stratégique favorable à l'initiative privée ; et des mesures de déréglementation et de privatisation visent à réduire les gaspillages des périodes d'application des plans quinquennaux, à rationaliser les ressources et à trouver des modes de gestion plus efficaces. La privatisation de la gestion du capital des entreprises parapubliques vise à réduire les effets du secteur public. Les entreprises inefficaces sont liquidées et celles qui connaissent des dysfonctionnements réhabilitées.

C'est au cours de cette période qu'il a eu l'adoption de nouvelles lois⁷ en 1992 et 93 régissant le mouvement coopératif, qui ont permis d'insuffler le secteur associatif agricole à partir de la base et la promotion d'organisations interprofessionnelles comme AGROCOM, le CICC⁸ devenant des partenaires à part entière pour le développement du secteur et le développement des systèmes de micro-finance, qui amorce une nouvelle approche décentralisée du financement des besoins sociaux et économiques dans les zones rurales. Donc, l'Etat, les organisations paysannes et certaines ONG, tentent de redynamiser la production agricole traduisant entre autre par la mise en place du Projet National de Vulgarisation et de Recherche Agricole (PNVRA) en 1988, du Fonds National de Développement Rural (FONADER), la mise en place en décembre 2000 de la plate-forme nationale des mouvements paysans : Concertation des Organisations Paysannes du Cameroun (CNOP-CAM), pour ne citer que ceux-là.

Après des décennies marquées par une politique administrée, l'Etat s'est obligé avec la conjoncture d'alors, de libéraliser le secteur agricole, conférant un rôle accru au secteur privé et aux organisations professionnelles. Il s'est de plus doté en 2005, d'une Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), visant « (i) la sécurité et l'autosuffisance alimentaires, (ii) l'augmentation de la productivité et

⁶ Le 1^{er} accord de confirmation en appui au programme du Gouvernement pour stabiliser les finances publiques est conclu en septembre 1988 pour 18 mois et sera inopérant comme ceux de décembre 1991 (pour 9 mois), mars 1994 (pour 18 mois). Celui de septembre 1995 (12 mois) conduira aux négociations du programme pour la Facilité d'Ajustement Structurelle Renforcée conclu en 1997.

⁷ La loi n° 92/006 du 14 août 1992 concernant les sociétés coopératives et les groupes d'initiatives communes (GIC), en remplacement de la loi N° 73/15 du 07 décembre 1973 portant statut des sociétés coopératives. A travers cette loi, de nombreuses organisations de base, ayant un nombre réduit de membres, ont été légalisées et se sont engagées dans un processus de structuration en unions et fédérations de GIC. Cette loi a permis également aux producteurs agricoles, en particulier dans les filières café et cacao, de se libérer du long passé coopératif dirigiste où la non transparence dans la gestion a créé des attitudes de rejet du terme "coopérative" chez les agriculteurs.

La loi de 1993 sur les groupements d'intérêt économique (GIE). Cette forme d'association est plus contraignante sur la responsabilité des membres vis à vis des dettes du groupe. L'enregistrement se fait dans ce cas au registre du commerce.

⁸ AGROCOM : Agriculture et Communications ; CICC : Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café.

*la croissance des échanges agricoles, (iii) l'accroissement des revenus des producteurs ruraux, l'amélioration de leurs conditions de vie et la création d'emploi, et (iv) une gestion durable du capital naturel »⁹. La stratégie du secteur agricole se situait elle-même dans le cadre plus large de la stratégie intégrée du développement rural. Car, comme il est mentionné dans le DSRP, des analyses faites sur le profil de pauvreté au Cameroun montrent que « *la pauvreté au Cameroun est un problème rural* ». Avec cette politique, le secteur rural a bénéficié l'appui de plusieurs programmes gouvernementaux soutenus par des bailleurs de fonds internationaux. Parmi ces programmes, il y en a qui visent l'installation des jeunes dans l'agriculture, c'est le cas par exemple des programmes : PAIJA, PAJER-U, AFOP.*

2.1.3.3. Evolution de la politique d'insertion

L'insertion des jeunes dans le milieu rural a été l'un des objectifs prioritaires du 5^{ème} Plan quinquennal pour le monde rural (1981-1985). Cette insertion telle qu'elle a été conçue vise non seulement la formation dans des centres appropriés et adaptés à son environnement socio-économique, mais aussi à sa réintégration dans un milieu rural grâce à des moyens d'appuis financiers, matériels et moraux. De ce fait, l'État, dans sa politique, a mis en place des aides à travers le FONADER¹⁰ et les organismes relais : « *5961 jeunes ont bénéficié de ces aides publiques de 1977 à 1982 selon la répartition suivante : Centre-Sud 1591, Est 954, Ouest 950, Nord-Ouest 765, Sud-Ouest 167, Littoral 272, Grand Nord 1262* ».¹¹

Depuis l'arrêt des services du FONADER en 1989, l'appui à l'installation des jeunes agriculteurs s'est vu confié au Service des Jeunes Agriculteurs du Ministère de l'Agriculture. Compte tenu de la crise économique sévère qui a frappé le pays avec le PAS, les jeunes n'ont pu bénéficier que des appuis ponctuels d'encadrement entre 1989 et 1996. La problématique de l'installation des jeunes agriculteurs a toujours été la préoccupation de l'Etat. On la retrouve dans la nouvelle politique actuelle et est pris en compte à travers plusieurs programmes d'aide à l'insertion socioprofessionnelle, notamment : FEN, PIASI, PAJER-U, PIFMAS, PACD/PME...

⁹ Extrait du DSDSR

¹⁰ FONADER : Fonds National de Développement Rural

¹¹ « Rapport d'Evaluation du Programme d'Installation des Jeunes Agriculteurs sur l'ensemble du territoire du Cameroun par la SEDA (Société d'Etudes pour le Développement de l'Afrique) 1983 », repris par le PAIJA

2.1.3.4. Evolution de la politique de formation professionnelle agricole

2.1.3.4.1. Un système de formation agricole développé par l'État¹²

Le Cameroun fait partie des rares pays africains qui ont eu dans les années 1970-1980, une politique ambitieuse de formation professionnelle agricole, mais les formations rurales sont mal définies. Ainsi, le pays a développé un système d'enseignement agricole public avec d'une part, des établissements de formation initiale, préparant à des diplômes de techniciens dont les pouvoirs publics avaient besoin pour assurer le développement du secteur rural. D'autre part, des centres orientés vers la formation des producteurs aux techniques modernes de production, dont la mise au point était confiée à la recherche.

Cette politique de l'État avait pour finalité, l'accroissement de la production agricole à partir de l'application systématique des résultats de la recherche agronomique à travers la vulgarisation de nouvelles techniques. Elle était conçue dans le cadre d'une économie agricole administrée post indépendance -mais, mise en place seulement à partir des années 1970-, et dans ce contexte, les encadreurs étaient des agents de l'État et les producteurs étaient approvisionnés en intrants par les services de l'État. De même, la commercialisation de leurs cultures de rentes, principale source de revenus monétaires, était régulée par l'État. En conséquence, l'unique acteur du système était l'État et les institutions représentant les différents ministères, tandis que la mission des établissements de formation initiale, était de former des encadreurs dont l'Etat avait besoin.

La formation des producteurs quant à elle, avait une dimension purement technique et était conçue comme devant assurer la transmission des techniques modernes de production. De plus, les centres ne disposent pas de formation post primaire sanctionnée par un diplôme et s'adressant aux jeunes qui envisagent de devenir agriculteurs, éleveurs ou pêcheurs.

Avec le Plan d'Ajustement Structurel prônées par les institutions dont la FMI et la Banque Mondiale, on a assisté, au cours des années 1980-1996, à la libéralisation de l'économie, avec le retrait de l'État, ce qui fait des producteurs des micro entrepreneurs indépendants, le gel des recrutements dans la fonction publique, l'émergence des nouveaux acteurs (opérateurs économiques, ONG, organisation de producteurs...) et de nouveaux métiers (fournisseurs d'intrants, transformateurs, agents de développement agricole ou rural, ouvriers spécialisés...). Le système a été complètement remis en cause. Cependant, le système de formation agricole a connu dans le contexte d'ajustement structurel imposant, certaines

¹² À partir de MINADER/MINEPIA (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Ministère de l'Élevage des pêches et des Industries Animales), 2007, « Programme de rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche » (AFOP) proposé au Financement C2D

conséquences graves notamment : la suspension de nouveaux établissements et l'arrêt de la fonctionnalisation des diplômés d'agriculture, une baisse considérable de la demande en formation agricole, l'exode massif des formateurs pour d'autres secteurs d'activités, la baisse générale du niveau d'activités dans les structures de formation agricole, le délabrement des infrastructures.

2.1.3.4.2. La volonté de réforme de la formation agricole à la fin des années 1990¹³

Face à l'ampleur des dégâts, observés au cours de la période précédente, l'État camerounais a obtenu l'assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)¹⁴ pour entreprendre une évaluation profonde de la situation, définir les grandes orientations de la réforme du système d'enseignement et de formation agricole et rurale et proposer une stratégie de mise en œuvre des réformes. Les principes de réformes sont validés en 1998, et sont fondés sur la professionnalisation (formation à des métiers), l'adéquation formation/emploi, la régionalisation, la rénovation pédagogique, la requalification des formateurs, la réforme du cadre institutionnel donnant une large autonomie aux établissements. La réforme en profondeur du dispositif de formation professionnelle agricole a commencé en 2007, avec le programme AFOP¹⁵. Les acteurs et dispositifs de formation au Cameroun sont présentés dans le tableau ci-dessous :

¹³ À partir de MINADER/MINEPIA (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Ministère de l'Élevage des pêches et des Industries Animales), 2007, « Programme de rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche » (AFOP) proposé au Financement C2D

¹⁴ Cet appui a eu lieu dans le cadre du projet CMR/6613, cf. FAO, Rome, Département du Développement Durable, 2000, Rapport no FAO-SD-TCP/CMR/6613

¹⁵ Pour « Appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches »

Tableau n°3 : La multiplicité des acteurs et dispositifs de formation au Cameroun*

MINESEC	MINADER/MINEPIA	MINEFOP	MINEJEUN	Secteur privé
-	<p>AFOP : - Formation post-primaire de jeunes producteurs</p> <p>- Formation secondaire d'agents techniques, de techniciens et techniciens supérieurs</p>	<p>SAR/SM et CFPR : Formation post-primaire des jeunes (CQP)</p> <p>FNE : Formations d'insertion par apprentissage, formation en alternance, programme d'emploi des diplômés</p>	<p>PAJER-U : Formation/insertion/auto emploi</p> <p>CMPJ : Insertion sociale et économique</p> <p>PIFMAS : Insertion socioéconomique par le sport...</p>	<p>GIPA : Rénovation de l'apprentissage</p> <p>EFA : Formation agricole et rurale</p> <p>DON BOSCO : Formation post- primaire et secondaire</p>

* : Les sigles utilisés dans ce tableau sont :

AFOP Programme d'appui à la rénovation de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

CFPR Centre de formation professionnelle rapide

CQP Certificat de qualification professionnelle

CMPJ Centre multifonctionnel de promotion de la jeunesse

EFA Ecole familiale et rurale

FNE Fonds national pour l'emploi

GIPA Groupement interprofessionnel des artisans

MINADER Ministère de l'Agriculture et du Développement rural

MINEFOP Ministère de la Formation professionnelle

MINEJEUN Ministère de la Jeunesse

MINEPIA Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales

MINESEC Ministère de l'Enseignement secondaire

PAJER-U Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine

SAR/SM Section artisanale rurale et section ménagère

Source : Les nouveaux dispositifs de formation professionnelle post-primaire. Les résultats d'une enquête terrain au Cameroun, Mali et Maroc (AFD), 2009, p. 47

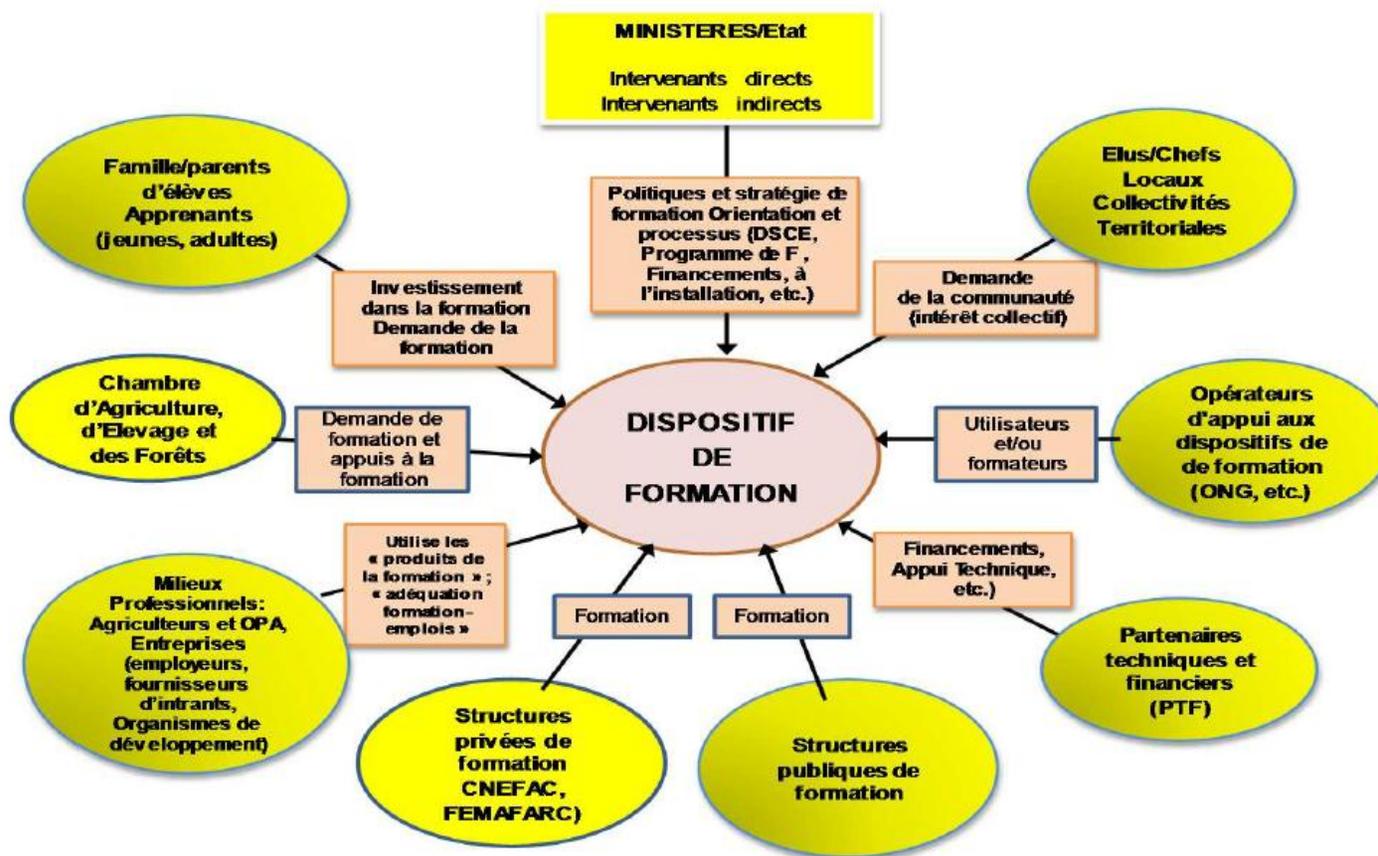


Figure n° 2: Exemple de schéma des parties prenantes dans le dispositif de formation professionnelle agricole et rurale au Cameroun
Source : Réseau International. Formation Agricole et Rurale

2.2. Les programmes d'insertion au Cameroun

Au cours de la dernière décennie, plusieurs programmes ayant rapport à l'emploi des jeunes sont conduits dans le pays à travers les ministères (MINADER, MINDUH, MINEFOP, MINPROFF, MINPMEESA, MINIMIDT et le MINEPIA)¹⁶. La plupart de ces programmes, vise l'accompagnement des jeunes dans des segments d'activités. D'autres, en plus de l'accompagnement sur une durée relativement courte, font aussi dans l'installation des jeunes, c'est le cas par exemple du PAIJA, d'AFOP.

2.2.1. Le programme PAIJA

Ce programme parmi d'autres, est mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) depuis 2006. Sa mission est de faciliter l'insertion des jeunes dans le circuit de production agricole afin de consolider le rôle de l'agriculture dans l'économie et répondre aux défis majeurs de développement. Il est axé essentiellement sur deux volets :

1. Appui des jeunes agriculteurs sur leur propre domaine foncier
2. Installation des jeunes agriculteurs dans les pôles de développement agricole (Sites aménagés par l'État)

Dans le cas des jeunes installés sur leur propre domaine, l'appui à l'installation prend la forme d'un accompagnement et d'un financement de 80% du coût total du projet, pour l'acquisition des facteurs de production (terre, équipements/ infrastructures, intrants...). Les bénéficiaires sont des jeunes isolés, -mais ayant acquis une formation agropastorale d'une durée d'au moins deux années- ou groupés, ayant présenté leur projet à des comités départementaux de sélection, où ils sont sélectionnés sous la base des critères établis en conséquence par le programme. Dans les cas de projets individuels et collectifs sur les domaines privés, 260 projets de groupe et 25 projets individuels de jeunes diplômés des écoles de formation du MINADER sont déjà appuyés.

S'agissant de l'installation des jeunes agriculteurs dans les pôles de développement agricole (Sites aménagés par l'État), six sites sont créés où les jeunes s'y installent. La situation de ces sites est décrite dans le tableau ci-dessous.

¹⁶ (MINADER) Ministère de l'agriculture et du développement rural ; (MINDUH) Ministère du développement urbain ; (MINEFOP) Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle ; (MINPROFF) Ministère de la promotion de la femme et de la famille ; (MINPMEESA) Ministère des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat, (MINIMIDT) Ministère de l'industrie, des mines et du développement technologique ; (MINEPIA) Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales

Tableau n°4 : Situation des sites d'installation du programme PAIJA

Localisation des Sites	Superficie Totale (ha)	Superficie exploitée (ha)	% réalisés	Nombre de jeunes installés	Spéculations prioritaires	Superficie moyenne par jeune (ha)
Wassandé ¹⁷	4500	350	7.78	75	Maïs et soja	5
Nlobesse ¹⁸	1250	215	17.2	70	Cacao et banane plantain	4
Gnibou ¹⁹	500 ha et 100 ha pour l'annexe	130	21.67	43	Palmier à huile, café robusta et maïs	4
Obis ²⁰	500	84	16.8	35	Cacao et banane plantain	4
Ikiliwindi ²¹	100	55	55	19	Cacao et banane plantain	5
Ngyen-Mbo ²²	500	79		20	Caféier arabica	5
Total	7450	913		262		

Source : Entretien avec la coordination du programme PAIJA

Les difficultés de l'installation soulevées par le programme sont d'ordre divers : (i) le problème d'infrastructures avec les sites déjà identifiés mais non encore viabilisés (logement, pistes,...) ; (ii) le découragement de la part de certains jeunes, surtout après avoir suspendu le subsidé que le programme leur a donné au cours des premières années d'installation; (iii) problème de financement, en ce sens que le fond alloué au programme n'est pas toujours disponible à temps pour opérer les activités au bon moment, ce qui retarde le processus et oblige le non-respect du calendrier agricole de la zone.

Avec les jeunes installés sur leur propre domaine : (i) il y a un problème de suivi de ces jeunes par le programme; (ii) la délocalisation de certains projets, généralement sans préavis ; (iii) le changement du projet initial ; (iv) difficultés de remboursement des prêts accordés à ces jeunes par la structure financière qui gère le financement qui est accordé aux jeunes par le programme.

2.2.2. Le programme national AFOP

AFOP est un programme national qui est sous la maîtrise d'œuvre conjointe des deux ministères, le MINADER et le MINEPIA, assurée par une unité de coordination nationale, appuyée par une assistance

¹⁷ Site pilote créé en 2006 dans la Région de l'Adamaoua, Département de la Vina ;

¹⁸ Site pilote créé en 2006 dans la Région du Sud, Département du Dja et

¹⁹ Site créé en 2009 dans la Région de l'Ouest, Département du Noun comprenant l'annexe à Fossong Ellelem dans la Menoua.

²⁰ Site créé en 2009 dans la Région du Centre, Département du Nyong et Mfoumou

²¹ Site créé en 2009 dans la Région du Sud-Ouest, Département de la Meme.

²² Site créé en 2010 dans la Région du Nord- Ouest, Département de la Momo.

technique d'un consortium français²³. Il s'appuie sur la convention signée entre le gouvernement du Cameroun et l'AFD dans le cadre du volet « agriculture et sécurité alimentaire » du Contrat de Désendettement et de Développement passé entre la France et le Cameroun (C2D). Il concerne l'ensemble du dispositif de formation, public et privé. Le but de ce programme est d'améliorer la qualification professionnelle de la population active rurale et d'assurer une meilleure productivité du secteur agro-alimentaire, tout en favorisant une meilleure insertion professionnelle des jeunes dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches. En vue d'atteindre cet objectif, ses interventions se focalisent sur les axes suivants²⁴ :

- 1) Le renforcement des capacités des personnels dans de nouvelles compétences en matière d'ingénierie des dispositifs de formation et l'accompagnement de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme ;
- 2) La réforme du cadre réglementaire pour l'adapter aux nouvelles orientations ;
- 3) Le développement de la formation des producteurs et des jeunes en situation post-primaire, qui porte aussi bien sur l'appui à l'élaboration de projet de centres, la mise en place de nouvelles formations à la demande des producteurs et des jeunes ruraux, que sur la rénovation des équipements et des infrastructures ;
- 4) Le développement de la formation des jeunes issus de l'enseignement secondaire, fondé d'une part sur l'appui à l'élaboration des projets d'établissement et la mise en œuvre de nouveaux programmes de formation et sur l'appui à la rénovation et la construction de nouveaux établissements d'autre part.

Ces quatre composantes techniques sont accompagnées d'une composante transversale permettant la gestion et le suivi de l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre de ce programme.

L'insertion socioprofessionnelle des jeunes, dans les secteurs de l'agriculture de l'élevage et des pêches, qui est l'une des finalités d'AFOP, est donc prise en compte dans la deuxième phase du programme à travers sa composante « *Accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes et adultes formés* », visant ainsi à mettre en œuvre un dispositif global d'accompagnement de ces bénéficiaires, porteurs de

²³ Institutions membres du consortium "assistance technique" : Montpellier SupAgro (DRI, IRC) chef de fil et coordination du consortium. AgroSup Dijon, ENFA (Ecole Nationale de Formation Agronomique de Toulouse), Réseau National des DRIF (Délégués Régionaux d'Ingénierie de la Formation), IEA (Inspection de l'Enseignement Agricole), UNMFREO (UNION Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation), IFOCAP (Institut de Formation pour les Acteurs du Monde Agricole et Rural). **Source : Eléments de langage/signature du contrat AFOP : Yaoundé (Cameroun), 8 octobre 2009.**

²⁴ À partir de MINADER/MINEPIA (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Ministère de l'Elevage des pêches et des Industries Animales), 2007, « Programme de rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche » (AFOP) proposé au Financement C2D

projet à la réalisation de leurs projets. Cette composante se fera à travers quatre (4) volets²⁵ conçus sur une base chronologique : (i) accompagnement à l'élaboration du projet d'insertion ; (ii) accompagnement à la mise en relation apprenant/partenaires ; (iii) accompagnement à la mise en œuvre des partenariats ; (iv) accompagnement à la mise en œuvre du projet d'insertion.

3. Problématique et méthodologie

3.1. La demande du programme AFOP

Les discussions qui ont eu lieu avec le commanditaire au démarrage de l'étude, ont permis d'affiner et de préciser la commande : il s'agit d'analyser les conditions tant d'amont (formations complémentaires, accompagnements technique et financier,...) qu'aval (à travers les référents,...), dans lesquelles, les jeunes formés du programme AFOP vont s'installer, de prévoir les mécanismes sur lesquels le programme pourrait agir pour s'assurer de la réussite effective de ces installations. La problématique qui a été formulée pour guider l'étude est donc la suivante : « *Etude des Conditions et faisabilité de l'insertion/installation des jeunes formés par le programme AFOP* ».

Voyons dans un premier temps ce que nous apprend la littérature sur l'insertion socioprofessionnelle

3.1.1. Cadre théorique de l'insertion socioprofessionnelle

3.1.1.1. Référentiels de différents acteurs

Plusieurs auteurs ont avancé des théories pour expliquer l'insertion socioprofessionnelle, en tant que phénomène que, les jeunes majoritairement, ont à franchir dans leur vie pour accéder à l'emploi. Ainsi, dans le modèle du développement humain de Levinson *et al.* (1978), le travail est une composante majeure. Il permet en effet l'accès à un rôle social et fournit les conditions nécessaires à l'individu pour devenir autonome et se donner une qualité de vie. Dans la perspective levinsonnienne, l'insertion socioprofessionnelle correspond à une période de transition prévisible qui se situe généralement entre l'âge de vingt-deux et vingt-huit ans²⁶, à l'intérieur de laquelle l'individu doit opérer des changements personnels majeurs pour s'adapter au marché du travail. Pour Levinson et ses collaborateurs, l'insertion socioprofessionnelle prend la forme d'une transition qui s'effectue en deux grandes étapes. L'individu passe d'abord par une étape provisoire à l'intérieur de laquelle il effectue un choix vocationnel et teste le marché

²⁵ À partir de MINADER/MINEPIA (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Ministère de l'Élevage des pêches et des Industries Animales), 2011, « Programme de rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche » (AFOP) proposé au Financement 2^{ème} C2D

²⁶ LEVISON D.J. et al. (1978), *the seasons of a man's life*. New-York: Knopf

du travail en occupant différents emplois à temps partiel. Lors d'une seconde étape, appelée étape d'adaptation, le sujet obtient son premier emploi stable. Finalement, dans la perspective que nous proposons Levinson et ses collègues, l'insertion socio-professionnelle est une transition terminée et réussie lorsque le sujet occupe un emploi stable et satisfaisant correspondant à ses rêves personnels.

Selon Riverin Simard (1984), le travail est une pépinière de transitions et la vie professionnelle de l'individu est à la source même de sa qualité de vie et de ses rapports sociaux. Dans son modèle théorique, Riverin Simard (1984, 1990) propose que le processus transitionnel de l'insertion socio-professionnelle s'effectue généralement entre vingt-trois et vingt-sept ans et que cette transition vers le travail constitue une importante période d'incertitudes, d'hésitations et d'ajustements²⁷. D'autant toujours de la possibilité de sa réussite professionnelle, l'individu aura tendance à remettre en question ses rêves de performance lors de son intégration au marché du travail et se trouvera vite confronté à ce que Riverin-Simard a nommé la "règle des limitations nécessaires." L'insertion socio-professionnelle constitue donc dans l'optique du modèle de Riverin-Simard une transition majeure où le sujet se trouve confronté à ses limites et difficultés personnelles ainsi qu'aux limites et contraintes du marché du travail. En débutant dans un emploi, l'individu percevra un fort décalage entre ses rêves et la réalité et devra redoubler de créativité pour s'ajuster aux règles explicites et implicites du marché du travail. C'est principalement en identifiant ses propres limites personnelles et en élaborant des stratégies adaptatives que l'individu pourra, selon Riverin-Simard, atterrir avec succès sur la planète travail et compléter de la sorte cette délicate transition qu'est l'insertion socioprofessionnelle.

Dans la perspective de Neugarten (1976), l'insertion socioprofessionnelle correspond à une transition majeure dans l'existence de l'individu. Cette transition est d'une part influencée par les pressions sociales et le contexte historique dans lequel s'inscrit la démarche d'insertion socio-professionnelle et d'autre part, par la perception subjective qu'a l'individu du changement et du travail²⁸. À l'instar des autres processus de transition, l'insertion socio-professionnelle n'est pas pour Neugarten un processus horizontal c'est-à-dire un processus linéaire, continu et progressif. L'insertion socio-professionnelle se caractérise davantage par un processus vertical c'est-à-dire résultant d'une interaction dynamique entre soi, l'environnement et le temps personnel et social. Partant du schéma théorique que propose Neugarten, le processus transitionnel de l'insertion socio-professionnelle terminé et réussi se définit essentiellement à partir de l'expérience subjective de l'individu, c'est-à-dire à partir de la perception qu'il a du niveau de réussite ou d'avancement de sa propre démarche d'insertion socioprofessionnelle.

²⁷ RIVERIN SIMARD D. (1992), Insertion socio-professionnelle et personnalités vocationnelles. Revue des sciences de l'éducation XVIII, (2), sous presse.

²⁸ NEUGARTEN B. L. (1976), Adaptation and the life cycle. The counseling psychologist

Dans son modèle théorique, Gould (1978), situe le processus transitionnel de l'insertion socioprofessionnelle dans une phase qu'il appelle "Quitter le monde de ses parents" et propose qu'à cette occasion l'individu doit prendre conscience qu'il n'est plus l'enfant de personne, qu'il doit intégrer la notion d'autonomie personnelle et de liberté de choix et construire un style de vie à la mesure de ses talents. Dans la perspective de Gould, le processus transitionnel de l'insertion socio-professionnelle est terminé et réussi lorsque l'individu a su faire un pas évolutif vers une conscience plus adulte en remettant en question certaines prémisses juvéniles pour adopter des idées ou croyances plus matures et autonomes qui lui permettront de prendre en main sa vie personnelle et professionnelle²⁹.

Quant à la théorie du capital humain, elle fait ressortir dans la relation école-travail, l'importance de l'investissement éducatif qui donne en retour à l'individu l'accès à des emplois qui le rentabilisent. Ainsi, la rentabilité sera plus ou moins grande en fonction de l'adéquation, au sens large, entre la formation et le poste de travail. Cette approche définit, en résumé, l'insertion professionnelle à partir de l'investissement dans la formation initiale. L'insertion professionnelle d'un individu s'effectue tant et aussi longtemps que l'emploi occupé ne permettra pas de rentabiliser l'investissement initial en éducation.

3.1.1.2. Référentiel adopté pour l'étude

Dans le cadre de cette étude, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes va être étudiée en considérant trois niveaux :

- (i) Le projet professionnel ;
- (ii) Le porteur de projet ;
- (iii) L'environnement.

Ainsi, **au niveau du projet professionnel** des jeunes apprenants, nous allons nous intéresser aux aspects suivants : (i) le type de projet c'est-à-dire ; sa nature en termes d'activités économiques à mettre en œuvre, ses objectifs, les productions, les marchés cibles, le mode de gestion du projet (individuel/collectif), comment est né le projet, qui a participé à l'émergence de cette idée de projet, (ii) les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ce projet (foncière, capital financier, main-d'œuvre...), (iii) la nature des investissements, (iv) les compétences acquises pendant la formation correspondent-elles aux besoins du projet, si non, quels compléments de compétences nécessaires et qui peut les fournir, (v) les contraintes matérielles, techniques, économiques et sociales, (vi) la faisabilité du projet.

²⁹ GOULD R. L. (1978), transformations: Growth and change in adult life. New-York; Simon and Schuster

Par rapport **au porteur de projet**, l'accent sera mis sur: (i) sa trajectoire c'est-à-dire : son origine (issus de famille agricole ou non, du milieu où il veut s'installer), ses parcours social, scolaire et économique, sa situation familiale, (ii) ses expériences et connaissances dans le métier exploitant agricole, comment il a pu intégrer la formation, d'où vient l'idée de s'installer dans l'agriculture, (iii) ses relations avec son environnement organisationnel, (iv) sa perception de son installation dans l'agriculture,(v) ses motivations et intentions par rapport au métier, (vi) les compétences et expériences acquises au cours de sa formation dans le centre et autres demandes en formation exprimée, par le porteur de projet.

On s'intéressera aussi au patrimoine du jeune par rapport à son projet : de quoi et comment est-il constitué, quelle est l'implication de la famille par rapport au foncier, aux équipements et matériels, au financement et au travail. Cela devra nous permettre de connaître le degré d'autonomie du porteur de projet par rapport à la famille pour les ressources, la gestion et les prises de décisions

Par rapport **à l'environnement** de l'installation, nous visons les acteurs de la formation, les structures d'encadrement du milieu rural, l'accès aux services de base et aux services d'appui à l'agriculture, les contraintes, les risques, les éléments liés au socioculturel...

La figure suivante présente un cadre conceptuel adapté pour l'étude:

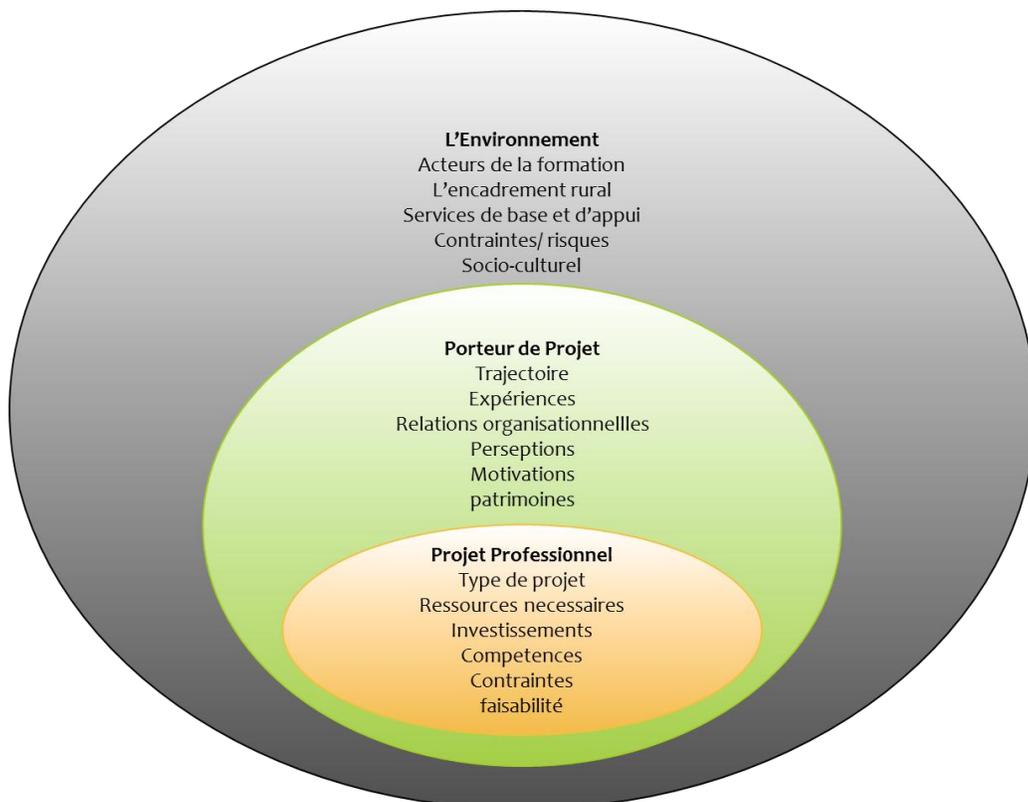


Figure n° 3 : Cadre théorique adopté pour l'étude

Source : Réflexion de l'auteur

3.2. Problématique

La question centrale de notre problématique est de savoir « *Quelles sont -dans la réalité camerounaise- les conditions -matérielle, financière, foncière, sociale et politique- d'insertion des jeunes, au métier Exploitant Agricole ?* » Celle-ci se décline en plusieurs sous-questions notamment :

- 1) Quel est le profil des jeunes formés du programme, en quoi leur particularité de profil peut influencer leur installation, quelles en sont leurs motivations pour le métier et quels sont les besoins complémentaires en formation de ces jeunes ?
- 2) Quelles sont les caractéristiques du projet professionnel de ces jeunes ?
- 3) Le projet, répond-il à la capacité du porteur de projet -par rapport à la formation offerte, ses expériences, sa dotation en facteurs de production-?
- 4) Qu'est ce qui pourrait constituer un frein à l'installation, sur quels leviers doit-on agir en conséquence, quels en sont les facteurs favorables et comment les exploiter ?
- 5) Quels éléments à prendre en compte dans le dispositif d'accompagnement, sur quoi le programme doit être vigilant?
- 6) Quels acteurs, comment ces acteurs peuvent être impliqués dans la démarche, quels rôles à assigner à chacun d'eux?
- 7) Comment la société perçoit ces installations, quels risques, comment responsabiliser la société ?

L'objectif global de cette étude est de définir les conditions matérielles, financières, foncières et sociales de l'insertion/installation des jeunes apprenants à la fin de leur formation dans les centres de formation rénovés. Plus spécifiquement, il s'agit de :

1. apporter des éléments technico-économiques sur la faisabilité, la pérennité, la progressivité des projets d'installation ;
2. établir des pistes de réflexion pour améliorer l'indispensable dispositif d'accompagnement que devra assurer le centre de formation : accompagnement financier, économique, technique et sociale.
3. cibler l'implication du territoire du centre pour assurer la bonne gouvernance du futur dispositif et des différentes procédures à mettre en œuvre.

3.3. Méthodologie

Pour parvenir à répondre à ces interrogations et à atteindre les objectifs fixés, une démarche méthodologique en trois phases a été adoptée :

Première phase : Travaux de préparation :

Les premières démarches ont débuté à Montpellier avec une rencontre avec Carole LAMBERT du service DEFIS³⁰ de Montpellier SupAgro. Cette rencontre avait pour but de nous parler du programme AFOP et de la composition du consortium « Assistance Technique AFOP ». Les discussions tournaient aussi autour du stage, bien que, à cette période, le thème n'était pas encore bien défini. Cette première phase se poursuit avec la recherche documentaire. Celle-ci a été enrichie avec l'appui de l'équipe du Consortium qui nous a fourni de la documentation sur les réalisations dans le cadre du programme.

Nous avons rencontré aussi Pierre DEBOUVRY, « *Socio Economiste Rural retraité* », qui nous a fourni des documents et nous a parlé de la réalité camerounaise et aussi la problématique de la formation rurale et l'installation des agriculteurs.

Les premiers travaux sur Montpellier se sont terminés avec une soutenance du protocole de mémoire.

Deuxième phase : Travaux de terrain

Cette phase a débuté à la mi-mai, avec une présentation en détaille du programme par KALGON PAGNA et ABDOU MAHAMAT respectivement ; Chef de composante « *Renforcement des capacités* » et Chef de composante « *Développement de la formation des jeunes issus de l'enseignement secondaire* ». Cette présentation s'enchaîne avec l'intervention des deux encadreurs de stage : Pierre Blaise ANGO et Elvio VIRGILI, respectivement ; Coordonnateur National et Assistant Technique du programme. Cette dernière rencontre avait pour but de cadrer la problématique, de fixer les attentes et en dernier lieu, de faire un planning de terrain. Ce planning a été mis en place, mais n'a pas été respecté comme prévu, ceci a été modifié en fonction de la réalité du terrain.

Lors de la séance avec les encadrants, Il a été décidé de diviser les travaux de terrain en deux temps :

- d'abord, de travailler avec les jeunes qui se sont déjà installés -soit de par eux-mêmes, soit par d'autres programmes-. Cette stratégie nous permettra au préalable, de comprendre la complexité de l'installation d'acteurs dans l'agriculture et d'en tirer des enseignements afin de mieux appréhender le cœur du travail ;
- Dans un second temps, de travailler sur le dispositif d'AFOP, à travers ses différentes composantes (centre- référents-parents/parrain) et autres acteurs externes à la formation.

Cette phase se poursuit avec la construction des outils d'entretiens. Pour les jeunes déjà installés, leur outil a été testé auprès d'un jeune agriculteur en activité, identifié par le Coordonnateur du programme. Dans l'ensemble, tous les guides ont été retouchés à plusieurs reprises en fonction des premiers résultats

³⁰ DEFIS : Développement, Expertise, Formation et Ingénierie pour le Sud

obtenus, qui montraient d'autres aspects à explorer ou à relativiser, des manières différentes pour aborder certains thèmes dans le but d'éviter d'avoir un tropisme qui ne soit pas collé à la réalité camerounaise.

Au cours de la mise en place des dispositifs d'entretiens, nous avons assisté à une séance du comité de pilotage. C'était une occasion de faire remarquer notre présence au sein du programme, mais aussi de rencontrer certains acteurs notamment le CICC.

Nous avons eu aussi, une séance de travail d'une semaine avec les moniteurs dans leur centre de professionnalisation à Zoum. C'était l'occasion pour nous, non seulement d'avoir une première impression du degré d'avancement des projets des apprenants dans les différents centres, mais aussi de comprendre les attentes du programme de ces projets. Ces attentes ont été exprimées à travers des cours magistraux dispensés par le Coordonnateur National aux moniteurs, auxquels nous avons participé.

Pour conduire l'étude, deux régions ont été ciblées : l'Ouest et le Littoral

- 1) Dans la région de l'Ouest, plus particulièrement dans le département du Noun, arrondissement de Fouban, nous avons rencontré les jeunes installés et accompagnés -hors AFOP-, qui se sont formés par le CEFAN³¹. Le choix de ce centre a été fait par nos maîtres de stage, en fonction des expériences de ce dernier en matière de formation et d'accompagnement des jeunes. Nous avons passé une semaine dans ce centre pour travailler avec ces jeunes.
- 2) Dans la région du Littoral, au niveau des districts de Bonamatoumbé et de Ndoungué, respectivement dans les départements de Wouri et Mounjo, nous avons été affectés dans deux centres de formation; CFJP³² et FEN³³, pour travailler sur le dispositif d'AFOP et aussi, sur les installations spontanées non accompagnées -à travers les référents professionnels d'AFOP-. Le choix de ces centres a été fait par le Coordonnateur National du programme, en fonction du niveau d'avancement des jeunes dans la rédaction de leur projet. La base du choix a été la grille ci-dessous.

Le niveau d'avancement des projets dans les centres a été approuvé par leurs moniteurs respectifs lors de la séance de travail que nous avons eu avec eux au CPM³⁴ de Zoum.

³¹ CEFAN : Centre de Formation des Agriculteurs du Noun

³² CFJP : Centre de Formation des Jeunes Pêcheurs de Bonamatoumbé

³³ FEN : Ferme Ecole de Ndoungué

³⁴ CPM : Centre de Professionnalisation des Moniteurs

Tableau n°5 : Grille d'élaboration du projet socio-professionnel

ÉTAPES	ÉLÉMENTS DE CHAQUE ÉTAPES	DÉSCRIPTION DES DIFFERENTS ÉLÉMENTS DU PROJET DU JEUNE
Caractérisation du porteur du projet	Trajectoire de vie du jeune :	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dimension cognitive ▪ Dimension social ▪ Dimension économique 	
	Préoccupations, envies, désirs	
	Motivations profondes	
Identification	Diagnostic de la situation initiale	
	Environnement socio-économique du projet	
	Etude de faisabilité technique	
	Etude de marché	
	Atouts	
	Contraintes	
	Opportunités	
	risques	
Elaboration du projet	Choix stratégiques	
	Enjeu	
	Finalités	
	Objectifs	
	Systèmes de production :	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Systèmes de cultures, (caractérisation) ▪ Systèmes d'élevage, (caractérisation) 	
	Planification des activités à mener	
	Evaluation technico-économique	

Le choix des jeunes à enquêter se base sur des critères spécifiques :

Pour les jeunes déjà installés ; l'échantillonnage a été réalisé à partir de la base de données du CEFAN, dans le cas des installations accompagnées. Il est porté sur un total de 135 jeunes formés du centre depuis sa création en 1993. Le choix tient compte de la nature du projet d'installation des jeunes et de la localisation de ces derniers, par rapport au centre de formation, quant aux installations spontanées non accompagnées - étudiées à travers les référents d'AFOP-, l'échantillonnage a été basé sur la liste des référents dans les centres : CFJP et FEN, en tenant compte de la nature de leurs spéculations, en lien avec le projet des apprenants de ces centres. Aussi aboutissons-nous à un échantillon de 13 installations accompagnées et 14 installations spontanées non accompagnées.

Dans le cas des apprenants du programme AFOP ; l'échantillonnage a été basé sur le niveau d'avancement dans la rédaction des projets. Ainsi, nous avons abouti à un échantillon de 19 apprenants sur un total de 64, répartis entre les deux centres (CFJP et FEN). Le tableau suivant présente la répartition de l'échantillon par centre :

Tableau n°6 : Répartition des enquêtés par centre de formation sur le terrain

Centre	Localisation	Total apprenant	Total apprenant enquêté	Poids de l'échantillon sur la sous-Population (%)	Poids de l'échantillon sur la Population (%)
CFJP	Bonamatoumbé	33	9	27	14.
FEN	Ndoungué	31	10	32	15
Total		64	19		

Sources: Enquêtes de terrain

En plus ces jeunes avec qui nous avons travaillé, d'autres acteurs -qui sont directement impliqués dans le programme, mais aussi qui en sont extérieurs-, ont été aussi interviewés. Ainsi, nous avons eu à enquêter : (i) les quatorze (14) référents -précédemment indiqués-, sur leur métier de « *référent professionnel* » au programme AFOP. Le fait d'avoir un double chapeau, le choix de cette catégorie d'acteur, nous a été opportun pour l'étude; (ii) deux (2) Directeurs de centre ; (iii) quatre (4) moniteurs ; (iv) dix (10) parents/parrains ; (v) deux (2) chefs de village ; (vi) la CZ ³⁵du Littoral et son adjoint ; (vii) quelques membres du conseil de gestion des deux centres ; (viii) quelques autres cadres des ministères de l'agriculture et de l'élevage ; (ix) une (1) IMF³⁶ ; (x) une (1) interprofession : le CICC³⁷ ; (xi) quelques programmes : ACEFA³⁸, PAIJA³⁹ et projet le PACA⁴⁰.

Cette deuxième phase de la démarche a pris fin au début d'août, avec une restitution partielle auprès des maîtres de stage, des données collectées et quelques éléments de résultats obtenus au cours des trois mois de terrain.

Troisième phase : Rédaction et soutenance du rapport

Cette dernière phase a eu lieu à Montpellier au cours de la période fin- août à novembre. Les travaux de rédaction sont conduits sous la direction de notre Tuteure pédagogique.

3.4. Limites de l'étude

Les principales limites de ce travail sont les suivantes :

- 1) Le critère de choix des apprenants à enquêter dans les deux centres, ne nous a pas permis de toucher la diversité de situation par rapport à leur attitude vis-à-vis du programme. Cela présente

³⁵ CZ: Correspondance de Zone

³⁶ IMF: Institution de Micro Finance

³⁷ CICC : Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café

³⁸ ACEFA: Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agricoles

³⁹ PAIJA: Programme d'Appui à l'Initiation des Jeunes Agriculteurs

⁴⁰ PACA: Projet d'Amélioration de la Compétitivité Agricole

comme effet de résultat, une tendance normale par rapport à ce qu'on attendait des jeunes; une situation qui n'est pas toujours vraie en réalité dans les centres de formation ;

- 2) Lors de la phase de terrain, les projets des apprenants dans les centres n'ont pas été encore finalisés et subissent au fur et à mesure, des changements en termes de la nature des spéculations à mettre en place et aussi en termes de la dimension de chacune d'elles. Ce qui nous a limités dans l'analyse des projets des apprenants.
- 3) Dans l'analyse de l'environnement institutionnel et organisationnel du milieu rural, nous nous sommes intéressés aux Institutions de Micro Finance, comme un acteur de développement, pour savoir leur dispositif de crédit et de financement des projets de jeunes. Cependant, l'accès à ces structures a été contraignant en ce sens qu'elles n'étaient pas disposées à nous recevoir et à nous fournir des informations avec notre statut de stagiaire.

CHAPITRE II

CONDITIONS D'INSTALLATION D'AGRICULTEURS HORS AFOP

2. Conditions d'installation d'agriculteurs hors AFOP

2.1. Présentation générale de la zone d'étude

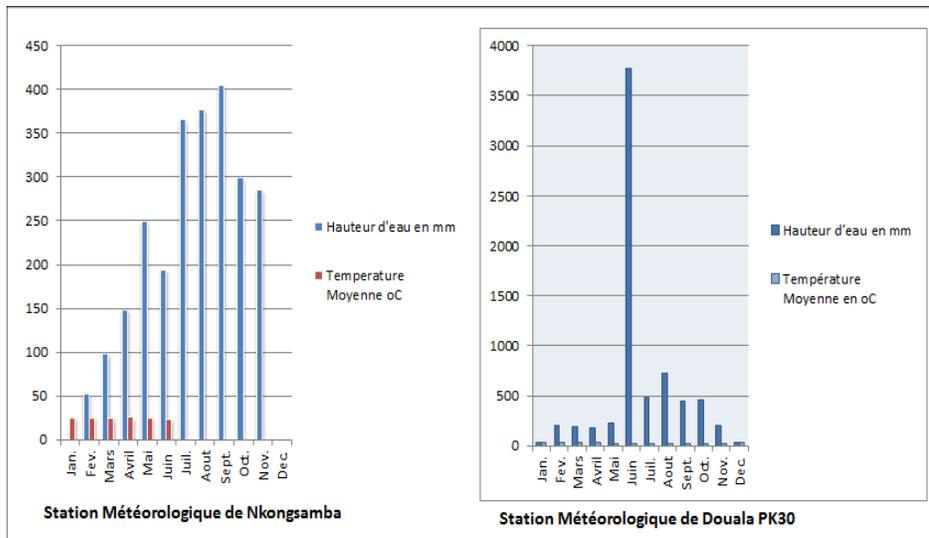
L'étude s'est déroulée dans la partie littorale du Cameroun. La Région du Littoral est marquée par la position côtière de la région à travers son voisinage de l'océan atlantique et ses nombreux cours d'eaux qui en font le deuxième potentiel hydroélectrique de l'Afrique après le bassin du Congo. Elle s'étend sur une superficie de 20 250 km² est très inégalement répartie entre les 4 départements qu'elle compte : Wouri (923 km²), Mounjo (3 723 km²), Nkam (6 271 km²) et la Sanaga Maritime (9 311 km²). Elle est limitée : au sud par l'océan atlantique et le département de l'océan ; à l'est par les départements du Nyong et Kellé, de la Lékié et du Mbam ; au nord par le département du Nde, du Haut-Nkam, et de la Ménéa ; à l'ouest par les départements du Fako et du koupé Manengoub

Le relief est composé de deux grands ensembles à savoir :

- la plaine Côtière qui couvre tout le bassin de Douala ainsi que la région de l'estuaire et est composée de dépôts sédimentaires et Alluvions. L'altitude moyenne ne dépasse pas 30m et la zone est caractérisée par la présence des criques, des bandes de sables.
- les hautes terres qui se divisent d'une part en hauts plateaux du Littoral dont l'altitude moyenne ne dépasse pas 200m et qui couvre la région de Ndom et de Ngambé dans la Sanaga - Maritime, ainsi qu'une partie du département du Nkam dans le département du Mounjo et d'autres parts en zones montagneuses qui se prolongent (plaine de Mbo) séparent le massif de l'Ouest et celui de Manengoumba. Les principaux massifs sont les monts Manengoumba, Koupé et Nlonako.

Le climat est du type subéquatorial chaud et humide caractérisé par :

- une pluviométrie annuelle élevée avec près de 250 jours de pluies par an. Les diagrammes suivants présentent la répartition annuelle ;



Graphique n° 7 : Pluviométrie annuelle

Source : Bureau Statistique à la Délégation Régionale de l'agriculture (Littoral)

- une humidité relativement élevée de 85 % surtout en saison de pluies ;
- des amplitudes thermiques variables selon les régions (faibles en zone côtière et élevées en altitude) ;
- une faible insolation en dehors des zones situées en altitude.

L'ensemble de ces caractéristiques climatiques confère à la Région de nombreux atouts pour le développement des activités agricoles.

Composée d'une forêt primaire originelle graduellement remplacée par une forêt secondaire et une savane boisée (régions de la Sanaga-Maritime, du Mungo et du Nkam), la végétation est de type équatorial. La bordure côtière et la région de l'estuaire sont recouvertes par la mangrove composée surtout de palétuviers.

Le réseau hydrographique de la Région du Littoral est dense et enchevêtré du fait de l'humidité. Tous les cours d'eau ont une direction générale Nord-est/Sud-ouest ; l'estuaire du Cameroun constitue cependant le lieu d'attraction privilégié. Ainsi, le Mounjo, le Wouri, la Dibamba y mêlent leurs eaux. Ces fleuves sont par ailleurs coupés par des rapides et des chutes qui les rendent peu navigables. L'hydrographie de la Région est constituée de l'océan Atlantique et de nombreux lacs dont les plus connus sont le lac Ossa, le lac MBoli, et le lac Tissong.

Selon le BUCREP (Bureau central des recensements et des études de la population), la Région était au 1^{er} janvier 2010 peuplée de 2 865 795 habitants, (14,8% de la population totale) dont 1 431 870 de sexe féminin. Avec une densité de 141,5 habitants au km², la plus importante du Cameroun et à un taux de

croissance annuel de 3,41%, qui est largement supérieur à la moyenne nationale de 2,9 %. Les habitants de la région sont repartis à 7,5% dans les grandes villes, notamment Douala, Edéa et Nkongsamba.

La région du Littoral est pratiquement le poumon économique du Cameroun. En effet, les 2/3 des sociétés Industrielles du pays y sont installés et évoluent dans les domaines de l'agro-alimentaire, la textile, la sidérurgie etc.

C'est aussi une zone de grandes plantations industrielles de bananiers, d'ananas, de caféiers robusta et de cacaoyers, d'agrumes et de cultures fruitières (de Mbanga à Nkongsamba) de palmiers à huile et d'hévéa sur les basses terres du Wouri et de la Sanaga- Maritime.

L'élevage et la pêche occupent une place de choix dans le secteur économique de la région. Ainsi, la pêche Industrielle et artisanale Maritime sont les principales activités relevant de la compétence du département ministériel (MINEPIA). La pêche continentale quant à elle se pratique dans les cours d'eau intérieurs de la région (du Wouri, et de la Sanaga-Maritime).

L'élevage porcin pourtant bien pratiqué dans la région connaît un développement en dent de scie dû aux méfaits de la PPA apparu en 1982 et qui sévit de manière endémique. Cette activité bénéficie actuellement l'appui du Programme de Développement de la Filière Porcine (PDFP).

Enfin, l'aviculture est suffisamment développée dans tous les départements de la région qui abrite les plus grands couvoirs du pays. Ce qui est un atout incontestable pour le développement de la filière aviaire dans les quatre départements.

2.2. Les installations spontanées non accompagnées illustrées par les cas des référents professionnels du programme AFOP

2.2.1. Archétype de trajectoire des jeunes

Les installations spontanées sont celles qui sont nées à l'initiative individuelle, avec ou sans un projet pré conçu et sans incitation de programmes et projets gouvernementaux. Au Cameroun, ces installations sont d'importance où 68 000 unités se sont renouvelées chaque année⁴¹. L'étude de l'histoire des changements révèle que les installations se sont faites selon un environnement qui a évolué dans le temps, mais également en fonction des conditions particulières de l'exploitant et de sa famille.

Issus du milieu rural et de famille agricole, ces jeunes, dès leur jeune âge, ont commencé à pratiquer de l'agriculture avec leurs parents et parallèlement, ils ont débuté leurs études classiques dans le milieu.

⁴¹ DEBOUVRY P. (2012) « Démographie et développement du capital humain »

Avec ceux-là qui ont pu décrocher leur CEPE, il se présente un mouvement de déplacement du village pour les villes dans le but de continuer leur cursus scolaire, étant donné que le milieu rural est privé de certaines infrastructures.

Généralement, la vie dans les villes n'est pas celle du village. Ces immigrants font face à des difficultés socioéconomiques notamment : difficultés à payer la scolarité de leurs études, les conditions de logements difficiles chez un oncle, une tante ou autres membres de leur famille et éventuellement des difficultés à satisfaire les besoins quotidiens.

Face à ces différentes contraintes, nous rencontrons majoritairement des jeunes qui n'ont pas pu boucler leur cursus scolaire car, beaucoup d'entre eux ont abandonné pour faire d'autres activités. L'origine de tout cela semble être dû au fait que les revenus tirés des activités agricoles de leurs parents ne permettaient pas de faire face à certaines exigences, d'autant plus que les charges familiales sont généralement nombreuses par rapport au nombre d'enfants dans le ménage. Cette réalité présente comme effet, un fort taux d'abandon des jeunes dans le milieu scolaire. À cela s'ajoutent aussi les pertes précoces de parents, les charges familiales qui leurs sont imposées prématurément, sont autant de facteurs qui peuvent impacter négativement la scolarisation des jeunes. Cependant, il existe quelques-uns qui, malgré tout, ont pu obtenir leur baccalauréat et un diplôme d'étude supérieure et avec le temps, ils ont pu intégrer l'administration publique et ou privée.

Une fois abandonné le milieu scolaire pour les diverses raisons exprimées ci-dessus, les jeunes se lancent dans diverses activités économiques. Parmi ceux qui ont laissé le village, ceux qui ont eu un retour immédiat dans leur territoire d'origine ont rares. La majorité reste généralement dans les villes pour se lancer dans le petit commerce de toutes sortes (denrées alimentaires, petites quincailleries...), d'autres, dans les activités de « pousse » au niveau des différents marchés de la ville, de taxi moto, ouvriers dans les industries et la sous-traitance, manœuvre dans les chantiers de construction. Quelques-uns ont eu, à partir de leur économie, à apprendre un petit métier.

D'autres jeunes arrivent dans les villes pour se lancer dans les mêmes activités, disant que la ville est plus rentable que le milieu rural où les activités pratiquées (agriculture et élevage) sont saisonnières alors que les besoins sont quotidiens. De plus, les conditions de travail dans l'agriculture sont souvent pénibles et les contraintes liées à l'environnement de production sont fortes. L'accès difficile au marché, le manque d'infrastructures ainsi que la précarité du cadre de vie, sont autant de facteurs qui provoquent un certain mépris des jeunes pour le milieu rural en général et pour l'agriculture en particulier.

À partir de l'âge de 19 ans et plus, les jeunes ont commencé à changer de statut et à s'engager dans la vie en couple en se mariant ou vivant en concubinage, ont des enfants et donc des responsabilités et des

charges importantes qui les obligent à faire beaucoup plus d'efforts pour répondre aux exigences de la vie quotidienne.

Après avoir passé quelques temps dans les villes, les besoins de retourner au village se fait sentir par rapport à la croissance de la population urbaine face au marché du travail qui devient de plus en plus limité à satisfaire les demandes d'emplois.

Une fois au village, les jeunes exercent les travaux ruraux et sont ouvriers agricoles. Certains ont dû malgré tout, continuer leurs activités de taxi-moto dans le village et de potage dans les marchés jusqu'à ce qu'ils finissent par s'installer véritablement dans l'agriculture.

Ceux qui ont intégré l'administration, à un moment donné, planifient leur retraite sur la base de l'agriculture et constituent une forme spécifique d'installation en agriculture.

Les installations de jeunes se sont donc mises en place avec beaucoup de difficultés liées aux ressources financières, à l'accès difficile au foncier pour certains, le manque de compétences techniques pour d'autres et autres contraintes liées aux facteurs socioculturels.

Pour analyser finement les installations spontanées, nous allons aborder, à partir des cas concrets à travers les référents professionnels du programme AFOP, les différentes situations de trajectoire d'installation ainsi que leurs aspects technicoéconomiques et sociaux.

2.2.2. Typologie des installations

Rappelons qu'un échantillon de quatorze référents AFOP a été interrogé. Ces jeunes sont issus du milieu rural et de famille agricole. Dès leur jeune âge, ils ont commencé à pratiquer l'agriculture avec leurs parents et ainsi, ils ont commencé à prendre goût du métier. Un seul d'entre eux n'a pas eu la possibilité de fréquenter même les classes primaires à cause de la mort de ses parents dès son jeune âge. Tous les autres ont eu leur CEPE. La moitié d'entre eux (7/14), a arrêté ses études parce que leurs parents n'avaient pas de moyens suffisants pour continuer de financer leurs études, tenant compte de la taille de la famille. Ils sont 6/14, à avoir eu une formation supérieure en technique agricole et vétérinaire.

Au cours de leur trajectoire, ils ont eu à participer à plusieurs séminaires de formation portant sur les conduites d'élevage, le traitement de certaines maladies des animaux à base de plantes médicinales, la conduite de certaines cultures et aussi, sur la fabrication de provende. Ils ont tous une charge familiale (entre 1-12 enfants).

Parmi eux, deux sont des fonctionnaires retraités de l'administration publique depuis six (6) années et quatre (4) autres sont des fonctionnaires en activité, dont un dans la fonction publique.

Les trajectoires d'installation des référents montrent que trois (3) types situations quant à l'acquisition du foncier : (i) 9/14 ont acquis leur foncier par achat ; ce sont généralement des gens qui sont extérieurs du village ; (ii) 3/14 en ont hérité; (iii) 2/14, par héritage et par achat.

En se basant sur les variables liées à la trajectoire de ces installations, trois situations ont été remarquées :

Reprise de l'exploitation familiale : Sur l'ensemble de l'échantillon, 2/14 ont repris l'exploitation familiale dont l'un depuis 30 ans et l'autre depuis 10 ans. Issus d'un système d'exploitation ancien, ils ont appris et vécu avec leurs parents. De façon générale, ils ont tout le temps travaillé sur l'exploitation et donc préparé pour une reprise future pendant qu'ils étaient jeunes. Ils ont hérité de l'exploitation familiale après le décès de leurs parents. Dans les deux cas, la reprise de la ferme familiale a été précipitée sans qu'ils n'aient atteint un niveau de formation nécessaire pour conduire une exploitation. Cependant, ils ont eu à participer à des séminaires de formations de courte durée qui les ont aidés dans leur parcours d'installation. Ces formations portent notamment sur la conduite de certaines cultures dont le palmier à huile, les techniques de transformation de noix de palme, la conduite de certains élevages dont le porc, les poulets de chair... *« J'ai 60 ans, je suis élevé dans une famille d'agriculteurs, nous sommes deux fils, le cadet est en Europe depuis quelques temps, c'est moi qui m'occupe de l'exploitation de mon feu père. J'ai 30 ans de terrain, je n'ai pas eu la chance d'aller à l'école car ma mère est morte quand j'avais 8 ans et mon père, quand j'avais 19 ans.... J'ai trouvé sur place une exploitation de 15ha de caféier que mon père a créée... J'ai pris goût du métier et je m'y suis accroché..... J'ai commencé à exploiter les parcelles en 1972, j'ai agrandi l'exploitation et grâce à cela, j'ai pu créer une palmeraie de 15 ha, que j'ai débuté avec 150 plants....JI 2⁴²»*

S'installer après une formation agropastorale : 7/14 sont ceux qui se sont installés après qu'ils aient suivi soit - à la suite de leur scolarisation primaire obligatoire, une formation professionnelle agricole-, soit -après leur Baccalauréat, une formation avancée toujours dans le domaine-. Le choix de se former dans le métier n'a en aucune façon été influencé ou orienté par leurs parents. Ces derniers aussi n'ont pas de façon directe été moteurs dans le choix de leur fils à l'insertion dans le métier agricole, cependant, ils le sont, indirectement, de par leurs activités d'exploitant auxquelles, leur fils a dû participer et apprendre dans les activités de la ferme. Ce sont donc des jeunes qui, durant leur enfance, ont passé des moments sur

⁴² Extrait des entretiens

l'exploitation et y mettent les mains. Ce contact permanent avec l'exploitation constitue un atout pour le jeune en formation.

Certains d'entre eux ont eu à bénéficier de certains avantages de quelques projets de développement à travers les GIC dont ils font partie : formation, dotation en animaux (porc/volaille), en provende et aussi de l'assistance technique. Pour être bénéficiaire de ces projets, il faut obligatoirement se grouper en Groupe d'Initiative Commune. Dans ces groupements, généralement, on rencontre les membres d'une même famille. *« J'ai étudié au Centre de Formation Zootechnique et Vétérinaire, de 1997-1999. Durant cette période, j'ai pratiqué sur l'exploitation de mes parents,...en 2002, je me suis installé pour mon propre compte sur un espace que j'ai loué au début et acheté en 2006,...j'ai débuté avec 500 poulets de chair.... JI 7⁴³»*

Reprise d'activités de la ferme après avoir travaillé à l'extérieur : 5/14 se sont installés après avoir eu à travailler soit dans l'administration publique, soit dans le secteur privé. Parmi eux, deux sont à leur retraite et deux autres sont encore des fonctionnaires et parallèlement, ils s'installent dans le métier d'exploitant agricole. Quelques-uns sont membres de GIC. Ils ont tous suivi, au cours de leur parcours, des formations et trois d'entre eux, ont obtenu une formation supérieure en agriculture et élevage. Ils ont exercé des métiers allant de la fonction d'enseignant, au conducteur (chauffeur) et employé aux ministères de l'Agriculture et de l'Élevage comme technicien. *« Depuis mon jeune âge j'exerce dans le métier avec mes parents.... Je n'ai pas été très loin avec les études classiques, je me suis arrêté en 6^{ème} secondaire...Je suis membre d'un GIC depuis 2005 et on a bénéficié de plusieurs avantages grâce à ce mouvement...J'ai suivi plusieurs séminaires de formations tant sur les élevages de porcs que sur certaines cultures dont le taro le bananier plantain, le maïs... J'ai passé quelques années au Ministère de l'agriculture.... pour le moment je suis retraité depuis 2004...C'est à ce moment que je me suis lancé à fond dans les porcs avec 6 sujets de 3 mois...JI 8⁴⁴ ».*

Ces trajectoires expriment ainsi la diversité des profils des agriculteurs, qui, en majorité, s'installent après avoir eu une expérience professionnelle, conséquente, avec ou sans lien direct avec l'agriculture. À noter la place fondamentale accordée à la formation technique et professionnelle dans les installations.

⁴³ Extrait des entretiens

⁴⁴ Idem

2.2.3. Analyse des systèmes de production

Les référents AFOP rencontrés habitent le Wouri et le Moungo, zones présentant les mêmes caractéristiques agro climatiques et les mêmes systèmes de cultures et d'élevage. À travers les exploitations de référents étudiées, nous avons identifié les systèmes de cultures et d'élevage qui sont prédominants dans la zone.

2.2.3.1. Les systèmes de cultures

Les cultures pratiquées dans la zone sont la dominance des cultures vivrières : le taro, le manioc, l'arachide, maïs ; l'ananas, la culture du bananier plantain, des légumes-feuilles tels que la morelle noire, le ndolè et les cultures pérennes notamment le palmier à huile, le caféier et le cacaoyer. En dehors de ces cultures, il y a aussi l'exploitation des essences forestières telles que la prune, le cola, les noisettes et aussi des arbres fruitiers dont l'avocatier, le mandarinier, l'oranger. Ces arbres fruitiers et forestiers font objet d'exploitation par les agriculteurs et sont donc une source de revenu complémentaire pour la famille. Dans la plupart des cas, ces derniers, sont gérés par les enfants qui en assurent la vente des fruits soit au marché, soit en bordure des routes, aux voyageurs. Il y a aussi la pistache généralement associée aux autres cultures. Les principaux systèmes de cultures sont les suivants :

2.2.3.1.1. Systèmes de cultures à base de Palmier à huile

Du nom scientifique *Elaeis guineensis*, le palmier à huile est cultivé pour ses fruits dont on extrait l'huile de palme, très consommée dans l'alimentation des ménages. Dans certaines exploitations, on extrait aussi, à partir du collet, le vin de palme qu'on appelle couramment «vin blanc».

Le palmier à huile existe dans la zone depuis l'indépendance. On y trouve de grandes plantations de l'ordre de 15 ha et plus et aussi de petites unités de production de moins d'un hectare. Cette culture est très bien adaptée à la zone par rapport à l'altitude et la pluviométrie. Dans ces systèmes, dès la première année de plantation jusqu'à la quatrième année, nous pouvons rencontrer sous le palmier, les cultures suivantes : le bananier plantain, le taro, le maïs, le manioc. On en retrouve généralement quelques arbres fruitiers et forestiers.

L'itinéraire technique de la culture commence par la production des plantules en pépinière. La pépinière doit être installée sous abri -comme c'est le cas pour les autres cultures en pépinière-, à proximité des points d'eau et non loin du site d'implantation. La durée maximale en pépinière est de 1 an. À cet âge, la

plantule est très vigoureuse et prête au changement de situation (sol, exposition au soleil plus intensément etc.

La transplantation du jeune plant se fait généralement au cours de la petite saison de pluie et à la première pluie. Bien avant la mise en terre, des activités de préparation de sol sont envisagées se sont : l'abattage, le défriche-brûlis, le nettoyage de la parcelle. Ensuite, on procède au piquetage qui se fait généralement à 9m/9 m et la trouaison. La densité de semis est de 140 plants à l'hectare. Une fois mise en place la plantation, l'exploitant érige généralement des pièges et appâts empoisonnés autour des pieds pour lutter contre les ravageurs dont le charançon et autres.

Dès-que la plantation est mise en place, au cours de la première année, on commence à faire la culture du maïs, du macabo, du bananier plantain et autres, jusqu'à la quatrième année. À partir de la 4^{ème} année de plantation, on élimine toutes les cultures et on l'aïse le palmier seul sur la parcelle. L'âge moyen d'une palmeraie est de 20 ans. Les opérations à conduire une fois mise sur pieds, tournent autour du désherbage, de l'application d'engrais, le nettoyage du pied par l'enlèvement des feuilles mortes et enfin, la récolte qui survient à partir de la quatrième année.

Dans la zone, le prix moyen d'une plantule de palmier à huile est de 1000FCFA, la trouaison à la parcelle se fait au coût de 100FCF/trou, la mise en terre est de 50FCFA/plant. Idéalement, la récolte débute à la quatrième année et se fait tous les jours. Le coût de la main-d'œuvre pour la récolte est de 100FCFA/pied et chaque pied peut contenir entre 8 à 15 régimes. Lorsque l'arbre atteint une certaine hauteur, la récolte se fait au moyen d'une corde confectionnée en conséquence.

L'extraction de l'huile à travers les noix de palme se fait au moyen des presses, disponibles dans les villages. Elle peut se faire aussi manuellement selon des procédés traditionnels. Il est à souligner que la machine à presser est très couteuse et les unités d'extraction existantes appartiennent généralement aux GIC qui offrent à la communauté des prestations de service. Le prix du pressage est fixé par litre d'huile extraite, soit 1500FCFA/fût de 20 litres



Fig. n°4 : Extraction de l'huile de palme

La production de la première année peut varier entre 5 et 8 fûts de 20 litres/mois sur un ha. Il est à souligner qu'en saison sèche, la quantité huile dans les noix est plus importante qu'en saison de pluie en raison de l'ensoleillement. Le tableau ci-dessous présente le compte d'exploitation pour la mise en place d'un hectare de palmeraie, tiré d'une de nos exploitations étudiées.

Tableau n° 7 : Compte d'exploitation d'un hectare de palmeraie jusqu'à sa première entrée en production

Désignations	Annee1		Année 2		Année 3		Année 4	
	Quantité	CT(FCFA)	Quantité	CT(FCFA)	Quantité	CT(FCFA)	Quantité	CT(FCFA)
Achat plantule	130 Pl	130000						
MO Abattage		30000						
MO Trouaison		13000						
MO Mise en terre		6500						
Engrais (spécial palmier)	4sacs de 50 kg	72000	4sacs de 50 kg	80000	4sacs de 50 kg	80000	4sacs de 50 kg	80000
Grillage		65000						
MO placé le grillage		32500						
MO épandage engrais		20000		20000		20000		20000
MO défrichage				20000				
MO Sarclage des ronds			2fois/an	26000	2fois/an	26000		26000
herbicide						15000		15000
MO application herbicide						20000		20000
Pressoir								144000
MO Récolte des régimes								132000
Récolte de la 1 ^{ère} année							96 fûts de 20l	960000
TOTAL/année								
CI		202000		80000		95000		239000
SALAIRE		102000		66000		66000		198000
PRODUCTION								960000
VAB								721000

CT : Coût total MO : Main-d'œuvre CI : Consommations intermédiaires VAB ; Valeur ajoutée brute

Source : Enquête terrain

2.2.3.1.2. Systèmes de cultures à base de cacaoyer

Le cacaoyer de nom scientifique *Theobroma cacao*, est cultivé pour ses fèves. Il se rencontre dans les régions où la pluviométrie varie entre 1 000 et 5 000 mm par an. L'exploitation économique de la culture exige cependant 1 200 à 2 600 mm, de plus, l'humidité atmosphérique ne doit pas dépasser 90%. La plante est sensible à la sécheresse, les limites de température recommandées pour le cacaoyer sont de 23°C et 35°C, bien que l'arbre puisse tolérer pendant une période limitée, des températures avoisinantes 18°C et 38°C. La température optimale est de 26 à 28°C et l'écart entre les températures maximale et minimale ne doit pas dépasser 9°C.

Le cacaoyer passe pour être ombrophile. Il est vrai que les jeunes cacaoyers ont besoin beaucoup d'ombrage pour se développer (70 à 80%) en pépinière. Au fur et à mesure que la plante grandit, on réduit l'ombrage et le cacaoyer fini par s'accommoder d'un milieu ensoleillé à 75%, quelques années après la plantation. Il faut dire que les sols riches aident le cacaoyer à supporter une plus forte luminosité.

On rencontre ce système généralement dans les zones forestières et par conséquent, la culture est associée avec des arbres fruitiers dont les plus retrouvés sont la prune, le manguier, l'avocatier, des citrus (oranger, mandarinier, pamplemousse) et aussi avec du bananier plantain, quelques pieds d'ananas dispersés sur la parcelle.

Les espèces cultivées sont constituées de la variété *forastero amazonien amellonado*, présentant comme caractéristique une cabosse verte en phase de développement qui devient jaunâtre à maturation, on rencontre aussi la variété *cundeamor* ayant pour caractéristique une cabosse rougeâtre indépendamment de la phase de développement du fruit.

Le cacaoyer se propage par voie végétative ou par voie sexuée. La propagation par voie végétative comprend les techniques suivantes : greffage, marcottage. Celle qui se fait par la voie sexuée suppose l'utilisation de semences (clonales et hybrides). Cette dernière méthode est celle qui est adoptée dans la zone pour la mise en place d'une plantation.

La mise en place de la plantation commence d'abord par la création de la pépinière. Elle est placée sur un sol à plat, bien dégagé pour faciliter une bonne aération. les différentes pratiques conduites lors de la phase en pépinières sont donc :

- Utilisation de bandes de 10,00 x 1,0 – 1,20 x 0,30-0,40 m avec une allée aménagée après 20 plates-bandes ;



Fig. n°5 : Pépinière de cacaoyer

- Ecartement de 0,60 m entre les plates-bandes ;
- Semis 0,20 x 0,20 m, 0,30 x 0,30 m (parfois 0,20 x 0,05 m) ; Il se fait en sacs de polyéthylène (diamètre 20 cm, hauteur 30-35 cm),
- Ombrage réalisé avec un abri placé à une hauteur de 1,70 à 1,90 m ; réduction graduelle de l'ombrage qui est de 70% au départ ; utilisation de matériel local (feuilles de bambou de chine ou de palmier) pour l'abri ;
- Arrosage au besoin, fumure et traitement phytosanitaire ;

La germination se produit en 4 à 5 jours et les premières feuilles apparaissent une quinzaine de jours après et la transplantation est effectuée entre 4 et 8 mois, au début de la saison des pluies. Les meilleurs plants sont transportés de la pépinière au champ, tôt le matin, puis placés près des trous. Le plant doit être dépouillé du sachet avant sa mise en terre. Il faut ensuite tasser la terre autour du pied. Le collet doit être au même niveau que le sol. Aussitôt après le planting, il est bon de mettre tout autour du jeune plant un abondant paillage tout en dégagant le collet. L'espacement est de 2.5/ 3 mètre soit une densité moyenne de 1600plants/ha.



Fig. n°6 : Jeunes cacaoyers quelques jours après transplantation



Fig. n°7 : Cacaoyers adultes et en phase de production

Une fois mise en place la plantation, les entretiens généralement assurés tournent autour des actions suivantes :

Remplacement des manquants : Les manquants sont dus généralement à des causes accidentelles : le plus souvent il s'agit de dégâts d'insectes ou de blessures lors du nettoyage de la plantation. Leur remplacement consiste à planter d'autres plants à leur place. Il doit être fait le plus tôt possible, de préférence au cours de la première année.

Réglage de l'ombrage : Le réglage de l'ombrage est très important pour une jeune plantation. Au cours de la première année, un ombrage dense est nécessaire (laisser seulement 25 à 50% de la lumière totale). Il doit être progressivement réduit pour laisser une pénétration de 50 à 75% de la lumière totale lorsque les cacaoyers ont atteint leur plein développement (à partir de 3 ans).

Entretien du sol : Les travaux d'entretien du sol consistent essentiellement à éliminer les adventices (mauvaises herbes). L'utilisation d'un bon ombrage, l'application d'un paillage dans les lignes de plantation, l'entretien d'une couverture dans les interlignes, toutes ces tâches facilitent le contrôle dans une jeune plantation.

Dans une plantation adulte bien constituée, les couronnes des arbres forment un couvert continu et dense au-dessus du sol. Celui-ci est dans ce cas recouvert d'un épais tapis de feuilles mortes empêchant ainsi le développement des plantes adventices.

Taille du cacaoyer : L'opération de taille est une opération d'entretien. Elle consiste à éliminer les gourmands afin de favoriser la formation de la couronne. On note deux types de taille : la taille de formation afin de sélectionner les meilleures tiges, et la taille d'entretien.

Traitements phytosanitaires et apport d'engrais : Sur les jeunes plantations, une surveillance phytosanitaire doit être régulièrement effectuée. En effet, les dégâts d'insectes qui, sur des arbres adultes, pourraient être sans danger, peuvent compromettre gravement le développement des jeunes arbustes en cas de récurrence. A partir de la deuxième année, les traitements phytosanitaires en cacaoyer concernent les Mirides ou les Capsides (insectes parasites du cacaoyer). Les traitements anti-capsides se font par l'application d'insecticides spécifiques à l'aide d'un atomiseur. Il y a deux traitements par an lorsqu'on utilise des insecticides de troisième génération (qui deviennent les plus courants). Les deux périodes de traitement sont janvier –février et juillet – août.

Nettoyage : Le nettoyage consiste à débroussailler la plantation, à procéder à l'ébourrage et à la suppression des rameaux morts. Il s'effectue à la machette. Dans les plantations non productives, il faut trois nettoyages au minimum dans une campagne. Dans une plantation productive, le débroussaillage s'avère nécessaire, avant le traitement phytosanitaire et la récolte. Par contre, l'ébourrage et la suppression des rameaux peuvent se faire régulièrement.

Récolte : Le cacaoyer commence à produire à partir de 3-4 ans. Adulte à 6 ans, il produira pendant une quarantaine d'années entre 20 et 80 cabosses par an. Le rendement peut être supérieur à 1 000 kg de cacao sec à l'hectare. La récolte nécessite des précautions pour éviter d'abîmer les coussinets floraux. Quand les cabosses sont basses, on coupe le pédoncule du fruit avec un sécateur. Quand elles sont plus hautes, on

utilise un émondoir (une petite faucille au bout d'une perche). On reconnaît une cabosse mûre à sa couleur et au son qu'elle rend lorsqu'on la tapote

Après la récolte, les cabosses sont fendues (par écabossage) directement dans la parcelle, les cabosses sont donc assemblées et brulées, ou laissées au soleil ou enterrées. Le but est de limiter la propagation des maladies.

La fermentation : elle permet de détruire la pulpe des fèves, de tuer le germe et d'assurer de bonnes conditions biochimiques pour obtenir l'arôme nécessaire au bon chocolat qui dérivera du cacao marchand. Elle dure en moyenne 6 jours.

Le séchage : Les fèves fermentées sont séchées dans la parcelle sur des bâches au soleil (pendant 1 à 4 semaines, en couches de 3 à 4 cm d'épaisseur. Il s'agit d'arrêter la fermentation. Les graines sont considérées comme sèches à 7-8% d'humidité.

2.2.3.1.3. Systèmes de cultures à base de bananier plantain

Le bananier plantain (*Musa paradisiaca*) est très rependue dans la zone. On y trouve de grades plantations industrielles de plus de 100 ha et des exploitations familiales qui peuvent atteindre plus de 5 ha.

C'est une culture qui s'adapte au climat chaud et humide de plus de 1500 mm de pluie l'an. La plante est très sensible aux effets du vent et peut facilement engendrer la chute et/ou la cassure du pseudo-tronc. Dans les parcelles généralement on érige des brise-vents pour protéger la plante et ses fruits.

Dans les exploitations familiales, on l'associe au cours de la première année de plantation, avec les cultures vivrières, de tubercules de racines et de la pistache. L'âge moyen de la plantation est d'environ 12 ans selon l'entretien qu'on en fait. En général, dans les exploitations familiales, la durée de plantation ne dépasse pas les 5 ans.

Pour la mise en place de la plantation, les rejets sont donc préparés et traités soit en pépinière soit sur des serres artisanales. Au cours de cette période de préparation en pépinière, les parcelles destinées à recevoir les plants sont donc débarrassées des mauvaises herbes, puis on procède au piquetage qui a eu lieu avant la trouaison qui doit être mise en place 6-8 jours avant la plantation.

L'entretien de la parcelle consiste essentiellement au sarclage qui se fait rarement deux fois l'an dans les exploitations familiales et cette opération devient de moins en moins préoccupante pour le producteur à partir de la 4^{ème} année.

Dans les plantations industrielles, des systèmes d'irrigation sont mis en place pour alimenter la parcelle au cas où un stress hydrique se présente.

Les principales ennemies de cette culture sont les nématodes qui attaquent les racines. Pour éviter que les plants soient attaqués, les rejets destinés pour la plantation sont donc bien traités au cours de la phase de pépinière signalée précédemment. Ainsi, on élimine la galerie formée par l'insecte en raclant les parties nécrosées, puis, on laisse tremper le matériel végétatif dans une solution d'insecticide pendant environ une heure de temps. A cette phase de traitement, le matériel est débarrassé complètement de ses racines.

La production commence à partir du neuvième mois de plantation et le fruit atteint sa maturité complète dans les 120 jours qui suivent l'émission des fleurs. Une fois récolté la banane, le pied mère est éliminé de sa position initiale pour laisser place aux rejets et suspendre la compétition pour les éléments nutritifs du sol entre le pied mère et les rejets. Le pied donne un régime cependant, dans certaines parcelles, il peut atteindre rarement deux régimes.

2.2.3.1.4. Système de culture d'ananas

Il existe dans la zone des plantations d'ananas qui peuvent aller au-delà de 5ha. C'est une culture annuelle autostérile qui se reproduit par voie végétative en émettant des rejets. C'est une plante sensible aux variations de température, l'optimum se situe à 25 C° avec une amplitude journalière de 12 C°. Une température en dessus et en dessous de la limite peut affecter les caractères organoleptiques du fruit.

La mise en place de la plantation commence par les travaux du sol (défrichage, abatage, dégagement, le labour) puis, les lignes de plantation et les billions. Avant le semi, les rejets sont conditionnés pour les débarrasser de certains ravageurs de cultures. Dans bon nombre de cas, l'assainissement des rejets se fait par trempage dans une solution chimique. Le semis se fait en ligne avec un espacement de 70 à 90 cm, et les rejets entre eux sont espacés de 40-30 cm sur les lignes. La densité de plantation est de 40000 à 60000 plants/ha et le prix moyen d'un rejet est de 25FCFA.

Une fois mise en place la plantation, on procède à des travaux d'entretien. Les traitements phytosanitaires débutent au deuxième mois de la plantation et se maintiennent régulièrement jusqu'au neuvième mois. Le désherbage se fait à l'herbicide. La fertilisation débute au même moment que le traitement phytosanitaire, un apport d'engrais (l'azote, la potasse et l'urée) se fait à des moments précis de la phase végétative.

La floraison se produit au neuvième mois de la plantation. Celle-ci est conditionnée par le producteur qui utilise généralement des hormones pour faciliter la floraison et la fructification de la parcelle au même moment. Cette floraison contrôlée permet une adaptation de la production à la demande (contrôle du

poids des fruits) et de la période de production de fruit au cours de l'année par rapport à la demande. Elle permet aussi de regrouper la récolte ce qui favorise une meilleure valorisation de la main d'œuvre aux moments de récolte.

Une fois la floraison terminée, lorsque le fruit va entrer à maturité, on provoque alors la coloration du fruit suivant la demande du marché. Les colorations peuvent être de couleur jaune ou rouge. Si cette opération n'est pas provoquée le fruit garde sa couleur verte.

La récolte se fait en une journée, par conséquent, il faut le plus de bras possible pour pouvoir terminer la récolte surtout en périodes pluvieuses. La principale clientèle de cette culture est les exportateurs qui viennent généralement prendre la production dans les champs. Le kilogramme d'ananas se vend dans les 140-150 FCFA. Avec les exportateurs, les tailles du fruit recommandées sont de 1kg pour le plus petit et 2.5kg pour le plus gros fruit. Le reste de la production qui représente des rejetons pour ces exportateurs, est vendu aux commerçants locaux.

Quelques données pour la mise en place de Iha d'ananaïe⁴⁵

- *Préparation du sol (défrichage, abatage, dégagement) : 20000 FCFA + 10000 FCFA + 15000 FCFA = 45000FCFA*
- *Rejets à mettre au sol, 40000 à 60000 rejets. La plantation peut se réaliser par 6 personnes en 2 semaines. Le prix du rejet est de 25FCFA et le salaire de la main-d'œuvre est de 480000FCFA*
- *Buttage : 12 personnes à 10FCFA/pied, soit 400000 à 600000FCFA de salaire*
- *Un mois après buttage, engrais avec de l'urée et du sulfate de potassium : 20 kg pour 10000 rejets, prix du sac de 50Kg varie entre 18500 à 20000 FCFA, on aura besoin de 6 personnes rémunérées chacune à 3000FCFA pendant 3 jours.*
- *Hormone entre le 7^{ème} et le 9^{ème} mois, (1kg de carbure pour 150l d'eau + l'Ethel pour l'injonction florale, soit 150l d'eau pour 3 boites d'Ethel. Après 45-60 jours la floraison se produit. l'opération se fait tôt le matin et/ou tard le soir. Sur Iha, 5 personnes à 1500FCFA peuvent faire ce travail en une journée*
- *Entre 140-150 jours, il y a maturation du fruit*
- *Coloration du fruit : une boite de tomate pour 15l d'eau au pulvérisateur. 5 jours plus tard, verser de l'Ethel 10000l pour 1l, soit 9 boites de tomate pour 9 pulvérisateurs. Au 7^{ème} jour d'application on atteint la coloration*
- *La récolte : 10 personnes à 1500FCFA pour récolter et charger le camion.*

⁴⁵ Informations tirées d'une de nos exploitations agricole étudiées

2.2.3.1.5. Systèmes de culture à base de maïs

Dans la zone, deux types de systèmes à base de maïs sont rencontrés : le système de maïs en champ semencier et les systèmes à base de maïs en champ de consommation.

Dans le premier système, la parcelle ne contient que la culture du maïs. Ce système est très exigeant en travail et demande une bonne connaissance de sa conduite et le respect fidèle du calendrier de travail. Pour mettre en place un champ semencier, il faut être formé et avoir l'autorisation du ministère de l'agriculture qui met à la disposition du producteur des encadreurs qui sont là non seulement pour accompagner le producteur mais aussi pour faire le suivi et le contrôle de la plantation. Le maïs issu des champs semenciers est certifié par le ministère avant de le mettre sur le marché, avec une autorisation de vente. La production peut atteindre 4T/ha si toutes les conditions sont réunies.

Dans le cas des champs de consommation, la culture est souvent associée avec le bananier plantain, le macabo, le taro, l'arachide le manioc et la pistache. Ce système est peu exigeant en travail et en consommations intermédiaires, contrairement au système précédent. Le rendement peut atteindre 3 T/ha dans les conditions normales.

Sur l'année, les agriculteurs conduisent généralement deux cycles de production. Les travaux culturaux commencent par le labour qui est effectué avant les premières pluies avec un apport de matière organique puis, on procède au piquetage. Le maïs est semé en ligne à raison de 2 à 3 grains par poquet et avec un espacement variable suivant le type de culture (semencier ou de consommation).

La fertilisation est fractionnée. Avec les champs de consommation, la première fertilisation a eu lieu à la phase de germination avec de l'engrais de fond NPK et la deuxième a eu lieu à la floraison avec un engrais de couverture. Les traitements phytosanitaires se font à l'insecticide (*Furagan, Cypercal*) deux mois après le semis. Le désherbage se fait avec des désherbants chimiques (*Herbie-maïs*) La récolte a eu lieu dans les 130 jours qui suivent le semis. Le produit est retiré de la spathe pour être égrainer et sécher avant stockage.



Fig. n°8 : Système à base de maïs en champ semencier



Fig. n°9 : Systèmes à base de maïs en champ de consommation

2.2.3.2. Les systèmes d'élevage

L'élevage est très développé dans la zone, il concerne majoritairement les espèces suivantes : porcs (naisseurs, naisseurs-engraisseurs, engraisseurs) et la volaille (poulets de chair, poulets pondeuses et quelques oies, canards et dindons). Cette activité est généralement mise en relation avec les systèmes de culture pour le transfert de matières. Ainsi, les excréments des sujets sont utilisés pour la fertilisation des champs et les produits et sous-produits des cultures sont donc utilisés dans l'alimentation des animaux. Ces deux activités sont donc complémentaires.

2.2.3.2.1. L'élevage de porcs

Dans la zone on trouve trois principaux systèmes avec les porcs : les naisseurs, les naisseurs-engraisseurs et les engraisseurs. Cependant, dans une exploitation, le système peut changer au cours de l'année. Rares sont les exploitations qui ne pratiquent qu'un seul système d'élevage.

La conduite diffère peu d'un système à l'autre. Dans le cas des naisseurs, le contrôle de l'alimentation nécessite une certaine précaution lors de la phase de gestation et de mise bas. La conduite se fait généralement en enclos avec des loges construites soit en matériaux locaux soit en matériaux définitifs (mur). La taille moyenne du troupeau est de l'ordre de 6 animaux.



Fig. n°10 : Porcherie en planche



Fig. n°11 : Porcherie en parpaing

Chez la truie, la première entrée en chaleur débute autour de 5-6 mois. À cet âge, le sujet peut atteindre déjà entre 50-60 kg. Les chaleurs sont détectées par rapport au comportement de la truie qui chevauche les autres ou elle se laisse chevaucher par les autres. Dans certains cas la chaleur peut être provoquée par l'éleveur lui-même en introduisant un bout de bois dans la verge de l'animal. Cette pratique n'est cependant pas recommandée. Le contrôle de retour à la prochaine chaleur se fait entre le 18^{ème} et le 23^{ème} et au 42^{ème} jour après la saillie.

La production est intéressante dans cet élevage. Elle varie de 4 à 13 porcs en fonction de l'âge de la mère, du traitement accordé à cette dernière et éventuellement de sa race. Le sujet peut avoir 2.5 mise bas par année. La gestation a une durée comprise entre 112 et 116 jours soit 3 mois, 3 semaines, 3 jours. Lors de la mise-bas, la truie est assistée par l'éleveur pour éviter que la mère n'écrase pas les porcelets. Ces derniers sont sevrés à partir du deuxième mois.

L'aliment généralement utilisé est le concentré à base de maïs, de soja, mais aussi certaines feuilles des plantes telles que la patate douce, le manioc. Dans la majorité des cas les éleveurs fabriquent leur aliment suivant des formules qui peuvent varier d'une exploitation à l'autre. Par exemple sur l'une des exploitations étudiées, le dosage utilisé est le suivant :

Tableau n°8 : Composition de l'aliment de porc : Cas d'une exploitation agricole

Ingrédients	Pour l'engraissement normal	Pour naisseurs
	Dosage (Kg)	Dosage (Kg)
Son	40	50
Tourteau de palmiste	20	10
Concentré	10	10
Tourteau de soja	5	5
Tourteau d'arachide	3	3
Farine d'os	1	3
Coquille	1	2
Farine de poisson	2	3
Son de maïs	18	30
antitoxine	100	100

Source : Enquête de terrain

L'aliment est donné à l'animal deux fois par jour : le matin et le soir. La ration journalière varie avec l'âge de l'animal et aussi la phase dans son cycle de développement. A deux mois, le porc peut consommer 0.5kg d'aliment par jour ; 1.5 kg/jour du 3^{ème} au 4^{ème} mois ; 0.8 kg/jour du 5^{ème} au 8^{ème} mois ; 2kg/jour en phase de gestation et 3.5kg/jour après le sevrage.

L'usage des feuilles des cultures est réputé d'être une source de maladies dans le troupeau, c'est pourquoi tous les éleveurs n'en utilisent pas. Certains éleveurs ajoutent aussi des drèches dans les aliments pour réduire le coût de production de l'animal. Certains éleveurs n'utilisent pas les drèches car elles sont considérées comme source de contamination pour l'animal.

Les géniteurs, présents dans les exploitations naisseurs et naisseurs-engraisseurs constituent une autre source de contamination en élevage porcin. Les maladies les plus récurrentes sont le rouget du porc et la Peste Porcine Africaine.

Les charges d'élevage sont constituées par l'alimentation animale, la prophylaxie et les soins obligatoires et l'hygiène de l'animal.

Conduite de l'aliment et des soins : Cas d'une exploitation agricole

- *Anti-stress, 2ml pour 1l d'eau, 3 jours après sevrage pendant 2 jours*
- *Vermifuge, 1ml pour 10 kg de poids,*
- *Vitamine tous les mois, stress-vitam, 1ml pour 10kg*
- *Vermifuge à ne pas donner en période de gestation*
- *De 0-45 jours 1kg d'aliment complet par jour,*
- *De 3-5 mois, 1,5kg d'aliment /jour*
- *De 6 mois au croisement 2kg d'aliment complet/jour*
- *Du croisement au sevrage 2.5kg/jour*
- *Après mise-bas jusqu'au sevrage 3 kg/jour*
- *Après sevrage, on diminue l'aliment pour ne pas boucher les trompes avec de la graisse, 2kg d'aliment /jour*
- *Après croisement, on remonte à 3kg d'aliment/jour ainsi de suite*

2.2.3.2.2. La volaille

On retrouve prioritairement les élevages de poulets de chair et poulets pondeuses. Cependant on rencontre aussi d'autres espèces telles que le dindon, les oies, le canard et les poules villageois, qui errent autour de la maison.

En général l'animal est élevé en enclos. La durée du cycle pour les poulets de chair est de 45 jours et de 2 à 2.5ans pour les pondeuses.



Fig. n°12 : Elevage de poulets de chair

L'alimentation de base est composée de plusieurs ingrédients notamment le maïs, le soja et du concentré. D'autres produits sont ajoutés comme la poudre d'os par exemple. Le dosage varie légèrement d'une exploitation à l'autre. Le tableau suivant présente le cas d'une de nos exploitations, dans le dosage de l'aliment de ses sujets :

Tableau n°9 : Composition de l'aliment de poulets de chair : Cas: d'une exploitation agricole

Ingrédients	Dosage recommandé(%)	Dosage Que j'applique(%)	Coût (FCFA)	Age (jour)
Maïs	60	60	Sac de 110kg=21000	1-21
Soja	30	28	Sac de 50kg=19000	
Concentré	10	10	Sac de 100kg= 35000	
Farine de poisson	3	4	Sac de 50 kg=16000	
Maïs		62	Sac de 110kg=21000	22-45
Soja		26	Sac de 50kg=19000	
Concentré		10	Sac de 100kg= 35000	
Farine de poisson		4	Sac de 50 kg=16000	

Pour neutraliser la toxine du maïs, j'ajoute comme additif de « l'Atox » (0.5kg dans 1 tonne d'aliment).

Source : Enquêtes de terrain

En plus de l'alimentation, les soins vétérinaires et les prophylaxies sont adoptés au cours du cycle de production. L'encadre ci-dessous présente le calendrier des soins appliqués sur l'exploitation précédente.

Soins vétérinaires des poulets de chair:

- *Au 1^{er} jour : bi pestos contre new Castle et bronchite infectieuse :*
- *Au 8^{ème} jour : première dose de Gumboro (gumbo L)*
- *Au 14^{ème} jour : rappel pestos*
- *Entre 17^{ème} et 20^{ème} jour : rappel Gumboro (IBDM) associé au rappel bronchite infectieuse*
- *Au 25^{ème} jour : par prudence je fais une 3^{ème} dose de rappel contre le new Castle souche SOTA*
- *Entre les différents vaccins, il faut administrer de l'antistress au lendemain pendant 3 jours (Alizeryl)*
- *J'administre de l'antibiotique en fonction de l'état des sujets, mais par expérience, après le vaccin du 8^{ème} jour, je donne de la vitamine + de l'oxytetracycline à la place de l'antistress et ceci pendant trois jours de suite et de l'anticoccidien après le vaccin du 14^{ème} jour cette fois-ci pendant 5 jours de suite.*

Dans les exploitations d'éleveurs, on rencontre généralement des puits aménagés pour la conservation de l'eau de boisson qui est très utilisée dans les élevages de poulets et de porcs.



Fig. n°13 : Puits aménagé



Fig. n°14 : Puits non aménagé

Les principales difficultés de cet élevage sont les maladies de New Castle, la diarrhée blanche, la coccidiose. Le plus fort taux de perte est généralement enregistré au cours des 21 premiers jours car, à cette période, l'animal est plus vulnérable aux maladies.

Avec les pondeuses, le cycle de vie comprend 3 étapes : importantes.

Première étape: Les poussins sont achetés à l'âge de 1 jour et au coût de 650 FCFA l'unité. Généralement plus de sujets sont achetés que prévu dans le but de compenser des pertes éventuelles. Ils sont gardés dans un enclos séparé du poulailler jusqu'à l'âge de 28 jours. Pendant ce temps, ils sont nourris avec des aliments de croissance et accèdent à la lumière qui favorise la croissance.

Deuxième étape: À l'âge de 28 jours, les jeunes poules sont libérées dans le poulailler. Elles y resteront jusqu'à la fin de leur cycle. Elles sont nourries avec des aliments de croissance jusqu'à l'âge de 21 semaines.

Troisième étape: Les poules entament leur cycle de ponte jusqu'à l'âge de 104 semaines. Durant cette étape, elles sont nourries avec des aliments de ponte et la production de céréale de l'exploitation. La ponte diminue en fonction de l'âge mais que le calibre des œufs augmente avec l'âge. La ponte varie également en fonction des saisons et du temps d'ensoleillement

Les œufs sont vendus de 3 façons: à la ferme, sur le marché et par des grossistes Avant la vente, les œufs doivent être nettoyés.

À la fin de leur cycle, les poules sont réformées sur l'exploitation ou sont vendues aux autres éleveurs. Un nouveau lot est ensuite introduit. Entre chaque lot, on procède à un vide sanitaire d'au moins de 15 jours.

2.2.3.3. Systèmes de production

Le système de production est défini comme la combinaison dans l'espace et dans le temps des ressources disponibles de l'exploitation agricole, des productions animales et végétales ainsi que de la destination et de l'usage des produits. Pour comprendre le fonctionnement des systèmes de production, une analyse des facteurs de productions est nécessaire

2.2.3.3.1. Les facteurs de production

Le foncier : Le foncier est un facteur de production agricole qui est rare par endroit. Les exploitations analysées disposent d'une superficie variant entre 0.10 et 13.5ha et sont exploitées en faire valoir direct. Les exploitations les plus grandes sont généralement celles qui contiennent les cultures pérennes.

Dans les villages on rencontre deux types de domaine foncier : les propriétés et les terres de l'Etat. Dans le dernier cas, le foncier est géré par les chefferies traditionnelles qui sont donc l'autorité locale qui connaît toutes les délimitations des terres du village et détient le pouvoir de la gestion foncière dans le village. Dans les périphéries des villes, l'accès au foncier est difficile car il est limité et la rente est très élevée.

L'achat du foncier que dans les domaines privés que les domaines de l'Etat, se fait sous l'autorisation et la signature du chef de village. Lors de ces transactions de vente, il y a des pratiques traditionnelles que l'acheteur est obligé d'adopter comme par exemple apporter des cadeaux (vin blanc, riz,..) au chef du village et donner à manger aux villageois. Cette pratique représente aussi une forme d'introduction dans le milieu pour se protéger de la malveillance des autochtones.

La main-d'œuvre : Elle est essentiellement familiale dans les élevages, par contre avec les cultures, en fonction de la taille des parcelles, on a recours à la main-d'œuvre salariée temporaire. Certaines exploitations ont de la main-d'œuvre salariée permanente. Dans le cas de l'abattage, on fait généralement appel à un prestataire de service.

La rémunération journalière de la main-d'œuvre varie en fonction du type d'opération à entreprendre. La main-d'œuvre familiale est généralement composée du père de la ou des femme (s) et des enfants. Il existe aussi des groupes d'entraides fonctionnant suivant un système de rotation. Ces groupes de travail sont constitués généralement avec les membres d'un même GIC.

Par endroit, la main d'œuvre est rare en raison de l'exode rural et l'émergence de l'activité de taxi moto. Ce qui fait que la main d'œuvre est relativement chère dans les villages.

Le capital financier : Le capital financier est un facteur essentiel dans le fonctionnement des systèmes de production mais souvent est très limitant. Le crédit pour l'agriculture est difficile à obtenir. Dans les villages, on rencontre des « banques villageoises » gérées par des GIC qui accordent du crédit à leurs membres. Les institutions financières formelles sont plutôt concentrées dans les villes. Généralement le financement dans les exploitations provient de la vente des productions, du salaire d'un emploi, des revenus d'autres activités et des petits emprunts.

Le capital mort Le système d'outillage est composé de pelle, brouette, bac, des fûts en plastique, fûts de chauffage, de mangeoire, abreuvoir, porte tout, seaux, machette, hache, houe, et aussi des puits, des enclos, des structures de stockage. La composition du système d'outillage est fonction des spéculations développées sur l'exploitation et aussi de la capacité financière de l'exploitation.

2.2.3.3.2. Le système d'activités des exploitations

Face aux aléas climatiques et au caractère saisonnier de l'activité agricole, beaucoup d'exploitants tentent de combiner plusieurs types d'activités afin de pourvoir aux besoins de la famille. Ainsi les différentes activités non agricoles identifiées dans les exploitations sont : enseignant, chauffeur, pasteur et prestataire de service, fonctionnaire dans la fonction publique et privée, hôtelier, technicien dans une compagnie téléphonique, président d'association. Ces activités sont pratiquées soit par le chef de ménage ou son conjoint et donc contribuent au revenu dégagé sur l'exploitation. La pluriactivité semble être un élément d'importance dans une installation en agriculture.

2.2.3.3.3. Revenu dégagé sur les exploitations agricoles

Les calculs économiques ont pour but d'évaluer ce que l'exploitation génère au cours de l'année en termes de revenu par actif familial tiré de son système d'activités. Les données collectées auprès des exploitations étudiées montrent que l'essentiel du revenu provient de l'activité agricole (voir les figures 8 et 9 ci-dessous). L'écart existant entre le revenu agricole et le revenu global n'est donc pas significatif. D'où l'importance de l'activité agropastorale dans les exploitations familiales.

S'agissant du revenu par actif familial, il va être comparé aux deux seuils suivants:

Le seuil de survie: qui correspond au revenu minimal nécessaire à un actif pour assurer les dépenses minimales pour lui et ses dépendants. Ce seuil correspond au besoin incompressible de la famille (nourriture, logement, hygiène etc.) ;

Le seuil de reproduction, correspondant aux dépenses supplémentaires qui s'additionnent au seuil de survie, permettant à la famille d'être acceptée socialement (participation aux diverses cotisations de mariage, de décès, des fêtes...). Il correspond aussi aux surplus dus à l'arrivée d'un enfant, c'est-à-dire des frais éducatifs etc.

Ces seuils nous ont été communiqués officiellement par le programme AFOP en se référant aux études conduites dans le milieu. Ils sont de l'ordre de 226,000.00 FCFA/actif pour le seuil de survie et de 500,000.00 FCFA/actif pour le seuil de reproduction.

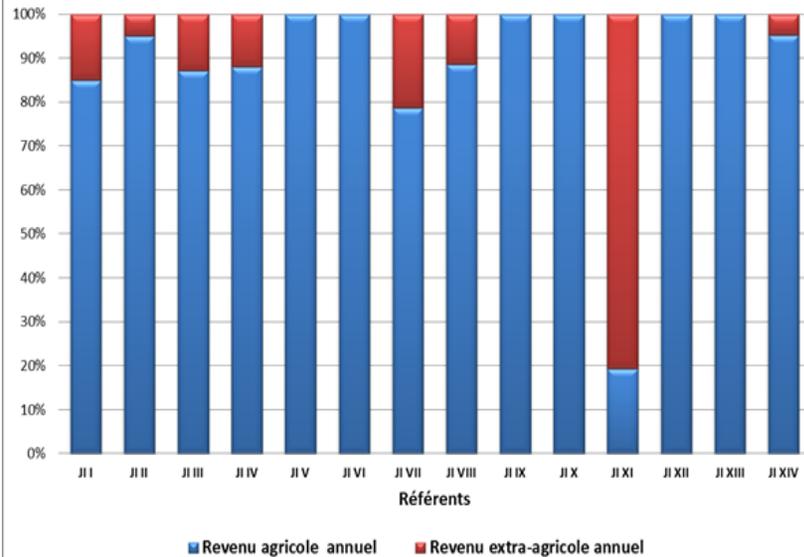
Les graphiques ci-dessous présentent les revenus agricole et global par actif familial par rapport aux deux seuils et montrent trois groupes d'exploitations agricoles selon les niveaux de revenus dégagés:

- 1) Un premier groupe, constitué des exploitations qui ont un niveau de revenus agricole et global compris en dessous des seuils de survie de reproduction. Ces exploitations sont théoriquement menacées de disparition. En effet, si le niveau des revenus agricole ou global n'augmente pas, ces groupes d'agriculteurs auront donc comme alternative d'investir leur main-d'œuvre dans d'autres activités plus rémunératrices.
- 2) Un deuxième groupe, constitué des exploitations dont leurs revenus agricole et global se situent à la limite du seuil de reproduction. Ces exploitations sont donc en reproduction et devront donc multiplier leurs efforts, soient en pratiquant d'autres activités ou spéculations, pour ne pas se retrouver au même rang que les précédentes.
- 3) Un troisième groupe, qui regroupe les exploitations qui se situent bien au-delà du seuil de reproduction avec cependant, une forte variation entre les exploitations. Généralement dans ce groupe on retrouve les exploitations avec des cultures pérennes (palmier à huile, ananas, cacaoyer). Elles sont théoriquement, dans leur phase d'accumulation et peuvent se permettre de faire des dépenses d'investissements (achat de nouvelle espace, agrandir le troupeau, etc.) et des dépenses dans les immobilisations (acquisition de nouveaux outils, etc.) à des niveaux différents.

Un enseignement à tirer de ces résultats est que une partie des référents professionnels qui encadrent les jeunes en formation au métier Exploitant Agricole, semblent être en situation précaire.

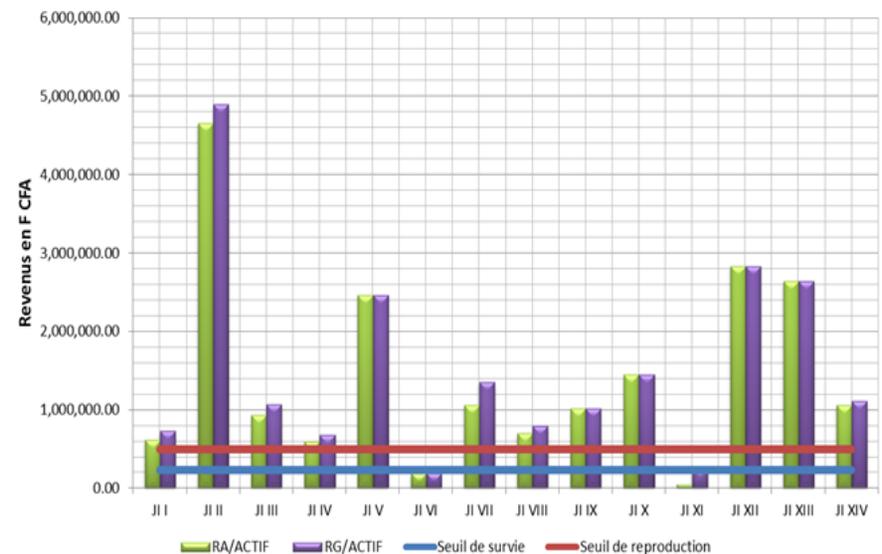
Graphique.8.- Poids différentiel du revenu extra-agricole dans le revenu total des exploitations agricoles

(Source, Enquete de l'auteur)



Graphique.9.- Comparaison des revenus agricole et global par actif comparés aux seuils de survie et de reproduction des Exploitations Agricoles

(Source, Enquete de l'auteur)



2.3. Les installations accompagnées illustrées par les cas des jeunes formés au CEFAN

Les installations accompagnées -dans notre étude de cas-, concernent celles qui se sont mises en place suite à une formation de deux années suivies par les Porteurs de Projet et ayant bénéficiés -aux termes de cette formation-, de l'accompagnement financier et technique du centre de formation dans lequel, ces Porteurs de Projet ont été formés. Dans ce cas-ci, il s'agit du Centre de Formation des Agriculteurs du Noun (CEFAN).

2.3.1. Le CEFAN : Un centre de Formation et d'Accompagnement des Agriculteurs

Le Centre de Formation des Agriculteurs du Noun, situé dans la région de l'Ouest, département du Noun, arrondissement de Foumban, est une œuvre diocésaine créée en 1993 en pleine crise économique suite au plan d'ajustement structurel par le Fond Monétaire Internationale (FMI) et la Banque Mondiale (BM). Les promoteurs de cette structure, au regard du chômage des jeunes ruraux de la région du Noun ont pensé qu'une formation technique en agriculture, en élevage et en animation rurale pouvait leur permettre de mettre en valeur la richesse foncière dont ils disposent et réduit du coup le phénomène de l'exorde vers les villes et rajeunir la population agricole qui composait en majorité de vieux.

À ce jour, le centre compte 135 anciens formés et 17 jeunes sont en cours de formation. La formation est résidentielle, elle est d'une durée de deux ans. Au terme de la formation, les apprenants sortent avec chacun leur projet professionnel qu'ils auront à soutenir par devant un jury. La formation est sanctionnée par une attestation de fin de formation. Les jeunes bénéficiaires de cette formation sont ceux ayant 18 ans et atteint un niveau d'étude CEPE au minimum.

Le centre assure également le suivi des anciens formés pour leur insertion professionnelle. En dehors de la formation initiale des jeunes post primaires et producteurs en activité, il assure aussi la mission de mobilisation des groupes et communautés existants, l'amélioration des conditions de vie dans les villages, l'appui aux groupements des paysans viables et la ferme de production.

La formation offert par le centre allie la théorie et la pratique (les apprenants font plus de pratiques que de théories). Les apprenants au cours de la période de leur formation, ont eu à conduire plusieurs cultures sur de petites parcelles individuelles que le centre met à leur disposition. Ils assurent la conduite des cultures dès la préparation du sol jusqu'à la vente de leur production, avec un encadrement soutenu par le centre. Il en va de même avec les élevages de porcs, de pondeuses et de poulets de chair.

Une fois sortis de la formation, les apprenants qui n'ont pas de dette envers le centre (frais de pension et autres) et qui ont bouclé le cycle avec succès, reçoivent après la soutenance de leur projet professionnel, une subvention de 100000FCFA de la part du centre pour pouvoir s'installer. Ils ont aussi accès au crédit offert par le centre, à un taux préférentiel et sont accompagnés et suivis techniquement, durant un certain temps. Le centre appuie aussi les apprenants qui ont eu à rencontrer de graves difficultés dans leur installation (cas d'accident, d'épidémie ou autres).

2.3.2. Analyse des conditions et résultats de l'installation des jeunes du CEFAN

2.3.2.1. Caractéristiques des jeunes

Ces jeunes ont suivi une formation technique au métier exploitant agricole au CEFAN. Ils ont eu tous, leur CEPE. Deux d'entre eux ont mis fin à leur parcours scolaire après avoir décroché leur Certificat d'Etudes Primaire et Élémentaire. Les autres ont progressé en secondaire mais seulement deux ont eu leur BEPC. Les raisons pour lesquelles ils n'ont pas pu achever leur cursus scolaire résultent le fait qu'ils ont eu des difficultés financières pour payer la scolarité. Deux d'entre eux soulignent le fait qu'ils ont été malades à un moment donné, ce qui les a obligés à abandonner le milieu scolaire. Quelques-uns ont suivi d'autres formations techniques : ferronnerie, utilisation d'énergie solaire et biocarburant, cuniculiculture, informatique et artisanat/cordonnerie.

Ils sont d'origine agricole et ont pratiqué le métier avec leurs parents sur la ferme familiale. Ils ont connu tous, plusieurs déplacements du village vers les villes ou du village vers d'autres villages ; soit pour des raisons de scolarité, soit pour des raisons familiales et économiques. La plupart ont exercé plusieurs métiers dans leur vie dès leur bas-âge : ouvrier agricole, petit commerce de toute sorte, potage dans les marchés, taxi-moto, aide-maçon, etc. 5/13 ont déjà une charge familiale avec un nombre variant entre 1-8 enfants. Le mouvement associatif est très présent chez ces jeunes.

Les entretiens montrent que les raisons des choix de se former et de s'installer dans le métier agricole varient selon les jeunes :

- Une occasion de trouver de l'autonomie par rapport à leurs parents : (2/13)

« ... Je n'ai pas voulu être toujours sous la dépendance de mes parents... JI 6»

« ...Je dépendais de mon oncle, je ne pouvais pas réaliser ce que je voulais étant sous l'autorité et la dépendance..., j'ai pris l'initiative de me former pour être autonome.... JI 12»

- Une occasion de créer une activité économique : (2/13)

« ...je voulais créer une activité économique qui soit plus intéressante que mon métier de couturière...JI 3 »

« Au moment où je m'occupais de ma grand-mère qui était sur le point de partir pour l'au-delà, j'ai commencé à réfléchir sérieusement sur mon avenir, il m'est venu l'idée de me lancer dans l'élevage, j'ai parlé de mon projet avec mon grand frère, qui lui, m'a suggéré d'aller d'abord en formation avant d'exécuter mon projet...JI 9»

- Une occasion de se perfectionner dans le domaine agropastoral : (2/13)

« ...suite à ma performance observée par les gens du Monastère là où je travaille, ils m'ont envoyé en formation au CEFAN pour me spécialiser...je ne s'aurais négligé une telle opportunité...JI 10»

« J'ai beaucoup d'amour pour l'agriculture, c'était le métier de mes parents...j'ai grandi dans l'agriculture et je veux y rester, pour cela, j'ai été en formation pour me perfectionner d'avantage... JI 11»

- Suite à des difficultés académiques : (4/13)

« Après mon échec en troisième secondaire, j'étais désespéré et découragé.... Je suis parti de la pension pour rentrer au village.... ma grand-mère m'a dit que je dois apprendre quelque chose de technique qui me permettra de vivre, parce qu'elle ne sera pas toujours présente à mes côtés éternellement.....c'est ainsi que j'ai décidé de m'aventurer dans le métier et m'y installer...JI 1 »

«,...je n'ai pas pu continuer mes études secondaires....Mon père voulait que j'apprenne la mécanique, mais moi je ne voulais pas de ce métier, car la mécanique ne me plaisait pas...j'ai discuté du choix de mon papa à mon oncle et lui, il m'a orienté vers l'agriculture....c'est ainsi j'ai été me formé au CEFAN... JI 5»

« ...je n'aimais pas l'école...quand papa nous a demandé tous, ce que nous aimerions être dans la vie, c'était une bonne occasion pour moi de m'y retirer...tout ce que je voulais, c'est d'être un grand éleveur.... JI 8»

- Suite à l'expérience d'une activité non satisfaisante : (3/13)

« Après avoir passé quelques temps à faire le taxi moto, je me suis dit que cette activité ne va pas pouvoir me supporter tout le temps.... c'est ainsi que j'ai décidé un beau jour d'abandonner ce métier pour faire de l'agriculture ... JI 2»

« ...mes différentes activités que j'ai entrepris dans les villes de Douala ne m'ont pas porté de fruits....j'ai été victime de vol à plusieurs reprises...je me suis dit qu'il fallait changer de métier...la première idée qui m'arrive en tête c'était l'élevage de poulets de chair..... JI 4»

«J'ai passé plusieurs activités dans ma vie : pousse dans les marchés, ouvrier agricole et même le taxi....je me suis dit que je dois crier une activité qui soit rassurante..... JI 7 »

Dans le parcours d'installation de ces jeunes, des problèmes familiaux ou financiers ont provoqué des changements par rapport à leur projet initial : certains jeunes, à un certain moment, ont abandonné leurs activités agro pastorales pour des activités non agricoles : taxi moto, pousse aux marchés, commerces divers, maçonnerie ; d'autres sont allés travailler comme ouvrier agricoles avant de reprendre leurs propres activités agricoles. Le cas du jeune suivant est assez emblématique de ces difficultés :

Trajectoire dans l'installation d'un jeune

Il est né à Folap le 1^{er} novembre 1981. Ce jeune a obtenu son CEPE en 1997 à l'école publique de Folap. Durant toute la période de ses études primaires, il vivait avec ses parents qui étaient agriculteurs - éleveurs.

En 1998, il est rentré en secondaire au lycée Digon à Fouban jusqu'en 2001 où il a atteint son BEPC.

De 2001 à 2003, il est rentré en formation au CEFAN.

Vers 2007, il a appris un peu de l'information

Dès l'âge de 12 ans, durant les périodes des grandes vacances, il se rendait à Douala chez un oncle, de là étant, il se lançait dans la vente de l' « eau glacée » dans les rues. Cette activité lui permettait de préparer la nouvelle entrée académique. Une fois les vacances terminées, il revient dans son village, pour ses études. Il a exercé cette activité jusqu'à son CEPE.

Après son CEPE, il a changé d'activité, durant les vacances, les weekends et petits congés, il travaillait plutôt comme manœuvre-maçon dans des chantiers de construction. Cela lui a permis d'accéder en secondaire. Cette fois-ci, il exerçait cette activité dans son village et d'autres villages voisins Il a ainsi fonctionné jusqu'en 2001, période à laquelle, il a obtenu son BEPC

Ayant rencontré des difficultés pour continuer jusqu'en classe terminale, il a abandonné pour se rendre en formation technique. C'est ainsi qu'il est rentré au CEFAN, où il a passé de 2001 à 2003 en formation au métier exploitant agricole.

Une fois sorti de la formation en fin d'année 2003, il a reçu la subvention du centre et l'appui d'un de ses cousins qui lui a donné l'équivalent de la subvention (100000FCFA)

Il a débuté son installation en 2004 avec un élevage de poulets de chair conduit sur pilotis, il a démarré avec 50 sujets préchauffés (21 jour d'âge). Il a pu conduire au cours de la première année, 4 bandes : 1^{ère} bande de 50 sujets, taux de perte 0% ; 2^{ème} bande de 100 sujets, taux de perte 35% ; 3^{ème} bande de 50 sujets, taux de perte 10% et 4^{ème} bande de 50 sujets, taux de perte 74%.

A la suite de cette perte énorme enregistrée lors de la 4^{ème} bande causée d'une part, par l'eau de pluie sous l'effet du vent qui a occasionnée la mort de 21 sujets de 42 jours, d'autres part, par des prélèvements des parents sans consentement du jeune (10 sujets) et 6 cas d'attaques de coccidiose, le

jeune se sentait découragé « tous mes calculs sont tombés à l'eau, j'étais désespéré ». Il a abandonné son projet et est parti travailler ailleurs pour se constituer du capital pour se relancer. C'est ainsi qu'il a connu différentes situations de va-et-vient dans son parcours d'installation:

- *En octobre 2004, Il est parti pour Baijom où il a dirigé une ferme de 3000 pondeuses et 1000 poulets de chair. Au bout de 6 mois, il a abandonné parce que son patron n'était pas honnête avec lui.*
- *En mars 2005, il est rentré à Foumban où il a travaillé comme gérant dans plusieurs fermes d'élevages, pendant environ 9 mois.*
- *En 2006, il a trouvé un travail à Balmayot dans une ferme agricole, grâce à un contact donné par un de ses enseignants du CEFAN. Il a travaillé du 27 décembre 2006 au mois de juin 2007. Il a abandonné au bout de six mois pour les mêmes raisons que précédemment.*
- *A la suite de sa démission, il est rentré à Folap dans son village d'origine pour se reposer un peu durant trois mois. Là, il a travaillé avec son papa dans ses champs de café*
- *En septembre 2007, grâce à un ami, il a trouvé un nouveau travail à Kribi avec EVECAM (une structure de transformation d'éveilla en caoutchouc). Là, il a travaillé jusqu'en février 2008.*
- *Après, il est rentré de nouveau à Folap. Il a été malade et alité pendant deux mois. Puis, on a fait appel à lui pour le même travail à Kribi, où il a passé encore 6 mois (avril-août 2008).*
- *Il est retourné encore une fois dans son village pour se reposer. Au bout de deux mois, on a fait appel à lui dans une ferme à Edéa où il a travaillé durant 8 mois. Puis, il revient dans son village. Au bout de 3 mois, on a fait encore appel à lui à Edéa pour le même travail. Cette fois-ci, il a travaillé pendant une année. Au bout de quelque temps, il s'aperçoit que le patron exerçait la sorcellerie contre lui. Il s'est retiré du travail pour s'échapper de la malfaisance de son patron*
- *Retourné à Folap (son village), un exploitant l'a engagé dans une ferme avicole à Foumban il a travaillé là-bas de décembre 2010 –décembre 2011. Au cours de cette période, il a repris les activités de sa ferme et se relance une fois de plus dans son élevage. Il a pu conduire 6 bandes de poulets de chair au cours de l'année à son compte. En Avril 2012, il a pu ouvrir une provenderie, il continue son élevage et a abandonné son travail.*

Tous ces allez-retours étaient pour avoir un fond de roulement pour relancer son projet mais aussi, une occasion de retrouver son autonomie par rapport à ses parents, affirme le jeune

Cette étude de cas, emblématique d'un certain nombre de trajectoires de jeunes installés, montre un jeune instable, mais déterminé à être éleveur malgré les allez-retours et les difficultés.

2.3.2.2. Fonctionnement des exploitations agricoles

Dans le cas de ces jeunes, il n'y a pas eu de reprise d'une ferme familiale préexistante, ils ont donc tous créé leur exploitation. En fonction de la dotation en facteurs de productions, 3/13 des jeunes sont des fermiers stricts, 6/13 sont sur les terres familiales, 2/13, sur les terres familiales et disposent d'une portion qu'ils ont achetée et 1/13 est sur les terres familiales avec une portion qui lui est cédée contre ses forces de travail.

S'agissant de la main d'œuvre, elle est essentiellement familiale, par contre, dans les systèmes de cultures, en fonction de la taille de la parcelle, ils ont recours à la main d'œuvre salariée pour effectuer certaines opérations culturales. Quant aux spéculations relatives à l'élevage, elles sont entièrement à la charge de la famille.

Le système d'outillage est essentiellement composé des mangeoires, des abreuvoirs, de la machette, la houe, la pelle, porte-tout... et dispose aussi de bâtiment d'élevage et rarement de puits d'eau

Dans certaines de ces exploitations, l'élevage de poulets de chair est réalisé dans des conditions qui ne respectent pas les normes de l'élevage contrairement à celui de porcs où les conditions sont plus favorables : soit le poulailler est fermé des quatre cotés sans aération, ou qu'il est aménagé tel que le vent peut facilement le renverser.

Les activités de production sur l'exploitation ne sont pas homogènes d'une année à l'autre, il y a toujours des variations dans les spéculations ainsi que de leur taille et le nombre de cycle. Cette réalité est généralement liée à des difficultés survenues lors des activités précédentes (taux de perte élevé, variation des cours sur le marché...), ce qui entraîne l'abandon ou le retrait de certaines activités au cours de leur parcours d'installation. Il est à noter aussi des cas d'abandon qui sont liés aux problèmes d'ordre social et familial.

Ces situations ne sont donc pas sans conséquences. Si on se réfère au tableau ci-dessous, nous pouvons observer que la richesse dégagée par les exploitations par année, sous la base de leurs activités liées à l'agriculture et l'élevage, n'est pas toujours en progression d'une année sur l'autre, due aux différents faits évoqués précédemment.

Tableau n° 10 : Variation annuelle de la VAB dégagée sur les exploitations agricoles sous base de leurs activités agropastorales

Exploitation Agricole N°	Année d'installation				VAB (FCFA)
	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	
1	1286500	1815000			
2	153500	1445500	582060		
3	224000	329150	219000	288000	
4	128900	77820			
5	372000	244200			
6	49800	138400			
7	358000	487400			
8	65000	111000			
9	92600	68200			
10	974000	211800	553000		
11	380000	748000	1619000		
12	101000	262500	240500		
13	150000	116500	75000	160000	

Source : Enquêtes de terrain

Ces résultats sont obtenus en considérant les années au cours desquelles les exploitants ont conduit des activités de production dans le secteur agricole. Les données de base de calcul proviennent des entretiens que nous avons eus avec ces jeunes. La valeur ajoutée brute calculée correspond à la somme des productions brutes (animale et végétale) déduites des différentes consommations intermédiaires mobilisées au cours des différents cycles de production.

2.3.2.3. Principaux types d'accompagnement reçu de la part du centre de formation

L'encadrement reçu du centre de formation se fait à plusieurs niveaux :

Un accompagnement financier : Une fois achevée la formation, ces jeunes ont bénéficié une subvention de 100000 FCFA pour leur installation. Elle est donnée en nature soit à travers des poussins, de la provende, des produits phytosanitaires et zoo sanitaires, en fonction de la nature du projet des jeunes. Par ailleurs, cette subvention se révèle toujours insuffisante du côté des jeunes, les obligeant à avoir d'autres sources de financement pour la compléter.

Certains jeunes ont eu des difficultés pour trouver un complément de financement pour pouvoir mettre en œuvre leur projet initial. De ce fait, ils ont réduit leurs activités et débuté généralement avec les poulets de chair préchauffés généralement d'un effectif ne dépassant pas 50 sujets. Le choix des préchauffés s'explique parce qu'à cette phase (21 jours), le sujet est plus résistant aux maladies et les chances de réussites sont plus élevées. D'autres ont obtenu l'aide financière d'un parent. Certains ont mobilisé leurs petites économies des travaux réalisés ailleurs pour compléter la subvention.

Un accompagnement technique : D'après les jeunes, cet accompagnement est plus proche dans les activités d'élevage et notamment quand un problème est observé sur la ferme (cas de maladie, ou de mortalité élevée). Mais le plus souvent le jeune est seul pour faire le suivi de son exploitation. Des cas d'accidents de production ont été signalés, liés à la mauvaise gestion, la mauvaise application des méthodes prophylactiques et d'hygiène (mauvaise aération du bâtiment, taux d'humidité élevé à l'intérieur...), des négligences prolongées dans l'alimentation en eau, l'utilisation de médicaments inappropriés... Les jeunes enquêtés signalent des taux de perte élevés dans les élevages de poulets de chair, la spéculation la plus développée par les jeunes formés du CEFAN.

Un dispositif de crédit à disposition des jeunes : Le centre accorde aux jeunes, du crédit pour exercer leurs activités de production. Ce crédit est donné sous deux formes : soit en nature soit en espèce. Il leur est accordé avec un taux relativement bas et est remboursable à la fin du cycle de production. Mais aussi

peut être remboursé sur le deuxième jusqu'au troisième cycle, en fonction de la marge dégagée dans l'activité.

D'après le Centre, il n'y a pas, globalement, de problème de remboursement de fonds octroyés aux jeunes. Cependant, il y a quelques jeunes qui ont du mal à respecter les échéances. Cette catégorie regroupe ceux qui ont rencontré les plus de difficultés sur leur exploitation.

Un dispositif d'aide : Dans certains cas de catastrophe ou d'accident comme par exemple un incendie, l'effondrement de la ferme..., le centre assiste les jeunes victimes qui ont perdu toute leur production lors d'un cycle de production. Dans nos entretiens, nous avons rencontré deux cas différents : l'un a eu un incendie dans sa ferme le soir et l'autre le mur de son poulailler s'est effondré sur ses sujets de 35 jours. Ces deux jeunes ont été assistés par le centre afin de reprendre leur activité.

Accompagnement dans la vente : Bien que cet accompagnement ne soit pas systématique, le centre réalise un accompagnement des jeunes à certaines époques de l'année et surtout dans les périodes d'épidémies, pour l'écoulement de leur production.

Généralement, dans les périodes d'épidémies, le marché est saturé et les prix baissent fortement. Les jeunes apportent leur production au centre qui s'engage à la vendre. Cela se passe aussi avec les cultures maraichères dont la tomate principalement.

2.4. Difficultés des installations dans l'agriculture

Les exploitations agricoles (accompagnées et non accompagnées) ont rencontré des difficultés dans leur parcours d'installation. Les plus récurrentes sont les suivantes :

Marché Le problème de marché peut être vu sous différents angles :

- Variation des cours des produits sur le marché non seulement pour les matières premières, mais aussi pour la production à certaines périodes de l'année ;
- Par endroit, le marché local est incapable d'absorber toute la production, donc nécessité d'explorer d'autres marchés qui sont éloignés de la zone de production et même nécessité de produire beaucoup pour pouvoir couvrir les coûts de déplacements ou pour répondre à la demande des grossistes. Ce cas-ci a été évoqué avec les poulets de chair ;
- Non régulation du marché pour certaines filières de production dont la volaille par exemple. L'État n'a pas de contrôle sur la qualité des produits qui entrent sur le marché. Dans le cas de la volaille, certains marchés ont été saturés de poulets élevés à base d'hormones, ce qui a

occasionné des pertes considérables dans les poulaillers des éleveurs utilisant la provende dans l'alimentation de la volaille. Cette situation jusqu'à date n'a fait objet d'aucune réglementation.

- Manque de structures de conservation pour les produits animaux, (freezer, chambre froide,...) qui occasionne des pertes énormes dans les périodes d'épidémies et de maladies des animaux d'élevages notamment les poulets et les porcs.

Foncier : Ce problème est présent dans certaines zones où l'accès à la terre est difficile non seulement par son prix élevé mais aussi le fait de la rareté de la terre par endroit. Ainsi, certains jeunes ont mis du temps à trouver où s'installer, d'autres ont abandonné leurs activités parce qu'ils n'ont pas payé leur location de terre. Généralement ce problème est plus accru dans les périphéries des villes.

Financier : Le financement est l'un des facteurs de production le plus limitant auquel les jeunes ont dû faire face au cours de leur installation. Ce problème peut être présenté au démarrage des activités ou au cours du processus, suite à des situations diverses telles que : maladies (coccidiose, diarrhée blanche, peste porcine, rouget), accidents (de chauffage, d'incendie, de pluie intense, etc.), des problèmes liés au marché, et d'une mauvaise gestion de l'exploitation.

Main d'œuvre Le problème de main d'œuvre a été signalé sous deux angles : d'une part, par la non disponibilité due au fait que les jeunes dans les villages sont de plus en plus intéressés à l'activité de *taxi-moto* et autres activités et ne veulent plus continuer dans les travaux champêtres. D'autre part, par la non qualification de la Main-d'œuvre.

L'enclavement : certaines zones de production sont difficiles d'accès surtout en périodes de pluies et le coût de transport pour y accéder, est très élevé. Ce problème est très fréquent dans les villages.

Epidémies/maladies Celles-ci ont été évoquées par tous les jeunes. Avec les élevages de porcs ; le rouget et la Peste Porcine Africaine ont décimé les troupeaux plusieurs fois. Le cas de cette année a été catastrophique dans les régions de l'Ouest et du Littoral. Avec la volaille, la grippe aviaire, la coccidiose et la diarrhée blanche sont les principaux problèmes de cet élevage.

Qualité des provendes Certains éleveurs ont été victimes à certaines phases de leur installation de la mauvaise qualité des provendes achetées sur le marché. Quelques exploitants affirment que, certains fournisseurs de provendes ont dû ajouter du sable dans les aliments pour augmenter leur gain. Avec le temps, les éleveurs -pour la plupart- ont dû s'impliquer dans la fabrication de leur aliment, grâce à des séminaires de formations auxquels ils ont participé. Le fait de préparer la provende présente un double avantage : (1) s'assurer de la qualité de l'aliment, (2) produire à moindre coût.

Jalousie/sorcellerie : Certains exploitants ont dit avoir rencontré des problèmes liés à la jalousie et la sorcellerie. Ces problèmes se manifestent par des attaques de natures diverses visant à détruire la ferme. Ils sont provoqués généralement par les gens du village et le plus souvent par un membre de la famille. Dans certains cas, ces formes d'attaques ont conduit les jeunes à abandonner leurs activités et même à quitter leur village.

2.5. Discussion et enseignements

Sur la base des analyses des différentes situations des exploitations agricoles étudiées (accompagnées et non-accompagnées), nous pouvons tirer des enseignements. Ces derniers concernent notamment:

La motivation des jeunes : La motivation est un élément fort qui anime les jeunes. Malgré les différentes difficultés rencontrées que ce soit avec l'élevage notamment les poulets de chair (maladie, accidents, taux de mortalité élevé), les porcs (épidémies et maladies), avec les cultures (faible rendement et dégâts des ravageurs), aussi avec le marché (variation des cours) et le problème d'enclavement, les jeunes manifestent une volonté de s'engager dans les activités de production agricole. Un élément fort à signaler est leur dévouement lors des difficultés financières, à entreprendre des activités en quête de financement pour investir par la suite dans les activités de production de la ferme.

Le suivi technique : le suivi des activités de production est un élément essentiel, l'absence de suivi ou son irrégularité peuvent conduire à l'échec de l'exploitation.

Accompagnement financier : Le début d'installation des jeunes est toujours marqué par un problème financier. Le financement est considéré comme le facteur limitant de premier ordre dans les installations, d'où l'importance d'un accompagnement financier dans un processus d'installation

Le crédit : Est aussi est élément fort dans l'installation. Généralement, les exploitants ont toujours recours au crédit pour faire face à certaines éventualités sur leur exploitation. Dans la plupart des cas, ils n'ont pas accès aux structures financières formelles, d'où la nécessité de prendre en compte un système de crédit qui soit accessible, dans un dispositif d'installation pour subvenir aux besoins au cas échéant.

Fond de calamité : Dans le cas des jeunes accompagnés, quelques-uns ont bénéficié de cet accompagnement. Ce fond permet de reprendre ses activités suite à une épidémie, une catastrophe ou un accident auxquels l'exploitation a dû faire face, pour préserver le capital productif, d'où l'importance de prendre en compte cet aspect dans un dispositif d'installation dans le secteur agricole où les risques sont encore très élevés, ce qui le fait un secteur très risqué.

L'accès au foncier : Premier facteur de production agricole, le foncier est limité par endroit et la rente est très élevée, d'où la nécessité d'entreprendre des dialogues avec les autorités traditionnels pour faire face au problème lié au foncier.

La diversification des activités : Nous avons identifié l'importance de la diversification dans les activités des exploitations. Cela permet d'avoir la complémentarité entre les systèmes, de diversifier le revenu mais aussi de ne pas se décapitaliser complètement sous le coup d'un accident ou épidémies, qui pourraient toucher l'une ou l'autre des activités. D'où l'importance de diversifier les activités de l'exploitation

Compte d'exploitation : Dans les exploitations agricoles observées, cet outil de gestion n'existe pas, ce qui ne permet pas aux exploitants de faire le bilan de leurs activités.

Formation continue : La formation est un élément fort dans l'installation des jeunes. Avec les exploitations non accompagnées, nous avons remarqué que les jeunes ont participé continuellement à des formations pour renforcer leur capacité. Avec les jeunes accompagnés même avec leur formation initiale, il a été identifié des défaillances dans la conduite de leur exploitation. D'où l'importance d'assurer la formation continue des jeunes au cours de leur installation.

La jalousie/ sorcellerie : Ces phénomènes fréquents dans les villages ont été évoqués par les exploitants comme obstacles au développement d'une exploitation agricole. D'où la nécessité de prendre en compte les rites traditionnels et aussi la sensibilisation des villageois lors de la mise en place d'une installation

En somme, sur la base des données recueillies à travers les installations mises en œuvre, nous pouvons comprendre, qu'il n'y a pas qu'une seule manière de s'installer en agriculture. Nous l'avons remarqué à travers nos analyses que plusieurs trajectoires peuvent conduire au métier d'agriculteur, certaines plus directes que d'autres. Pour certaines exploitations étudiées, l'installation correspond à une ligne bien tracée, où la reprise de l'exploitation familiale fait suite surtout après avoir acquis certaines capacités financières. Pour d'autres (majorité des cas observés), l'installation est le résultat d'un parcours très complexe, enrichi de mauvaises expériences généralement non professionnelles et diverses.

CHAPITRE III

ANALYSE DU PROCESSUS D'INSTALLATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME AFOP

3. Processus d'installation de jeunes agriculteurs dans le cadre du programme AFOP

L'État camerounais considère que le maintien des jeunes dans les territoires et le développement d'une agriculture familiale compétitive et rentable passe par un investissement important dans le capital humain⁴⁶. C'est ainsi que le processus de l'installation avec le programme AFOP a débuté par l'investissement dans la formation des jeunes en situation post primaire désireux devenir exploitants agricoles. En conséquence, le programme s'est engagé dans la rénovation de l'ensemble du dispositif de formation agricole et rurale visant en premier lieu la formation continue des producteurs en activité et celle des jeunes en situation post primaire. Ces centres de formation, repartis sur l'ensemble du territoire constituent donc un levier important pour l'insertion professionnelle des jeunes en situation post primaire.

3.1. Couverture géographique du dispositif de formation

Le programme couvre l'ensemble du territoire national reparté en quatre régions :

1. Région septentrionale: Province d'Adamaoua, Nord, et de l'extrême Nord
2. Région des hauts plateaux : Province de l'Ouest et du Nord-Ouest
3. Région côtière : Provinces du Littoral, du Sud 'Ouest, et le département de l'Océan
4. Régions centrale et Méridionale : Provinces du Centre, de l'Est et du Sud, excepté le département de l'océan.

⁴⁶ Afrique agriculture. Magazine d'information sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt en Afrique, (2010)

Il touche, dans sa première phase, quarante-deux (42) centres (voir annexe A) opérationnels répartis comme suit :

- a) 19 centres publics dont 12 sous tutelle du MINADER et 7 sous tutelle du MINEPIA ;
- b) 22 centres privés (laïcs et confessionnels)
- c) 01 centre communal

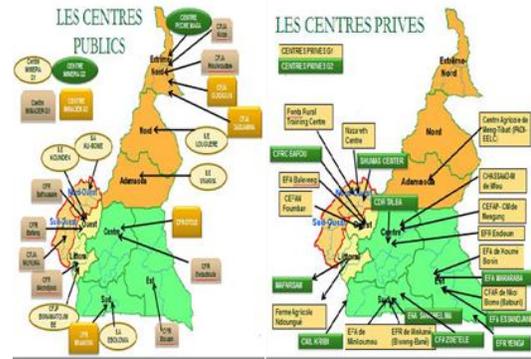


Figure n°15 : Localisation des centres publics et privés de formation
Source : Programme AFOP : Document de synthèse (2008-2009)

Et 03 centres de formation « pêcheur » sous tutelle du MINEPIA dont leur ouverture est prévue pour septembre 2012

L'étude s'est déroulée dans deux de ces centres de formation: dont un centre public ; le Centre de Formation des Jeunes Pêcheurs (CFJP), et un centre privé ; la Ferme Ecole de Ndoungué (FEN), respectivement localisés dans les départements du Wouri et de Moungo, dans la région du Littoral.

3.2. Les centres de formation ciblés dans le cadre de l'étude

3.2.1. Le Centre de Formation des Jeunes Pêcheurs (CFJP)

Le Centre de Formation des Jeunes pêcheurs (CFJP) de Bonamatoumbé est situé dans la périphérie de Douala, précisément à Bonabéri dans l'arrondissement de Douala 4^{ème}. Ce centre de formation a été créé par décision N° 0023/MINEPIA du 20 mars 2003 portant organisation de la cellule d'exécution du projet intitulé « Appui au développement de la pêche artisanale et maritime ». Il est sous le pilotage du Ministère de l'élevage et des pêches.

3.2.2. La Ferme Ecole de Ndoungué (FEN)

La Ferme Ecole de Ndoungué (FEN), située dans le village de Ndoungué, l'arrondissement de Nlonako, département de Moungo. Elle a été créée par décret n° 67/149/COR du 4 août 1967 portant réglementation des établissements privés d'exploitation et d'enseignement dans le domaine de l'agriculture. Elle est dotée d'un patrimoine foncier couvrant une superficie totale de 60 ha. La mission de départ de la FEN est de former les pionniers fermiers sur les techniques élémentaires de mise en place des petites exploitations agricoles et des petites unités d'élevage à partir desquelles ils gagnaient honorablement leur vie en

contribuant au développement économique et social de la région. Jusqu'en 1974, la formation était gratuite. De 1975-1999, du fait de la récession économique, le centre a dû fermer ses portes pendant 9 années car ne pouvant plus supporter les charges liées à la gestion de la structure.

En 2007, avec l'appui de la hiérarchie de l'Eglise Evangélique du Cameroun (EEC), la FEN a négocié de nouveaux partenariats qui ont abouti à la mission de réhabilitation du centre à travers la formation des jeunes agriculteurs et éleveurs d'une part et la transformation du centre en unité de production d'autre part en vue d'assurer dans le temps son autonomie financière. En décembre 2009, par décret No 982/D/VPM/MINADER du 17 septembre 2009, la FEN s'est vu assigner une mission additionnelle de formation.

3.3. Le dispositif de formation

3.3.1. Les acteurs du dispositif de formation AFOP

S'agissant de la formation dans les centres, la démarche pédagogique est fondée sur les ressources locales (parcours par alternance, mobilisation des réseaux d'exploitations référentes et familiales). Le pilotage de la formation est assuré par les acteurs suivants :

Les moniteurs : Ils sont les formateurs dans les centres de formation et donc, chargés de la pédagogie, de la discipline, des activités socioculturelles et sportives, du positionnement des jeunes et du suivi de ceux-ci en alternance et sont aussi chargés de la formation continue des producteurs en activité. Parallèlement à la formation des jeunes, ils suivent eux aussi, une formation par alternance entre leur centre respectif et le Centre de Professionnalisation des Moniteurs (CPM)

Le référent professionnel : Le référent est un producteur en activité agropastorale, qui vit de son métier, qui exprime la volonté d'accompagner les jeunes pendant leur formation et qui soit de bonne moralité. Il a été identifié sur la base d'un diagnostic spécifique réalisé par les moniteurs de centre. Ce professionnel accueille le jeune dans son exploitation, met à sa disposition les équipements et matériels nécessaires à sa formation, il contribue à la construction de ses savoir-faire en l'associant à toutes les activités de l'exploitation et en répondant à ses interrogations. Il participe aussi au murissement du projet du jeune.

La famille : La famille est constituée des parents ou un parrain -qui est le plus souvent un membre de la famille- de l'apprenant. Elle soutient le jeune lorsque ce dernier est en Milieu Socioprofessionnel, elle participe aux réunions du centre lors ce qu'elle est convoquée à cet effet, elle participe dans la gestion du centre à travers son représentant au sein du conseil de gestion du centre. Elle a aussi un rôle capital à

jouer dans le processus de l'insertion socioprofessionnelle du jeune en lui garantissant l'accès au foncier et dans la prise en compte des aspects traditionnels, sociaux et culturels.

Le directeur de centre : L'aspect administratif dans les centres est assuré par une équipe administrative ayant à sa tête le Directeur de centre. Ce dernier est aussi impliqué dans la formalisation des droits fonciers de ses apprenants auprès des autorités concernées (parents, chefferie, témoins,...).

Le conseil de gestion du centre : La gestion du centre dans son territoire est assurée par un *conseil de gestion de centre*, constitué du Directeur de centre, d'un représentant des moniteurs, d'un représentant des apprenants, d'un représentant des parents des apprenants et d'autres personnalités du territoire du centre telles que : le chef traditionnel, un représentant de la mairie,...). Ses rôles sont de : (i) aider le Directeur à la gestion matériel du centre ; (ii) veiller à ce que le programme soit accompli et respecté selon les textes régissant le fonctionnement du centre ; (iii) veiller à la bonne marche de la formation des apprenants ; (iv) assurer la pérennité du centre dans son territoire.

3.3.2. Le déroulement de la formation : Une formation par alternance

La formation dans les centres se fait suivant un modèle d'alternance à trois pôles : centre-famille-référent professionnel. Ce modèle d'alternance repose sur la base du « faire » en Milieu Socioprofessionnel (MSP) et du comprendre au Centre. Elle se fait suivant un rythme de deux semaines en MSP et au centre.

Les activités d'apprentissage à mener en MSP et au centre par le jeune sont définies dans le plan stratégique de formation (PSF), qui est un document prévisionnel qui affiche la progression dans le temps -en lien avec le calendrier agropastoral du territoire du centre-, de ces activités, en respectant le rythme d'alternance de 2 semaines en MSP et 2 semaines au centre. Le regard du jeune en MSP est guidé par le questionnement, qui est un outil élaboré, de manière participative, par les moniteurs et les apprenants, en fonction des activités prévues dans la séquence concernée du plan stratégique de formation et varie selon les thématiques ou les centres d'intérêts abordés en MSP pendant la séquence de formation.

Au retour des jeunes en MSP, l'équipe pédagogique organise la mise en commun, au cours de laquelle, les jeunes présentent et échangent sur leurs vécus en MSP, c'est la phase de formalisation des vécus. Suite à la récupération de l'ensemble des vécus en MSP, certaines informations sont utilisées pour la préparation et l'animation des séances immédiates au centre. D'autres sont stockées dans un document appelé « frigo » pour être utilisées ultérieurement en fonction de la mise en œuvre du plan stratégique de formation. Les informations consignées dans le frigo concernent : les activités prévues mais non encore réalisées, les activités qui ont été réalisées par un nombre non représentatif des apprenants du centre et les

activités non prévues dans le PSF mais réalisées. Le suivi des activités du jeune en MSP se fait sur la base du cahier de liaison rempli par le référent professionnel à chaque décente du jeune en MSP.

3.4. Les apprenants de la formation

3.4.1. Comment ont-ils pu intégrer la formation

L'intégration dans les centres de formation se fait sous base de recrutement, suivant des critères de sélection pré établis par la Coordination du programme. En conséquence, des campagnes de sensibilisation des jeunes et des parents sont faites à travers les radios, télévisions, dans les églises, écoles ainsi qu'à travers des affiches et banderoles. C'est ainsi que les informations relatives à la formation ont été vulgarisées et accessibles.

Les candidats présélectionnés à l'issue de l'étude de leur dossier ont subi des épreuves écrite et orale. Cette dernière se fait par devant un jury dont le but est de découvrir la personnalité des candidats et leurs motivations. Les jeunes candidats retenus ont donc intégré le centre pour une durée de formation de deux ans.

L'effectif maximal des apprenants par centre est fixé à 35 cependant, avec la première cohorte de jeunes, l'atteinte de cet effectif n'était pas évidente dans tous les centres. Dans le cas de nos deux centres d'étude, la situation des apprenants de la première génération est telle comme présentée dans les tableaux ci-dessous:

Tableau n° 11 : Effectif des apprenants dans les centres de formation CFJP et FEN

Centre de formation	Total Apprenant sélectionné		Total Apprenant restant jusqu'à août 2012	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille
CFJP	30	05	27	05
FEN	30	05	26	05
Sous total apprenant	60	10	55	10
TOTAL APPRENANT	70		65	

Source : Enquête de terrain

Tableau n° 12 : Répartition par tranche d'âge, les apprenants des centres de formation CFJP et FEN

Centre de formation	Tranche d'âge des apprenants			
	<18 ans	18-25 ans	26-35 ans	>35 ans
CFJP	00	21	11	01
FEN	01	15	14	01
TOTAL APPRENANT	01	36	25	02

Source : Enquête de terrain

Tableau n° 13 : Niveau d'éducation des apprenants des centres de formation CFJP et FEN

Centre de formation	Niveau d'étude								CAP	CM2	Uni.
	CEPE	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 nd	1 ^{ère}	Ter.	BEPC			
CFJP	03	03	03	05	04	12	01	00	00	01	01
FEN	17	00	00	04	01	00	01	06	02	01	00
TOTAL APPRENANT	20	03	03	09	05	12	01	06	02	02	01

CEPE : Certificat d'Etude Primaire et Elémentaire. BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle. Ter. : Terminale

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle. MC2 : Mention Complémentaire. Uni : Université

Source : Enquête de terrain

3.4.2. Trajectoire de vie des apprenants des centres de formation CFJP et FEN

Sur la base de notre échantillon d'analyse, les apprenants sont tous issus de parents d'agriculteurs. Ils ont vécu avec leurs parents et autres membres de leur famille (oncle, tante, grands-parents) et ont connu plusieurs mouvements de déplacements du village vers la ville et vice-versa pour de multiples raisons dont : les poursuites d'études, entreprendre des activités économiques et autres.

Sur l'ensemble, ils sont majoritairement sans BEPC. Ils sont sortis du milieu scolaire généralement pour des raisons financières. Cependant, d'autres se sont retirés parce qu'ils n'aimaient pas l'école (2/19), et se sont décidés d'abandonner de leur propre volonté. 1/19 a pu atteindre le niveau universitaire cependant, il n'a pas pu boucler sa formation supérieure en raison des contraintes financières de son côté et de ses parents.

Quelques-uns ont eu -au cours de leur passage en ville- à apprendre un métier dans des domaines divers : aide-soignant (1/19), laboratoire médicale et en chaudronnerie (1/19), biologies animale et végétale (1/19), instituteur vacataire (1/19), mécanique-auto (1/19), en menuiserie (1/19), en peinture cinégraphique, décoration et la conduite d'élevage de porcs (1/19), en électricité bâtiment (1/19), en élevage de porc (1/19), maçonnerie (2/19), en menuiserie et ferronnerie (1/19), secrétariat bureautique (1/19), en photographie et vidéographie (1/19).

La plupart d'entre eux sont encore sous le toit de leurs parents, d'autres (9/19) ont déjà des charges familiales propres. Ils ont eu à exercer certaines activités économiques pour leur propre compte. Ces activités tournent autour de : petit commerce divers : (11/19). ouvrier agricole : (7/19), employé dans une structure privée ou publique: (9/19), taxi moto : (3/19), manœuvre maçon (5/19), Potage au marché (1/19). Certains d'entre eux (7/19) ont eu à exercer même au cours de leur formation, des activités agropastorales chez eux.

Ils sont majoritairement impliqués dans les mouvements communautaires. 11/19 sont membres de GIC, avec des fonctions variées, d'autres (6/19), sont membres de groupes charismatiques et 1/19 est membre de parti politique.

Tenant compte de la totalité des apprenants dans les deux centres, il est remarqué une certaine disparité régionale dans les centres. Ainsi, au niveau du CFJP, 5/33 sont de la région de l'Ouest, 2 du Centre, 1 de la région de l'Est, 2 à Kribi et le reste soit 23/33, sont des Côtiers dominés par les Bassas, Sawa et Embo, à la FEN, ils sont à 60% d'origine de l'Ouest et les 40 % sont du Littoral.

Indépendamment de leur origine ils ont tous intégré leur centre pour se former au métier exploitant agricole, cependant, ils n'y sont pas pour les mêmes causes. Nous avons pu comprendre cela à travers leur motivation.

3.4.3. Motivations des apprenants

Les motivations exprimées par les jeunes pour la formation et le métier exploitant agricole peuvent être réparties comme suit:

Recherche de l'autonomie vis-à-vis de leurs dépendants (7/19) : Il est remarqué que la majorité des jeunes, à travers la formation, cherche de l'autonomie. Cependant, cette autonomie recherchée n'a pas la même interprétation pour tous. Pour certains, il s'agit de créer à leur compte, leurs propres activités économiques, pour ne plus avoir à travailler dans les champs d'autrui et dans la sous-traitance où dans bien des cas ils sont mal rémunérés «...*Je suis à la recherche de l'emploi permanent pour être autonome, vivre décemment et travailler à mon propre compte là où je travaillais dans la sous-traitance, on nous a pas rémunéré régulièrement de plus, on ne voulait pas nous affilier à une assurance* ». Pour d'autres, il s'agit d'une indépendance par rapport à leurs parents : « *Etre autonome, avoir de l'argent pour subvenir à mes besoins propres, avoir un emploi, améliorer ma situation actuelle pour ne plus avoir affaire aux oncles et aux tantes* » et de l'autonomie pour pouvoir atteindre certains objectifs : « *Je veux être autonomeafin de prendre soin de mon fils et de son éducation* ».

Recherche une amélioration des conditions de vie : (5/19) cherchent à améliorer leurs conditions de vie par rapport à leur situation initiale. Pour certains, c'est par rapport au salaire qu'ils ont perçu qui ne permet pas de répondre aux besoins de la famille : « *Je voulais être exploitant agricole de formation pour améliorer mes conditions de vie car, mon salaire d'enseignant ne me permet pas de vivre avec ma petite famille* ». Pour d'autres, c'est par rapport à leurs charges familiales qui deviennent de plus en plus lourdes : «... *Les charges de la famille qui deviennent de plus en plus grandes...l'emploi que j'avais*

n'avait même pas une assistance sociale, même pas un salaire régulier, je vivais au jour le jour... je veux améliorer ma situation », par rapport au fait qu'ils vivent dans le chômage et de ne pas pouvoir concrétiser leur désir : « *...Il fallait que je fasse quelque chose pour me sortir du chômage, améliorer mes conditions de vie et faire venir mon enfant qui est au Gabon, vivre avec moi »*

Recherche une stabilité sociale et économique : (4/19) cherchent une stabilité sociale et économique en raison des diverses expériences qu'ils ont connue et qui sont dans la plupart des cas sans succès. :«*...J'ai exercé trop d'activités -généralement sans succès- dans mon passé...je n'ai rien réalisé véritablement ...je suis à la recherche de ma stabilité en créant mon exploitation ...»*

Il y en a qui ont exprimé d'autres préoccupations:

- L'envie de progresser dans le domaine agropastorale (1/19): « *Depuis mon enfance je suis intéressé par l'activité agropastorale..... J'avais l'idée de progresser dans ce métier ...».*
- Le départ des parents pour la retraite (1/19): « *Je suis préoccupé du fait que mon papa parte en retraite très bientôt, à ce moment il ne pourra plus nous aider, je me suis dit, si j'ai ma technique en tête je ne peux pas chômer ...».*
- Suite à une déception dans la société (1/19) : « *Dans mon parcours, tous mes camarades d'école ont progressé dans leur vie,..., ils me fuiraient quand ils me voient dans la rue, pensant que j'allais leur demander de l'argent.... Je suis là sans un métier, j'avais l'envie d'être quelqu'un dans la vie, j'ai saisi l'opportunité pour être professionnel et de m'insérer dans la société »*

3.4.4. Demande complémentaire de formation exprimée par les apprenants des centres CFJP et FEN

Les apprenants ont exprimé des demandes en formations pour la suite de leur parcours professionnel. Ces formations, dans la majeure partie des cas, font références à leur projet par rapport aux spéculations ciblées. Elles concernent notamment :

- Conduite d'élevage y compris tout ce qui est lié à l'infirmier vétérinaire ;(maladies, symptômes, méthodes de prévention et curative, la castration et l'abattage des animaux, certaines pratiques en médecine traditionnelle à base de plantes médicinales...) ;
- Multiplication végétale. Elle vise: essentiellement les techniques de multiplication des plantes (marcottage, greffage, bouturage,), les champs semenciers, pépinières... ;
- Commercialisation ;
- Gestion d'exploitation ;

- Fabrication d'aliment d'élevage ;
- Conduite de cultures (méthodes de contrôle des maladies, le suivi technique des cultures).
- Transformation des produits végétale et animale ;
- Autres types d'élevages (pisciculture, apiculture).

3.4.5. Typologie des apprenants

Cette typologie est construite à partir des dires d'acteurs (Directeurs et Moniteurs des centres), sur leurs apprenants en se basant sur les critères de motivation -traduite par l'assiduité et le comportement de chaque apprenant au centre et en Milieu Socio Professionnel - et l'aptitude de leurs apprenants par rapport à la formation. Ainsi quatre types ont été identifiés :

Ceux qui sont vraiment motivés et n'ont aucun problème d'adaptation : Ce sont les apprenants qui, au cours de leur parcours de vie, ont eu à mener ou non une activité agropastorale chez-eux pour leur propre compte. Ils se donnent vraiment à la formation.

Ceux qui sont septiques par rapport à la formation : Dans les deux centres, ce type est le plus dominant, on y trouve les apprenants qui sont attentistes par rapport à la formation. Ils y sont, parce qu'on leur parle de projet d'installation, ils ont une attitude opportuniste. Ils ne vont pas toujours en milieu socioprofessionnel. Généralement ce sont les plus avancés sur le plan académique qu'on retrouve majoritairement dans cette catégorie.

Ceux qui sont motivés mais présentent une faible aptitude en classe : Ce type regroupe les apprenants qui ont une motivation pour la formation et le métier, mais qui ont des difficultés d'adaptation en classe. Cependant, ils sont meilleurs sur le plan pratique. Ils ont eu à pratiquer des activités agropastorales pour leur propre compte chez eux. Dans cette catégorie, on retrouve moins d'apprenants que dans les deux types précédents

Ceux qui ont des difficultés de santé : Ce type est le plus minoritaire de tous les autres, mais aussi important d'en prendre en compte dans la démarche. Il regroupe des apprenants qui ont une forte motivation pour le métier, cependant ils sont généralement épileptiques, ce qui compromet un peu leur capacité d'adaptation à la formation.

3.4.6. L'accès au foncier : l'une des conditions pour l'installation des apprenants

Le foncier est le facteur de production agricole indispensable dans un processus d'installation en agriculture. L'accès à ce facteur, est l'une des conditions exigées par le programme aux apprenants. En conséquence, les parents/parrain sont les premiers responsables dans l'acquisition du site au jeune.

Dans le cas des apprenants des deux centres étudiés, Ils ont déjà acquis leur foncier -sauf quelques-uns de la FEN- pour leur installation et la superficie varie entre 0.03 et 10 hectares. Certains l'ont hérité de leurs parents qui ont accepté de leur donner une portion du patrimoine. Dans ce cas-ci, le bénéficiaire ait en sa possession, *un certificat foncier (voir quelques modèles en annexe D)* qui lui est délivré, lui garantissant une certaine sécurisation, pour la mise en valeur de l'espace. Pour d'autres, ils l'ont acquis par achat, avec la participation de leurs parents/parrain.

Dans l'ensemble, le processus d'acquisition du site d'installation n'a pas été le même pour tous les jeunes :

- Pour certains, ils ont eu des difficultés avec leurs parents qui ont dû refuser au départ de donner le site à leur enfant. La raison était qu'ils ne savaient pas la philosophie d'AFOP. Certains pensent même que leur fils voulait les tromper. Par rapport à cela, les moniteurs et les directeurs de centres ont dû rendre visite chez les parents dont les apprenants ont exprimé ce fait à leurs moniteurs. Grâce à ces interventions, ces parents qui se trouvaient dans ce dilemme, ont dû accepter par la suite de donner le site à leur enfant.
- Dans d'autres cas, les difficultés ont été rencontrées dans la recherche du site. Par endroit, le foncier est rare.
- Il y en a d'autres parmi les apprenants qui n'ont pas rencontré de difficultés majeures dans l'acquisition de leur site d'installation.

3.4.7. Mode d'organisation de l'exploitation agricole des apprenants

En plus le site bénéficié de leurs parents/parrain pour leur installation, certains apprenants affirment qu'ils auront à bénéficier de plus : la force de travail de leurs parents/parrain : (5/19), leur appui financier dont le montant et le délai de mise à disposition du financement ne sont pas déclarés : (7/19), leur appui moral : (5/19).

Sur l'ensemble de notre échantillon, quatre (4/19) ont prévu de s'installer sur le toit de leurs parents ; les autres seront donc hors cadre familial, soit seul (4/19), soit avec leur femme et leurs enfants (4/19), soit avec un ou deux frère/sœur (s), ou cousin (s) (7/19).

3.4.8. Analyse des projets des apprenants des deux centres de formation CFJP et FEN

Le choix des apprenants sur les spéculations visées dans leur projet a été fortement influencé par des discussions qu'ils ont entreprises avec leurs référents professionnels ainsi que les vécus en milieu socioprofessionnel mais aussi des discussions avec leurs moniteurs. Les parents eux aussi, dans la majorité des cas, ont contribué dans la construction des idées de projet du jeune. Dans certains cas, il y a influence du conjoint(e) dans l'orientation du choix.

Dans les deux centres, il est remarqué que les apprenants visent de conduire un projet système incluant plusieurs spéculations (animales et végétales), avec cependant une spéculation phare qui constitue le cœur de leur projet. Cette dernière varie en termes d'importance, d'un centre à un autre. Les tableaux 14 et 15 ci-dessous, présentent pour chacun de ces centres, les projets des apprenants tels qu'ils ont été formulés jusqu'au mois d'août 2012.

Ainsi, nous pouvons faire deux observations pertinentes :

- Il y a une prédominance pour les élevages de porcs, de poulets de chair, et pour les cultures de maïs, du bananier plantain avec une tendance variée entre les deux centres
- Et aussi une variation considérable par rapport à la taille des exploitations et celle des spéculations à entreprendre.

Tenant compte de la **première observation** faite sur les spéculations, il est révélé que les choix sont souvent liés à une logique de production. Par exemple, ceux qui visent les élevages, font aussi la culture du maïs. Ce type de combinaison, permet aux exploitants de produire à meilleur coût en utilisant le maïs de leur champ pour alimenter leurs animaux, plus avantageux -selon eux- que d'acheter la provende sur le marché qui est relativement couteuse et de mauvaise qualité.

Ceux qui visent les cultures pérennes (Palmier à huile, cacaoyer) associées au bananier plantain et cultures vivrières, sont surtout dans une logique de long termes souvent liées à leur retraite. Le bananier plantain et les cultures vivrières mises en place sous le palmier à huile, sont un moyen de subsister jusqu'à ce que le palmier à huile entre en production. Dès la 4^{ème} année, seulement ce dernier qui sera disponible sur la parcelle, les autres cultures seront éliminées de la parcelle.

L'élevage de poulets de chair est lié à la durée du cycle de production qui est relativement courte, avec possibilité de réaliser au moins trois cycles de production au cours de l'année. Il est lié aussi au temps de travail en ce sens que c'est un système qui ne consomme pas beaucoup de temps de travail véritablement. Avec les pondeuses, l'explication de ce choix est souvent liée à la durée de production (la ponte) qui est relativement longue (2 ans).

Avec les porcs, dépendamment du type d'élevage, le temps de travail varie. Cet élevage est souvent choisi en raison du fait que le porc est un animal à croissance rapide et est très prolifique (7-12 petits/mise-bas avec 2.5 mise-bas par an). De plus, dans cet élevage nous pouvons utiliser des sous-produits dans l'alimentation ainsi que les déchets ménagers, ce qui fait réduire le coût de production de l'animal.

Il est à noter que le choix des apprenants pour l'élevage par rapport aux cultures est loin d'être lié -à l'accès ou non- au foncier.

Par rapport à notre **deuxième observation** faite de ces projets, en se basant sur les charges de travail nécessaires et aussi la capacité de gestion en lien avec les expériences des jeunes, il semble que quelques-uns de ces projets méritent d'être révisés par rapport au nombre de spéculations envisagées et aussi par rapport à leur taille, ou du moins, ils doivent faire objet d'une progression dans les activités dans le temps, pour pouvoir atteindre les objectifs de production visés à travers ces projets. Cependant, cette révision doit aussi tenir compte d'un niveau de production et de revenu à dégager par les activités pour maintenir les jeunes sur leur exploitation. De ce fait, une taille minimale d'installation doit être envisagée, en prenant en compte les réalités du milieu.

Sans toutefois être catégorique, en se basant sur les informations obtenues à travers les installations hors AFOP, nous avons envisagé plusieurs scénarios, pour pouvoir estimer une taille minimale qui serait approximativement réaliste pour le maintien du jeune et la bonne conduite de ses activités. En conséquence, nous avons considéré deux (2) spéculations: les poulets de chair et les porcs et nous admettons les hypothèses suivantes :

- 1) Le jeune est le seul actif sur son exploitation ;
- 2) L'année agricole correspond à 360 jours ;
- 3) Un homme jour correspond à la quantité de travail que le jeune peut fournir en 8 heures de temps, par jour sur son exploitation.

Avec les poulets de chair, différentes opérations sont à conduire et demandent un certain nombre de temps qui varie en fonction de la taille du troupeau. Les différentes opérations pour un cycle de production tournent autour de: désinfection du bâtiment, préparation de la poussinière, réception des sujets, achat des aliments, rationnement (eau et nourriture), fabrication des aliments, soins vétérinaires,

désinfection du bâtiment et vide sanitaire. En considérant un élevage de 2500 sujets l'an à raison de 5 bandes de 500 sujets. Le tableau ci-dessous présente les détails relatifs aux homme-jours dans cet élevage

Tableau n° 16 : Nombre d'homme-jours nécessaire pour un élevage de 2500 poulets de chair en 5 bandes/an de 500 sujets

Désignations	Système d'élevage poulets de chair		
	Effectif	Temps (heure/jour)	Homme-jours
Nombre de bande/ an	5		
Nombre de sujet/ bande	500		
Surface nécessaire (m ²)	125		
Duré d'un cycle (jour)	55		
Operations			
Désinfection du bâtiment		1	3
Préparation de la poussinière		6	0.75
Réception des sujets		2.5	0.313
Achat des aliments		6	5.25
Nettoyage		1.5	6.875
Rationnement (eau et nourriture)		5	34.375
Fabrication des aliments			6
Soins vétérinaires		1	2
Désinfection du bâtiment et vide sanitaire			3
TOTAL/ bande		22	61.563
TOTAL/ an		110	307.815

Source : Enquête de terrain

Par rapport aux données des entretiens, le coût de production d'un poulet de chair varie entre 1750-1800FCFA et le prix de vente, entre 2000-2250FCFA. Sur la base de cela, en considérant les valeurs moyennes, c'est-à-dire, coût de production moyen : 1775FCFA et prix moyen de vente 2125FCFA, et pour un taux de perte de 12%, par bande, soit alors un taux annuel de 60% équivalent à 300 sujets sur la totalité, la production annuelle serait de 2200 sujets. Nous aboutissons alors à 4675000FCFA/an de prix de vente et des consommations intermédiaires de 4437500FCFA, soit alors un bénéfice annuel de 237500FCFA.

Sur la base de ces données, nous pouvons prétendre que: avec 500 sujets de poulets de chair par bande et avec 5 bandes sur l'année, le jeune ne pourra pas s'en sortir avec cette seule spéculation, car les recettes enregistrées ne permettent pas un réinvestissement au même type que précédemment, à moins qu'il diminue sa taille au cours de la deuxième année. Une telle décision à ne pas encourager, si on veut vraiment que le jeune progresse dans ses activités. La compétitivité serait atteinte à partir de 1000 sujets (avec cette seule spéculation sur l'exploitation). Nous signalons qu'avec les 1000 sujets par bande, le nombre d'homme jours ne va pas pour autant subir une trop grande variation véritablement.

Avec les porcs, s'il s'agit de l'engraissement, les travaux concernent principalement, l'alimentation, l'abreuvement, le nettoyage au quotidien de la porcherie et les soins vétérinaires, pour une durée moyenne de 6 mois et avec la possibilité de réaliser deux bandes sur l'année. Pour un cheptel de 6 porcs/bande, on aura besoin de 4.5 heures par jour pour alimenter les sujets en eau, nourriture et nettoyer la porcherie, soit alors un total de 202.5 homme-jours pour 12 sujets. Avec un telle taille, le jeune peu s'en sortir s'il maintient ce seul système. Par contre, avec les naisseurs, les charges de travail sont plus importantes non seulement pour alimenter les truies, mais aussi, pour assurer les croisements, assister la mise bas et l'entretien des petits jusqu'au sevrage, ou jusqu'à la vente de ces derniers en fonction des objectifs de l'éleveur. .

Nous soulignons que dans notre analyse, nous ne pouvons pas, cependant, atteindre le niveau de revenu que devrait dégagé, pour le maintien des jeunes dans leurs activités , en raison des paramètres à prendre en compte pour déterminer cet indicateur qui nous font défaut à savoir : les amortissements, les salaires et éventuellement les rentes.

Quelques projets sont présentés en annexe F, en prenant en compte quelques points du document de projet. A noter que ces documents sont élaborés par les jeunes au cours du mois d'août 2012.

Tableau n° 14 : Titre des fiches de projet des apprenants du centre de formation CFJP jusqu'au mois d'août 2012

No	Projet de l'apprenant
1	<i>Elevage de 2500 poulets de chair associé à la création d'un champ de maïs de 2 ha</i>
2	<i>Elevage de 1000 poulets de chair associé à la culture de 1ha de maïs, 1 ha de soja et la mise en place d'une bananeraie d' 1 ha</i>
3	<i>Création d'une ferme porcicole de 35 porcs engraisseurs associée au maïs et pistache</i>
4	<i>Elevage de 100 porcs naisseurs et 1000 poulets de chair associée à la culture du maïs sur 2ha</i>
5	<i>Projet de mise en place d'une ferme avicole de 3000 poulets de chair sur 350m2, porcherie de 30 porcs engraisseurs sur 100m2 combinées à la culture d' ½ ha de maïs</i>
6	<i>Elevage de 3000 poulets de chair et 100 porcs engraisseurs associé à la culture de 2 ha de maïs</i>
7	<i>Elevage de 2000 poulets de chair, culture du maïs et manioc</i>
8	<i>Création d'une palmeraie de 5ha et élevage de 500 poulets de chair et la culture du bananier plantain du manioc et de maïs</i>
9	
10	<i>Création d'une porcherie de 22 porcs naisseurs associée à l'élevage non conventionnel (2 couples d'oies, dindons, pintades, canards hollandais, canard villageois), 12 lapins, 3 brebis et 1 bélier, culture du bananier plantain associée la pistache, macabo et agrumes.</i>
11	<i>Elevage de 2000 poulets de chair associé à 1ha de maïs/pistache et 1ha de bananier plantain</i>
12	<i>Elevage de 2500 poulets de chair associé à 1 ha de maïs</i>
13	<i>Elevage de 500 poulets de chair et 500 pondeuses</i>
14	<i>Elevage de 11 porcs naisseurs, élevage de 1000 poulets de chair associés à la culture de 2 ha de maïs, 1 ha de soja et 5ha de bananier plantain.</i>
15	<i>Création de 10ha de palmier à l'huile, 5ha de cacaoyer, bananier plantain, 1ha de manioc, pistache macabo, 5 ha de maïs associés à 500 poulets pondeuses, 5 porcs naisseurs-engrailleurs et 3 chèvres</i>
16	<i>Projet de création d'une ferme de 1000 poulets de chair associée au bananier plantain</i>
17	<i>Projet de création d'une ferme de 500 poulets de chairs associée à la culture de ½ ha de maïs, ½ ha de soja, ½ ha de manioc et ¼ ha de légume (morelle, Ndolé, kelen-kelen)</i>
18	<i>Elevage de porc de type engraisseur de 1000 sujets, 2000 poulets de chair et la culture du banane plantain, igname, macabo, manioc en association</i>
19	<i>Projet système poulet de chair, Maïs et pastèque, soja</i>
20	<i>Création d'une porcherie type engraisseur de 50 sujets par an associée aux cultures de Ndolé, gombo, amarante, corète et la grande morelle</i>
21	<i>Elevage de 2000 poulets de chair associé à la culture de ½ ha de maïs et élevage de 2 verrats et 3 truies</i>
22	<i>Cultures de 2ha et 8000m2 de bananier plantain et 3ha de maïs combinées à l'élevage de 3000 poulets, 2500 poulets pondeuses et 50 porcs engraisseurs</i>
23	<i>Culture de 1ha de bananier plantain, 1ha de manioc et 1ha de piment</i>
24	<i>Elevage de 50 porcs engraisseurs et culture de 2ha de maïs</i>
25	<i>Elevage de 100 porcs naisseurs associé à la culture de ½ ha de piment et de ½ ha de tomate</i>
26	<i>Elevage de 50 porcs reproducteurs et 50 porcs engraisseurs associé à 50 poules du village, 20 canards et la culture du maïs</i>
27	<i>Elevage de porcs naisseurs-engrailleurs avec 25 reproducteurs et 150 poulets de chair associé à ½ ha de maïs</i>
28	<i>Projet d'élevage de 5000 poulets de chair en 6 bandes l'an, associé à la culture de banane sur 1ha associée au piment, de maïs l'an sur 2ha</i>
29	<i>Création d'une porcherie de 60m2 pour 40 sujets de type naisseur associée au bananier plantain, pastèque, manioc, 6 poules du village</i>
30	<i>Mise en place d'une ferme d'engraissement de 50 porcs et l'élevage de 2000 poulets de chair associés à la culture de 4000m2 de maïs en association avec du manioc, plantain, igname et macabo</i>
31	<i>Projet d'élevage de porc type engraisseur de 50 sujets associé à l'élevage de poulets de chair reformés en semi parcours (150 par bande) et la culture du manioc (3000m2) du plantain, macabo, pistache en association sur 1ha, élevage en divagation des canards et poulets de race locale, culture de la papaye sur 200m2.</i>
32	<i>3ha de palmeraie associée au maïs, pistache, bananier plantain, élevage de 20 porcs de type engraisseur.</i>
33	<i>Création d'une exploitation agricole à SUZA dans le but de produire 6000 poulets de chair, 50 porcs engraisseurs, bananier plantain, piment et ananas</i>

Source : Centre CFJP

Tableau n° 15 : Titre des fiches de projet des apprenants du centre de formation FEN jusqu'au mois d'août 2012

No	Projet de l'apprenant
1	<i>Porcs naisseurs-engraisseurs 12 truies, 2 verrats, 1 ha maïs*palmier à huile</i>
2	<i>Porcs naisseurs-engraisseurs 16 truies, 2 verrats, 1 ha maïs</i>
3	<i>1 ha maïs, 1 000 sujets poules pondeuses</i>
4	<i>1 500 Poules pondeuses, 1 ha maïs*soja</i>
5	<i>Poulets de chair 1 000 sujets, 4 porcs reproducteurs, 5 000m2 maïs*haricot</i>
6	<i>1 000 sujets poules pondeuses, 0.5 ha Maïs</i>
7	<i>1000 poules pondeuses, 0.5ha maïs</i>
8	<i>Porcs reproducteurs 8 truies et 1 verrat ; 40 porcelets pour l'engraissement, maïs</i>
9	<i>1 ha de maïs, 1 ha de palmier à huile, 1 000 sujets poulets de chair</i>
10	<i>Porcs naisseurs 5 truies et 1 verrat, 15 porcs pour l'engraissement, 8 000 m2 maïs</i>
11	<i>Lapin pour l'engraissement 50, 30 porcs à l'engrais, maïs * soja</i>
12	<i>Porcs naisseurs 5 truies et 1 verrat, 25 à l'Engrais, 1 000 Poules pondeuses</i>
13	<i>Poulets de chair 2 000 sujets, 0.5 ha Maïs</i>
14	<i>1 000 poules pondeuses, 1 ha maïs</i>
15	<i>1 ha maïs, porcs naisseurs-engraisseurs 6 truies et 1 verrat</i>
16	<i>1 ha maïs*bananier plantain, porcs naisseurs-engraisseurs 7 truies et 1 verrat</i>
17	<i>2 ha palmier à huile *bananier plantain *soja, porcs 12 truies et 2 verrats</i>
18	<i>7 000 m2 de bananier plantain, 1 000 sujets poulets de chair</i>
19	<i>3.5 ha Palmier à huile*bananier plantain, 1 ha Maïs*soja, 27porcs engraisseurs</i>
20	<i>1290 m2 maïs*soja, porcs engraisseurs 15, 5 porcs reproducteurs</i>
21	<i>24270 m2 de maïs, 1 000 sujets poulets de chair</i>
22	<i>1 000 sujets poules pondeuses, 1 000 sujets poulets de chair, 0.5 ha maïs*soja</i>
23	<i>2 000 sujets poules pondeuses, 1 000 sujets poulets de chair, 20 porc naisseurs, 2 ha maïs*soja</i>
24	<i>2 ha palmier à huile*bananier plantain, 30 porcs engraisseurs</i>
25	<i>2 000 poulets de chair, 1 ha maïs</i>
26	<i>Poulets de chair 2 000 sujets, 2 ha maïs, 2 ha, bananier plantain*cacaoyer</i>
27	<i>120 porcs engraisseurs, 15 lapins naisseurs-engraisseurs</i>
28	<i>Poulets de chair 2 000 sujets, 1 ha Maïs*soja</i>
29	<i>2 ha de bananier plantain*maïs*palmier à huile, 10 porcs engraisseurs-naisseurs</i>
30	<i>0.5 ha de Palmier à huile*bananier plantain*maïs, 30 Porcs engraisseurs</i>
31	<i>Poulets de chair 1 000 sujets, 1 ha maïs*bananier plantain</i>

Source : Centre FEN

3.5. Perception de différents acteurs par rapport à la formation

Du point de vue d'acteurs dans la formation des jeunes au métier exploitant agricole, les référents enquêtés, expriment une bonne appréhension par rapport à la formation : *« c'est une bonne initiative de la part de l'Etat pour réduire la délinquance et le chômage et aussi occasion de récupérer les laissés pour contre (les abandonnés de leur famille) »*. 90%, d'entre eux manifestent une forte volonté, pour accompagner et suivre les jeunes au cours de leur installation. Ils pensent pouvoir être aussi utiles à cette phase du programme.

Les parents de leur côté, sont de même avis que les référents par rapport à la formation, cependant, ils se sont beaucoup misés sur le programme et sont pessimistes par rapport à l'insertion des jeunes: *« c'est une bonne initiative de la part de l'Etat, mais après la formation, si l'Etat n'installe pas les jeunes, cela ne sert à rien... on est pessimiste par rapport à l'installation des jeunes »*. Par rapport à l'accompagnement du jeune, ils sont tous d'avis de donner le site d'installation à leur enfant. Pour certains, ils n'entendent pas faire un pas de plus, vue de leur situation socio-économique : *« Pas de promesse de financement car, le financement est difficile de notre côté.... S'il n'y a pas le financement de la part d'AFOP, c'est fini pour ces jeunes ... »*. Par contre, il y en a d'autres qui sont plus positifs et plus soucieux de l'avenir de leur enfant et entendent de l'accompagner jusqu'au bout dans la limite de leur possibilité: *« ...je ne dois pas laisser l'enfant seul, même-ci le programme ne finance pas, je dois l'aider même-ci c'est avec un seul porc...au fur et à mesure, il pourra progresser jusqu'à-ce qu'un jour, il finira par exécuter son projet initial, je dois l'aider dans ses travaux et je suis une main-d'œuvre pourvu que je sois disponible...»*. Il y en a qui sont très ambitieux par rapport au projet des jeunes, ils souhaitent que ces derniers débutent leur installation avec une taille, importante *« le jeune doit se sentir vraiment en activité, il ne faut pas donner l'impression de jouer avec le jeune, pour cela, il doit débiter avec au moins 50 porcs.....»*. Nous sentons alors, une forte influence de ces parents qui se cachent derrière le jeune pour faire passer leur projet. Pourtant, il y en a d'autres qui sont très objectifs et raisonnables par rapport au projet de leur enfant.

3.6. Analyse de l'environnement institutionnel et organisationnel du milieu rural

Le maintien des jeunes dans les villages est essentiel pour assurer le développement de la région et la modernisation de l'agriculture et de l'élevage d'une façon générale. Une meilleure insertion doit prendre en compte les caractéristiques de son environnement dans son ensemble. Dans notre zone d'étude, le milieu rural est encadré par un ensemble de structures administratives décentralisées de l'Etat, des structures parapubliques et privées et aussi des Groupements d'Initiatives Communes, des Organisations Professionnelles Agricoles.

3.6.1. Les services déconcentrés de l'Etat

Du point de vue administratif, il y a présence de la chefferie dans les villages qui a un grand rôle dans l'acquisition du foncier et dans la régulation des problèmes liés à la sorcellerie, la jalousie et autres. Il y a également la mairie, la gendarmerie et autres structures.

Sur le plan agricole, l'Etat dispose des Délégations d'Arrondissement d'Agriculture (DAA) au niveau de chaque chef-lieu d'Arrondissement, qui sont chargées de l'encadrement (conseils techniques, etc.). Dans chaque centre de production, se rencontre des Agents de Développement (AVZ et autres) qui sont les représentants directs des Ministères de l'agriculture et de l'élevage auprès des agriculteurs.

3.6.2. Les services de Recherches agricoles

Le milieu est aussi encadré sur le plan de la recherche agricole, par le Système National de Recherche Agricole (SNRA) constitué des institutions publiques et parapubliques. Ce sont notamment : l'Institut de Recherche pour le Développement (IRAD), spécialisé dans la recherche agricole; CRAN, dans les domaines de la technologie alimentaire ; LANAVET, dans le domaine de la santé animale. A côté de ces structures, il y a aussi les Centres Régionaux et Internationaux de Recherche Agricoles, qui interviennent dans des segments divers, ce sont notamment: CIFOR, approches intégrées de gestion de la forêt ; ICRAF, amélioration des systèmes de production à base de cultures et de l'agroforesterie ; IITA, développement des technologies de production et de protection des systèmes de cultures vivrières ; CARBAP, développement des innovations dans le domaine de production du bananier et bananier plantain ; CIRAD et IRD, développement en collaboration avec les structures nationales des technologies nécessaires à l'amélioration des productions végétales, animales et forestières.

3.6.3. L'interprofessionnel CICC

Le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC) a été créé conformément à la loi de 1990 sur les associations. Il regroupe les Organisations Professionnelles de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et des services des filières cacao/café qui adhèrent à ses statuts et constitue une association d'action, de représentation, de coordination, de liaison et d'information. . Son organisation interne est constituée :

- de l'assemblée générale constituée de quatre collèges correspondant aux chaînes de valeur : (i) Premier collège : les organisations des producteurs, (ii) Deuxième collège : les organisations d'acheteurs d'usinières et de conditionneurs, (iii) Troisième collège : les organisations

professionnelles d'exportateurs, (iv) Quatrième collège : les organisations professionnelles des transformateurs industriels :

- un comité permanent reparté en trois commissions techniques (i) une commission chargée des questions liées à la production et à la qualité, (ii) une commission chargée de la commercialisation et organisation professionnelle, (iii) une commission chargée de la promotion

Le CICC est présent dans toutes les régions où les productions du cacao et du café sont pratiquées (le Littoral, le Centre, l'Est, le Sud, l'Ouest, le Sud' Ouest et ne Nord' Ouest). Il accompagne les producteurs et les jeunes qui veulent intégrer ces filières de production en les accordant de la formation, le financement et le suivi dans la mise en place de leur plantation, moyennant certaines exigences :

- le jeune doit avoir la volonté de faire le métier ;
- se former pendant au moins deux années dans le domaine agropastoral ;
- avoir une taille minimale de 3ha si le jeune est dans la zone forestière, et de 1ha s'il se trouve dans d'autres milieux ;
- dispose de sa force de travail.

3.6.4. Les Institutions de Micro Finance

Dans la zone du Littoral, il y a une prolifération des IMF, mais concentrées dans les villes. Au niveau des villages, on rencontre cependant certains GIC qui développent une activité de micro finance pour leurs membres et à l'échelle du village. Les principales difficultés de ces structures, se retrouvent dans le recouvrement de fonds.

Par contre, quelques IMF financent le secteur agricole à travers des Groupes d'Intérêts Communs, et à travers des programmes ou projets gouvernementaux ou d'ONG. C'est le cas du FIGEC⁴⁷ par exemple qui a eu à travailler avec le projet PACA, dans le financement et le suivi de micro-projets. Avec la FIGEC, des critères de financement sont définis en fonction du type de service. Dans le cas d'un projet individuel ou de groupe, les conditions de financement, concernent :

- (i) une analyse de l'activité envisagée dans le projet en se basant sur des critères tels que : le type d'activité (agropastorale, transformation, commerce, etc.), la rentabilité de l'activité (compte d'exploitation prévisionnel, plan de financement, plan prévisionnel de trésorerie), la viabilité

⁴⁷ FIGEC : Finance Générale d'Epargne et de Crédit

- de l'activité, mesurée à partir des critères environnementaux (le lieu d'exécution, le climat, l'environnement culturel, le marché) et la clientèle potentielle.
- (ii) Maîtrise de l'activité par le porteur de projet en lien avec la formation acquise par ce dernier ainsi que ses expériences dans le métier.
 - (iii) Conditions juridiques comme par exemple, Justificatif du foncier (certificat locatif ou de propriété), est ce que l'activité prévue dans le projet respect les lois en vigueur, etc.).
 - (iv) Obligation de prendre une « assurance d'invalidité décès »

3.7. Accompagnement à l'insertion prévu dans la deuxième phase du programme (AFOP 2)

Dans la deuxième phase du programme (AFOP2), il est prévu dans sa composante N° 3, un volet visant *l'accompagnement à la mise en relation apprenants/partenaires*, où - à travers le Président du Conseil de Gestion- le centre de formation aura pour responsabilité, d'entreprendre un dialogue avec les acteurs du territoire -préalablement identifiés par l'équipe du centre- pour les mettre en relation avec les porteurs de projets. Sur ce, le centre aura à accompagner le jeune à la formalisation de ses relations avec les différents partenaires selon les étapes successifs : (i) élaboration des clauses contractuelles ; (ii) négociation ; (iii) signature des partenariats.

D'autres initiatives sont envisagées, ce sont notamment :

Le projet des apprenants : La rédaction du document de projet est la dernière ligne droite dans la formation des apprenants. Le projet met en évidence ce que le jeune veut conduire comme activités. Il suit un parcours chronologique en passant par les étapes successives suivantes : maturation de l'idée de projet, élaboration & pré-évaluation, présentation du projet.

Commission de validation des projets : Les projets subiront une analyse en profondeur sur leur faisabilité et leur viabilité, par une *commission d'analyse* qui sera mise sur pied. Les jeunes, dont leur projet aura été approuvé par cette commission de validation sont ceux avec qui le processus d'installation sera mis en œuvre.

Soutenance du projet par le PP : Il est prévu en fin de formation, la soutenance du projet par le porteur de projet, pour pouvoir juger de son appropriation par le jeune. Le projet une fois élaboré, passera d'abord par une présentation à l'équipe pédagogique avant la présentation finale par-devant un jury, au cours des journées de présentations des projets qui seront organisées par le centre aux termes des deux années de formation. Les projets présentés au jury seront ceux validés par les moniteurs. Ces derniers ont une grande part de responsabilité dans l'objectivité des projets et leur validation.

Recrutement de nouveaux moniteurs : De nouveaux moniteurs seront recrutés pour les engager dans le suivi et l'accompagnement des jeunes dans leur installation.

Réflexion sur le dispositif d'installation : des réflexions sont en cours avec des professionnel/les du développement sur le dispositif d'installation à instaurer dans le cadre du programme. Le choix de ces professionnel/les est orienté vers ceux/celles-là, essentiellement, qui n'ont pas eu à piloter un dispositif déjà mis en place dans d'autres situations ou pays. De peur de ne pas importer un dispositif qui n'a rien à voir avec la réalité camerounaise, car une contextualisation qui passe notamment par une prise en compte des spécificités locales, est absolument nécessaire pour l'efficacité de ces installations.

Mise en place des partenariats : De nouveaux partenariats sont mis en place avec le CICC, pour le financement et l'accompagnement des projets ciblant les filières cacao et/ ou café. Des actions de formations sont déjà en cours au niveau de trois centres privés, avec les apprenants dont leur projet porte sur la cacao-culture et la caféiculture.

CHAPITRE IV

DISCUSSION ET PROPOSITIONS

4. Discussion et propositions

L'installation des jeunes au métier d'agriculteur est l'un des objectifs du programme AFOP. Les entretiens à travers nos unités d'analyses (jeunes installés spontanément et jeunes accompagnés d'une part et les apprenants d'autre part) et d'autres acteurs de développement, nous ont permis d'exposer les ébauches des conditions d'installation dans l'agriculture. Ceux-là permettent d'abord, de comprendre les diversités de situations dans lesquelles les jeunes installés ont pu évoluer, ensuite, d'identifier les précautions et dispositions nécessaires pour attirer et maintenir de nouveaux jeunes qui souhaitent s'installer. Il est ainsi remarqué avec les installations déjà mises en place que les contraintes socioéconomiques sont toujours les mêmes, malgré que ces installations se sont mises en place à des périodes différentes et dans des contextes particulières. Sur la base des enseignements tirés des entretiens et aussi en référence au cadre théorique adopté pour l'étude (cf. Figure n° 3), certains points forts ressortent particulièrement en ce qui attrait à l'installation des jeunes : notamment

4.1. La motivation individuelle

La motivation est un élément central du dispositif d'installation. Nous avons identifié la place de celle-ci à travers nos études de cas des jeunes déjà installés (appuyés ou non). Celle-ci, est en lien direct avec la trajectoire de vie de l'individu en fonction des différents vécus sur le plan social et économique. Elle est aussi influencée par le contexte national où le chômage et le sous emplois battent leur plein dans une société à fort taux de croissance démographique où le secteur agricole reste le principal pourvoyeur d'emploi. Ce secteur semble être un passage obligé pour les jeunes

4.2. L'accès aux facteurs de production (le foncier, le capital, la main-d'œuvre)

L'installation dans l'agriculture est conditionnée par l'accessibilité à ces trois principaux facteurs de production. . S'agissant du foncier, les jeunes majoritairement ont déjà acquis leur site d'installation avec la collaboration de leurs parents/parrain et disposent en leur possession des justificatifs de droit d'utilisation. Cependant, d'autres formes de sécurisation peuvent aussi être envisagées et à encourager. C'est le cas par exemple des clôtures faites sur le contour de la parcelle avec des arbres comme le palmier à huile notamment. Cela présente un double intérêt pour le jeune : sécuriser la parcelle et une source de revenu sur le long terme avec l'exploitation des noix de palme. :

S'agissant du financement, ceci peut idéalement, prendre d'une part : la forme d'une dotation ; ce qui paraît comme le moyen le plus approprié pour satisfaire les premiers besoins d'installation et permettre aux jeunes de consolider leur projet. Les versements doivent être en nature et subordonnés à la réalisation des tâches consignées dans un cahier des charges pré signé entre le jeune et le programme. L'étalement et le fractionnement du financement (*financement par étapes successives*), constituent donc une garantie nécessaire pour la bonne utilisation du fond. D'autre part, Il faut prévoir aussi d'autres modalités de financement dont le crédit à taux bonifiés, car la dotation à elle seule n'est pas suffisante pour solutionner les besoins liés aux activités de production comme la main d'œuvre pour certaines opérations par exemple. En somme, la dotation et le crédit bonifié constituent des outils complémentaires et indissociables dans le dispositif d'installation des jeunes.

S'agissant du crédit, l'idéal serait que cela passe à travers une structure financière crédible qui s'engagera dans le suivi et le recouvrement de fonds. Par ailleurs, il serait utile d'inculquer aux apprenants le respect des engagements en ce qui attrait au remboursement de crédit et aussi tous les autres aspects qui peuvent porter atteinte au programme

La phase du début de l'installation jusqu'à la première entrée en production, est une phase très délicate dans le processus d'installation des jeunes. Durant cette période, ils doivent être en mesure de s'assurer certains de leurs besoins essentiels. Comme ils seront -pour la plupart- détachés de leurs parents et donc ne seront plus sous leur tutelle, de ce fait, le programme doit s'assurer que les jeunes soient disponibles sur leur exploitation. En conséquence, le financement, doit aussi prendre en compte d'un subside (montant à fixer en fonction du portefeuille du programme) pour les jeunes, dont la durée dépendra de la nature de leur projet.

La main-d'œuvre est aussi importante car la plupart des opérations culturales nécessitera un apport extérieur en main-d'œuvre. D'ailleurs, les projets tels qu'ils sont conçus, sont d'importance en termes de

superficie et aussi seront majoritairement mis en place dans la forêt. Le programme doit pouvoir appuyer et accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de certaines opérations, car les jeunes ne peuvent pas tout faire avec leur force de travail. Il serait utile dans la mesure du possible, aux jeunes de se grouper en association, organisation professionnelle de type CUMA en France pour pouvoir mener des actions commune et à mieux défendre leurs intérêts.

4.3. L'implication des acteurs locaux

L'installation des jeunes dans leur milieu doit être faite avec la collaboration des acteurs dont les référents, la famille, le chef de village. Les référents jouent un rôle fondamental dans la formation des jeunes. Ils peuvent aussi être utiles dans le suivi et l'accompagnement des jeunes dans leur processus d'installation. D'ailleurs, il y en a qui expriment ce désir, cependant, il serait utile d'envisager une prise en charge des référents professionnels du programme, soit par un apport financier et/ou en formation continue, ou les exonérer de certains impôts et taxes, pour renforcer la confiance établie dans le programme et pour les encourager d'avantage dans leur métier de référent pour la suite du programme.

La famille de leur côté, doit aussi intervenir dans l'accompagnement du jeune dans la mise en œuvre de son projet professionnel. Cependant, il serait fondamental de définir la mission et le rôle de la famille dans le dispositif d'installation pour qu'elle sache ses limites.

La chefferie traditionnelle est l'instance locale indispensable dans l'installation des jeunes. Elle est le premier repère dans le village pour l'acquisition du foncier et l'instance à mobiliser pour s'assurer de la protection notamment, par rapport aux phénomènes de sorcellerie et de jalousie, donc, doit s'engager à intégrer le jeune dans son village d'installation.

4.4. Construction d'outils de gestion et de suivi des activités

Avec les installations étudiées, nous apercevons qu'il n'y a même pas un compte d'exploitations. Ce qui ne permet pas aux exploitants d'évaluer leurs activités. Dans le cas des jeunes d'AFOP, il est fondamental de les habituer dans l'utilisation des outils simples de gestion et à se comporter en entrepreneur. De ce fait, des formations doivent être faites en conséquence au profit de ces jeunes. L'accent doit aussi porter sur la gestion des ressources financières principalement.

4.5. Gestion des risques

Nous avons remarqué que la majorité des projets tourne autour de l'élevage de poulets et de porcs. Or ces spéculations ont été révélées être sujettes à des maladies, de vol et de problèmes de marché. De ce fait, la présence du jeune sur son exploitation est fondamentale, mais aussi, le suivi régulier des techniciens de l'élevage est indispensable. De plus, il serait aussi essentiel d'assurer la protection de l'activité des jeunes au moyen d'une assurance agricole ou par un fond de calamité, afin de préserver le capital productif de leur exploitation. Celle-ci peut être aussi prendre en compte en créant un fond mutuel agricole régional qui prenne en compte l'ensemble des risques et des aléas (climat, intempéries, épizooties, ...) ;

4.6. En résumé

L'analyse croisée des informations en lien avec les thématiques abordées sur la problématique permettent de tirer comme conclusion que le dispositif d'installation des jeunes doit être au moins basé sur cinq piliers fondamentaux qui sont donc indispensables au réussite des installations . Ce sont donc : (i) Le projet individuel de jeunes disposant déjà d'une surface exploitable. Ceci est en rapport avec le jeune d'une part et d'autre part, la famille qui est la principale concernée dans l'acquisition du foncier. (ii) L'appui financier au projet, tant par le canal des dotations contrôlées que par celui des crédits bonifiés, garantis par l'Etat à travers de la micro finance. (iii) La formation technique initiale et continue des installés, garanties par l'Etat les ONG et les Organisations Professionnelles Agricoles, pour aider les nouveaux exploitants à mieux exercer leur métier d'agriculteur. (iv) Un suivi régulier sous la direction de l'Etat à travers ses structures compétentes, mais aussi par les ONG, OPA, pour apprécier l'évolution des projets et donc du programme, par rapport aux objectifs qui sont fixés. (v) Un encadrement de qualité, dans la durée et à toutes les phases de développement des installations jusqu'en aval de l'agriculture en les aidant à mieux valoriser leur production, en mettant en place des mécanismes leur permettant de combler leur manque à gagner ou de créer de la valeur ajoutée au produit récolté, en facilitant l'écoulement de la production et garantissant le prix des produits agricoles par l'organisation ou la régulation des marchés.

Il est aussi évident de dynamiser les autres secteurs d'activités dans l'économie paysanne en sachant que l'agriculture ne peut pas à elle seule, constituer le véritable moteur pouvant propulser des changements devant aboutir à une amélioration du niveau de la vie de la paysannerie.

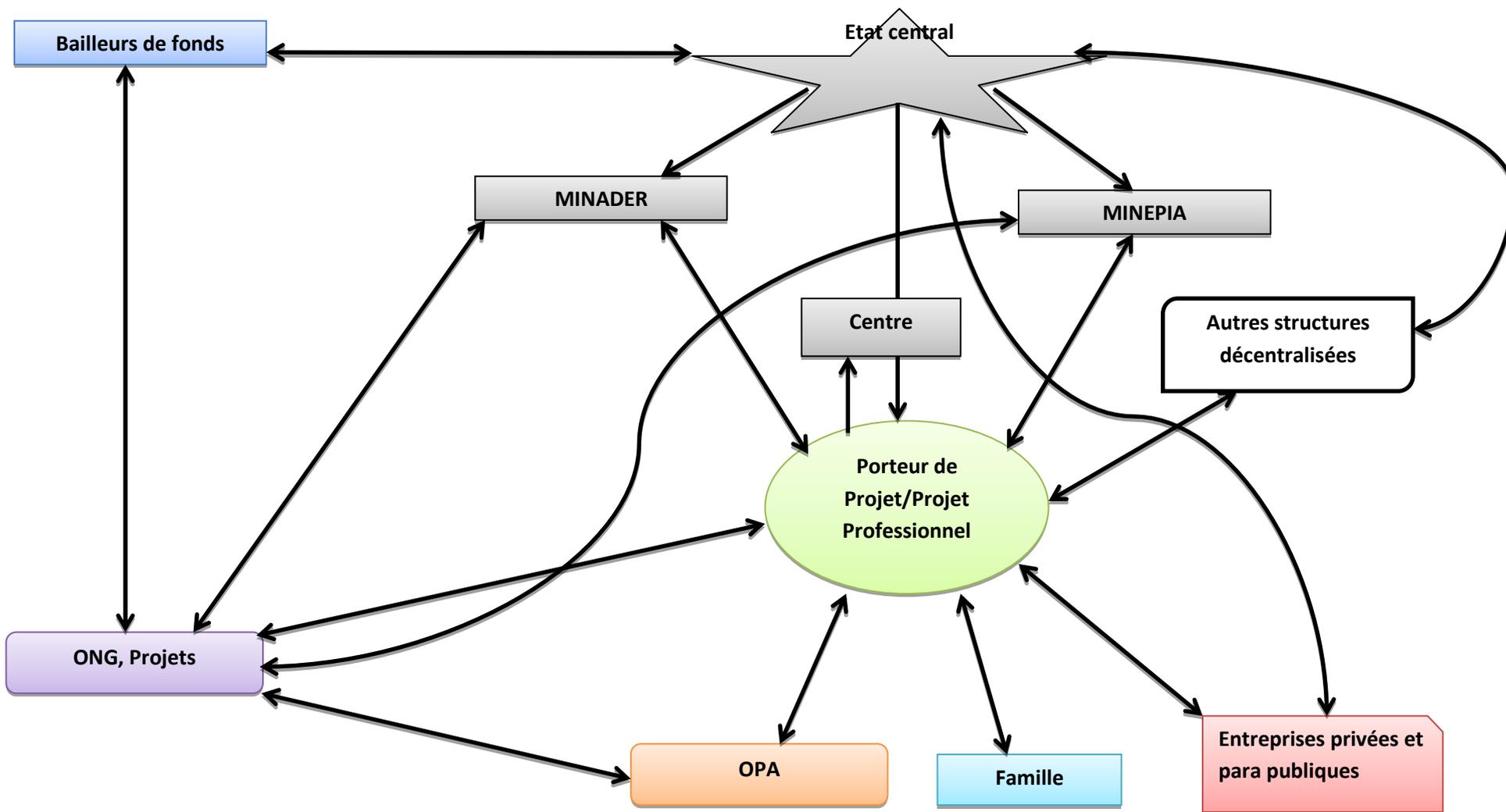


Figure n°16 : Exemple de méso-système d'encadrement des jeunes au métier d'agriculteur
 Source : Conception de l'auteur

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFD (2009), *Les nouveaux dispositifs de formation professionnelle post-primaire Les résultats d'une enquête terrain au Cameroun, Mali et Maroc*, Mars.
- Afrique agriculture : Magazine d'information sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt en AFRIQUE, 2010
- BOUYER J.-B., P. DEBOUVRY et A. MARAGNANI (2005), *Afrique subsaharienne, démographie, urbanisation, emplois et pauvreté : l'impérieuse nécessité de refonder la formation agricole et rurale*, miméogr. Paris.
- BUCREP (2006), Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (sous presse) : *Scolarisation – Instruction – Alphabétisation*, 3ème RGPH 2005, Vol. II : Analyse thématique, Tome 2, Yaoundé.
- DAVIRON, B. et al. (2004), *Manuel d'élaboration des politiques agricoles. Construction d'argumentaires pour l'intervention publique en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Les Editions du GRET.
- DEBOUVRY, P. (1984), Politique Nationale d'Installation des Jeunes en Milieu Rural, CINAM, 102p. CNEARC 4⁰ 10621
- DEBOUVRY, P. et ROSSIN, M. (1991). Installation des Jeunes en Milieu Rural, évaluation de quelques actions réalisées, présentation de l'évolution de la politique ivoirienne : Rapport de Mission, CINAM, Montpellier. 92p. CNEARC 4⁰ 1062
- DEBOUVRY, P. et MARAGNANI, A., p. 177-189 in : Formation professionnelle et développement rural, Educagri Editions/Montpellier SupAgro, Dijon/Montpellier, 2009, coll. « Cahier du réseau FAR »).
- DEBOUVRY, P. et MARAGNANI, A., « Glossaire » : Formation professionnelle et développement rural, Educagri Editions/Montpellier SupAgro, Dijon/Montpellier, 2009, coll. « Cahier du réseau FAR ».
- DEBOUVRY, P: « Cameroun, quelques données démographiques » dossier présenté en 2011. Enquête Cameroun (ECAM) I. II. III
- DEBOUVRY, P. Cameroun quelques données démographiques “, Dossier monté. 2012
- DEBOUVRY Pierre: “Cameroun, quelques données démographiques” dossier présenté en 2011 dans la formation de M2 SAT-MOQUAS
- Eléments de langage/ signature du contrat AFOP: Yaoundé (Cameroun), 8 octobre 2009
- GOULD, R. L. (1978). *Transformations: Growth and change in adult life*. New-York: Simon and Schuster.
- GRET : Contribution à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en Afrique de l'Ouest
- INS (2006, 2010), Institut National de la Statistique. Yaoundé.
- IRAD (1996). Institut des Recherches Agronomiques pour le Développement. Cameroun : Structure de l'IRAD et zones agro-écologiques., Yaoundé
- LEBOYER-LEVY, C et SPERANDIO, J. C. (1987). *Traite de psychologie du travail*. Paris: Presses Universitaires de France.
- LEVINSON, D. J. et al. (1978). *The seasons of a man's life*. New-York: Knopf.
- MBODJI SEYDI, Adjaratou Alassane (2011), *Diagnostic agraire de la zone de Louguèrè-Bossoum. Mémoire d'ingénieur en agriculture de l'ESITPA, Spécialisation Développement agricole et rurale des pays du sud*. 82p.
- MINAGRI, DEAPA (1980-1990, 1991), *Stratégies de Développement Agricole*
- MINAGRI, DEPA (1998), *Prioritisation des programmes du secteur Agricole au Cameroun. Document I : Rapport de synthèse*,.
- MINAGRI, DEPA (1999) « Politique Agricole : nouveaux défis ».

- MINAGRI, DEPA (2002), « Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural »
- MINADER, DEPC (2005), « Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural _Actualisation_MINADER
- MINADER/MINEPIA (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, (2007). « Programme de rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche » (AFOP). Proposé au financement C2D, Version finale. Mai 2007, Yaoundé (Cameroun)
- NEUGARTEN, B. L. (1976), Adaptation and the life cycle. *The counseling psychologist*, 6 (1), 16-20.
- NEUGARTEN, B. L. (1979), Time, age and the life cycle. *American journal of psychiatry*, 136 (7), 887-94.
- PAIJA (2006), « Rapport d'Evaluation du Programme d'Installation des Jeunes Agriculteurs sur l'ensemble du territoire du Cameroun par la SEDA (Société d'Etudes pour le Développement de l'Afrique) 1983 »
- *Programme d'Appui à la rénovation et de développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et des pêches (C2D-AFOP). UN OUTIL DE RENOVATION ET DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGROPASTORALE ET RURALE* Document de Synthèse (2008-2012)
- Rapport national sur l'état des ressources hypo génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, Cameroun, 2008, p.22
- Réseau International Formation agricole et rurale : Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale dans trois pays d'Afrique : Cameroun, Maroc et Madagascar VOLUME 2 : NOTE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE, octobre 2012
- RIVERIN-SIMARD, D. (1984), *Etapes de vie au travail*. Montréal : Editions Saint-Martin.
- RIVERIN-SIMARD, D. (1990), *Stratégies d'insertion socio-professionnelle et personnalités vocationnelles*. Ottawa: Fondation canadienne d'orientation et de consultation.
- RIVERIN-SIMARD, D. (1991), « La seconde étape de l'insertion socio-professionnelle et personnalités vocationnelles ». *Revue Carriologie*, 5 (1), sous presse.
- RIVERIN-SIMARD, D et AMIOLA-SOCOL, M. (1991), « Education des adultes et personnalités vocationnelles ». *Canadian Journal for the study O.J adult education*. V, (1), sous presse.
- RIVERIN-SIMARD, D. (1992), « Insertion socio-professionnelle et personnalités vocationnelles ». *Revue des sciences de l'éducation* XVIII, (2), sous presse.
- *Rapport sur la Pauvreté rurale au Cameroun* (2006)
- RGPH (1976, 1987, 2005), Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Yaoundé, Cameroun
- UNESCO/BREDA (2006), op.cit. Selon les données de la Banque mondiale, le taux d'achèvement de l'EPT était de 58%.

<http://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/cm.html>.

<http://esa.un.org/unpd/wpp/>

<http://esa.un.org/unup/index.asp?panel=2>

http://esa.un.org/unpd/wpp/unpp/panel_population.htm

<http://faostat.fao.org/default.aspx>

[Google maps 2012](#)

http://www.ined.fr/fr/pop_chiffres/pays_du_monde/

ANNEXES

- Annexe A Les centres de formation : localisation et nature
- Annexe B Guide d'entretien « Jeunes installés »
- Annexe C Guide d'entretien « Apprenants»
- Annexe D Types d'attestations d'attribution foncière délivrées aux jeunes
- Annexe E Termes de référence du stage
- Annexe F Quelques projets de jeunes

Annexe A: Les centres de formation : localisation et nature

CORRESPONDANCE REGIONALE	REGIONS	CENTRES DE FORMATION	Privé- MINEPIA-MINADER
CENTRALE ET MERIDIONALE	CENTRE	Centre de la commune de MENGANG (EA1 et EA2)	privé
		Ecole de Formation Rurale d'ENDOUM (EA1 et EA2)	privé
		CHASSADD-M de MFOU (EA1 et EA2)	privé
		Centre de Formation Rurale d'EVODOULA (EA1)	MINADER
		CFR OTELE (EA2)	PUBLIC
		CRDT TALBA (EA2)	PRIVE
	EST	EFA de KOUME-BONIS (EA1 et EA2)	privé
		EFA MARARABA (EA2)	
		Centre de formation Rurale de BOUAM (EA1 et EA2)	MINADER
		CFAR de NKOL BOMO (Batouri) (EA1 et EA2)	privé
		EFA ESSANDJANE (EA2)	
	SUD	EFR YENGA (EA2)	PRIVE
		EAA AVEBE (Sangmelima) (EA2)	PRIVE
		CFR MVAKWA (EA2)	PUBLIC
		CAIL DE KRIBI (EA2)	PRIVE
		CFPA ZOETELE (EA2)	PRIVE
		Station Aquacole d'EBOLOWA (EA1 et EA2)	MINEPIA
EFA de MINKANE (Biwong-Bané) (EA1 et EA2)		privé	
HAUTS PLATEAUX	OUEST	EFA de MINKOUMOU (EA1 et EA2)	privé
		EFA BALEVENG (EA1 et EA2)	privé
		Centre de Formation Rurale de BAFOUSSAM (EA1 et EA2)	MINADER
		CEFAN Fouban	privé
		Centre de Formation Rurale de BAFANG (EA1 et EA2)	MINADER
		Station d'ELEVAGE DE KOUNDEN (EA1 et EA2)	MINEPIA
	NORD-OUEST	CENTRE DE FORMATION RURALE COMMUNAUTAIRE DE (CFRCO) BAFOU (EA2)	privé
		Fonta Rural Training Centre (EA1 et EA2)	privé
		Nazareth centre (EA1 et EA2)	privé
		S.A Ku-Bomé (MBENGWI) (EA1 et EA2)	MINEPIA
COTIERE	LITTORAL	SHUMAS (KUMBO) (EA2)	privé
		Ferme Ecole NDOUNGUE (EA1 et EA2)	privé
		Centre de formation Rurale de NKONDJOCK (EA1 et EA2)	MINADER
		MAFARSAM (Massok) (EA2)	privé
	SUD-OUEST	Centre de formation des jeunes Pêcheurs de BONAMATOUNBE (EA1 et EA2)	MINEPIA
SEPTENTRIONALE	ADAMAOUA	CFJA MUYUKA (EA1 et EA2)	MINADER
		Centre Agricole de MENG-TIBATI (PADI-EELC) (EA1)	privé
	NORD	Centre de Formation (Station Zootechnique) de WAKWA (EA1)	MINEPIA
		Centre de Formation (Station Zootechnique) de LOUGGUERE (EA1)	MINEPIA
	EXTREME-NORD	Centre de formation des jeunes Agriculteurs (CFJA) de KOZA (EA1 et EA2)	MINADER
		Centre de Formation des jeunes Agriculteurs (CFJA) de MOULVOUDAYE (EA1 et EA2)	MINADER
		CFJA DADJAMKA (EA2)	MINADER
Centre de Pêche de MAGA (EA2)		MINEPIA	
	CFJA GUIDIGUIS (EA2)	MINADER	

Annexe B : Gide d'entretien « Jeunes installés »

Date d'enquête :N° de l'enquête :
Nom et prénom : Age : Ethnie :
Village : Zone :

1. Histoire

- ⇒ Pouvez-vous nous décrire votre parcours scolaire (écoles fréquentées, lieux, années, niveau atteint)
- ⇒ Avez-vous suivi des formations dans le domaine agricole (agriculture, élevage, pêche)? Lesquelles ? Quand ? Avec quelles structures ? Lieu ?
- ⇒ Quelles sont les autres formations que vous avez suivies ? Domaines ? Lieu ? Périodes ? Financement ?
- ⇒ Depuis quand habitez-vous dans la zone ? A quel âge vous vous êtes installé dans l'agriculture ? Quelles ont été les différentes étapes franchies pour aboutir à votre installation ? Comment avez-vous pu accéder à la terre, au capital (financier, équipement, bâtiment, cheptel vif) et comment ceux-là ont évolué dans le temps ?
- ⇒ A quel âge êtes-vous marié ? Nombre d'enfants ? Leur âge ? Leur sexe ? Que font les enfants ? Où vivent-ils ? Pourquoi ils ne vont pas tous à l'école ? Qui sont les autres personnes qui sont à votre charge ? Où vivent-elles ?
- ⇒ Quelles sont les activités sociales auxquelles vous participez ou vous avez participé (église, groupes de jeunes, sport, GIC, ...) ? A quelle période ? Comment avez-vous pu intégrer ces structures ? Avez-vous eu des responsabilités ? Lesquelles ?
- ⇒ Avez-vous d'autres activités hors agricoles ? Lesquelles ? Comment ont-elles évolué avec le temps ? Qui participent ou exercent ces activités ? Comment ceux-là se passent ? Périodes ? Revenus ? Comment se fait la gestion de ces activités par rapport à vos activités agricoles ?
- ⇒ Avez-vous d'autres sources de revenus (transfert par exemple) ? A quelle fréquence ? Quel montant ?
- ⇒ Quelles sont les personnes ou structures qui vous ont accompagné dans votre installation ? Décrire le rôle de chacune d'elle ? À quel moment de votre installation vous avez reçu cet accompagnement ? La nature de l'accompagnement ? Comment cela a évolué dans le temps ?
- ⇒ Comment se fait la prise de décisions au sein de votre famille (pour le travail, la répartition du revenu) ?
- ⇒ Evolution et mode d'acquisition de votre patrimoine (matériels/équipements/bâtiments, foncier, cheptel)

2. Système de production

2.1. Facteurs de production

A. Terre :

- ⇒ Combien de parcelles avez-vous au total ? Où sont-elles localisées par rapport au siège d'exploitation ? Leur superficie ? Sont-elles dispersées ou regroupées ? (Terres exploitées, terres en repos, type de sol, topographie, aménagements, surfaces)
- ⇒ Quelle est le mode de faire valoir des terres (Héritage, fermage, achat ou autres)
- ⇒ Qui donne l'autorisation de cultiver la terre ? Comment cela se faisait avant ?
- ⇒ Quelles sont les pratiques sociales (rites et autres) à respecter pour l'accès aux terres ?
- ⇒ Est-ce que votre foncier est stable ?
- ⇒ Avez-vous la possibilité d'acquérir d'autres terres si vous en voulez ? Comment allez-vous y prendre ?
- ⇒ Quelles sont les difficultés rencontrées pour l'acquisition des terres ?

B. Equipements :

- ⇒ Quel est le matériel agricole ou équipement que vous disposez ? (Machines, houes, semoirs, pioches, pulvérisateurs, bâtiments, animaux de trait, ...) Comment vous les avez acquis ? Leur date d'acquisition, valeur actuelle, état actuel ? Durée totale d'utilisation ?

C. Main d'œuvre :

- ⇒ Comment est composée votre main d'œuvre ?
 - Familiale : qui travaille dans l'exploitation, quelles périodes, sur quelles cultures, pendant combien de temps
 - Saisonnier : nombre, période, rémunération, activités
 - Temporaire : nombre, période, rémunération, activités
 - groupe d'entre aide : comment s'est constitué ? A quelle période il fait appel ?

2.2. Système de culture

- ⇒ Quelles sont les principales cultures que vous pratiquez ? Pourquoi ? Quelle période ?
- ⇒ Pour chaque parcelle, quelles sont les cultures pratiquées, espèces, variétés, assolement et rotation ? Densité de semis ? Âge actuel de la plantation (si cultures pérennes)
- ⇒ Quelles sont les intrants que vous utilisez ? Pourquoi ? Origine ? Quantité ? Prix ?
- ⇒ Pouvez-vous nous décrire l'ITK (travail du sol, labour, semis, sarclage, récolte, traitement,) de chaque culture ? Temps en HJ ? Période ? Équipements utilisés ? Main-d'œuvre mobilisée ? Salaires ?
- ⇒ Quelles sont les problèmes rencontrés dans chaque culture ? A quelle période/phase de développement ? Comment faites-vous pour les surmonter/pratiques locale ?
- ⇒ Quelle est la production de chaque culture ? Période de récolte ?
- ⇒ Quelle est la destination de la production (Vente, auto consommé, don, transformation, autres), périodes,
- Vente (quantité, marché, prix, difficultés).
- Autoconsommé (quantité, période, prix marché local)
- Transformation (quantité, méthode de transformation et de conservation, marché, prix, difficultés)
- Alimentation animale : (Quelle quantité, estimation en valeur)
- Conservation/stockage (quantité, durée de stockage, période de vente, prix de vente.)
- Autres :
 - ⇒ Pertes post-récolte ? (quels produits, quelle quantité, estimation en valeur, nature de la perte, usage final)
 - ⇒ Quels sont les sous-produits obtenus ? Quelle est la destination des sous-produits ?
 - ⇒ Comment vous gérez la fertilité des sols ? Des adventices ?

2.3. Système d'élevage

- ⇒ Comment est composé votre cheptel (espèces, races, quantité, stade phénologique)
- ⇒ Comment vous l'avez acquis ? Comment il a évolué?
- ⇒ Comment se fait la conduite (alimentation, abreuvement, habitat, reproduction, mise bas, le choix des reproducteurs, durée de la carrière ...), qui s'occupe de la conduite ? Temps investi ? Pour quels travaux ?
- ⇒ Comment est gérée la santé des animaux ? (maladie, soins, mesures de prophylaxie, traitement) avec qui ?
- ⇒ Quelles sont les dépenses pour la conduite des animaux ?
- ⇒ Comment se fait la vente des produits de l'élevage ? A quelle période ? Quantité vendue ? Quantité autoconsommée, autres destinations ? (évaluer la valeur à chaque fois)
- ⇒ Quelles sont les contraintes rencontrées dans l'élevage ? Comment sont-elles surmontées ?

3. Accès aux services

- ⇒ Quelles sont les services sociaux de base auxquels vous et votre famille avez-vous accès ? (école, santé, ...)
- ⇒ Quels sont les autres services qui sont offerts dans la zone (Financier épargne, crédit, assurance), santé animale, conseil agricole, formation, Information, services fonciers, services eau d'irrigation, micro finance) auxquels avez-vous accès ? Quelles en sont les conditions ?
- ⇒ Les services de micro finance ? Accès ? Localisation ? Montant des prêts ? Durée ? Garantie ?
- ⇒ Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'accès au service ? Comment les surmontés ?
- ⇒ Quels sont les services nécessaires à l'installation qui ne sont pas disponibles ou accessibles ?
- ⇒ En quoi ces services sont-ils nécessaires ?
- ⇒ Quel est le dispositif d'appui et de suivi du monde rural ?
- ⇒ Comment l'appui des jeunes installés se fait ?

4. Accès au marché

- ⇒ Quelle est la localisation des marchés ? Moyen d'accès ? Voie d'accès ?
- ⇒ Comment est organisée ou gérée la vente dans les marchés ? Qui décide des prix ?
- ⇒ Quelles est votre clientèle ?
- ⇒ Existe-t-il de la concurrence ? Comment est-elle gérée?
- ⇒ Quels sont les risques/contraintes que vous rencontrez ? Comment les gérer ? Quelles répercussions sur les activités?

5. Organisation professionnelle

- ⇒ Adhérer vous à des OP ? Pourquoi ? Lesquelles ? Depuis quand ?
- ⇒ Quels rôles jouent ces groupements ?
- ⇒ Quelle est la représentativité de vos groupements ? Structuration ?

- ⇒ Comment fonctionnent-ils ? Activités, prise de décision, gouvernances, financement, composition, relations avec d'autres acteurs (OP, état, IMF, ONG)
- ⇒ Comment se fait la circulation de l'information au sein de vos OP ?
- ⇒ Quels sont les avantages et les inconvénients de l'OP ? Pourquoi ?

6. Evaluation de l'installation

- ⇒ Comment vous jugez vous maintenant votre installation ? A quel période avez-vous décidé de rester dans l'agriculture ?
- ⇒ Parmi tous les éléments décrits, quels sont ceux qui ont conduits à votre réussite/échec ?
- ⇒ Quels sont les points forts et faibles de votre installation ?
- ⇒ Qu'est-ce qui différencie votre manière de faire de vos parents et des autres agriculteurs ?
- ⇒ Comment appréciez-vous l'installation des nouveaux jeunes formés dans le secteur agropastoral ?
- ⇒ Quels sont vos futurs projets ?
- ⇒ Comment voyez-vous l'avenir de l'agriculture dans la zone.
- ⇒ Comment vous gérez les activités d'épanouissement et de divertissement en tant que jeunes ?

7. Généralité

- ⇒ Comment voyez-vous le programme AFOP ?
- ⇒ Quels conseils donnez-vous aux jeunes formés qui vont s'installer dans l'agriculture ?
- ⇒ Qu'est ce qui selon vous peut constituer un frein à leur installation ? Comment pensez-vous qu'on lever ces freins ? Par qui ?
- ⇒ Que suggérez-vous pour la réussite de leur installation ? Comment ?

Annexe C : Guide d'entretien « Apprenants »

Date d'enquête : Nom et prénom :
Age : Ethnie : Village :
Niveau d'étude académique :

Analyse de l'apprenant et de son projet

- Pouvez-vous nous décrire votre trajectoire de vie? Origine, famille, parcours scolaire ? (écoles fréquentées, lieux, années, niveau atteint), les activités menées qui ont procuré de l'argent ?
- Comment s'est fait votre recrutement dans le centre ? Différentes étapes ?
- Quelle sont les raisons ou motivations qui vous ont poussé à intégrer le centre ? A vouloir s'installer dans le domaine agricole ?
- Quelle sont les thèmes développés au cours la formation ? Quels sont ceux nécessaires pour la mise en œuvre de votre installation /Durée ?
- Quelles sont les compétences acquises ? Sont-elles suffisantes pour la mise en œuvre de votre installation ? Quelles autres formations avez-vous besoin pour votre installation?
- Qui a participé à l'émergence de votre projet d'installation ?
- Comment votre famille va vous appuyer ?
- Après deux ans de formation agricole, croyez-vous toujours au projet d'installation ? Comment et pourquoi ? Est tu toujours intéressé au métier d'exploitant agricole ? Comment ?
- Pouvez-vous nous décrire le métier d'exploitant agricole tel que vous le comprenez? Est-ce que votre manière de conduire l'exploitation sera différente de vos parents ? Comment ? Pourquoi ?
- Croyez-vous à la réussite de vos projets d'installation ? Comment ?
- Quels revenus minimaux comptez-vous tirer pour vous maintenir dans l'activité ?
- Comment comptez-vous financer votre projet ?
- Avez-vous besoin de l'accompagnement votre installation ? Quelle forme ? Avec quels acteurs ? A quel moment ? Sur quelle durée ?

Facteurs de productions

Terre :

- Avez-vous acquis de la terre pour vos activités ? Localisation ? Quelles superficies ? Est-elle suffisante pour le démarrage de votre activité ?
- Comment vous l'avez acquis ? Quelles sont les modes d'accès au foncier (héritage, achat, métayage, fermage)? Les pratiques traditionnelles ?
- Quelles sont les garanties que vous disposez pour ces terres
- Comment les jeunes pourront avoir accès au foncier ? Est ce qu'il ya des réserves foncières pour développer des activités agricoles ? Où ?
- Si non Comment compter vous acquérir de la terre ?
- Comment la terre est gérée sur votre terroir ?
- Comment comptez-vous vous installez ? Seul ou dans l'exploitation familiale ?

Matériels et équipements

- Quel est le matériel que vous disposez pour votre installation ?
- Comment vous les avez acquis ? Personnel ? Familial ? comment se fera la répartition avec les autres membres de la famille ?
- Sont-ils adéquats et suffisants pour le démarrage de votre exploitation ?
- Sinon comment comptez-vous faire pour acquérir d'autres matériels ?

Financement

- Quel est le montant de financement de votre projet d'installation ?
- Comment allez-vous trouvez ce financement ? Apport personnel, emprunt, projet, subvention ?
- Quelle garantie disposez-vous pour accéder aux prêts ?

Main d'œuvre

- Quelle est la main d'œuvre que vous disposez pour le travail ? Seul, familiale, temporaire ou saisonnier ?
- Comment sera-t-elle rémunérée ? Période disponible ?

Activités économiques

- Quelles sont les activités économiques visées dans votre projet ? Décrire chaque activité ?

- Quels est le revenu minimal qui vous permet de vous maintenir dans l'activité
- Pouvez-vous nous décrire le matériel et l'investissement que vous avez besoin pour la mise en œuvre de vos activités ? Comment comptez-vous les mobiliser? Sur quelle période ? Avec quels acteurs ?
- Qui prend les décisions au sein de votre famille par rapport à l'organisation du travail ? Comment le revenu sera réparti.
- Quels sont les marchés visés pour l'écoulement ? Moyens et voie d'accès
- Qui sera votre clientèle ?
- Quelles sont les difficultés que pensez rencontrer pour l'écoulement de vos produits ?
- Qu'est ce qui pourrait constituer une contrainte à votre installation ?

Analyse des conditions

Sur le plan économique

- Quelles sont les institutions de micro finances qui donnent des crédits agricoles dans votre zone?
- Quelles sont les conditions d'accès à ces crédits ? Quels types de crédits ?
- Quelles sont les conditions d'accès à l'équipement ?
- Est-ce que les futurs exploitants auront accès à l'eau d'irrigation ?
- Quelles sont les différentes activités économiques ? Comment sont-elles organisées ?

Sur le plan social

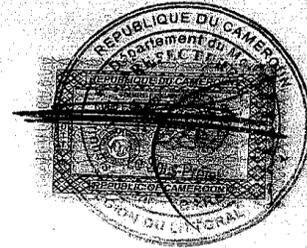
- Quelles est votre perception pour l'insertion dans votre milieu social ?
- Quelle est la perception de la société vis-à-vis de l'installation des jeunes dans le milieu agricole et aux métiers d'exploitant agricole ?
- Quels sont les services sociaux de base (éducation, santé...) auxquels les jeunes auront accès ou voudront avoir accès? Quel impact sur l'installation ?
- Comment les risques liés aux calamités (mauvaises récoltes, sécheresses,...) seront gérés?
- Est-ce qu'il existe des mutuelles de santé ?
- En dehors des activités de travail, est-ce que les jeunes auront besoin d'un cadre d'épanouissement ou de divertissement? Quel impact sur le projet ?
- Comment est organisé votre famille/le terroir ou village (organisation, prise de décision, répartition du travail, gestion du matériel, partage avec les autres membres ?
- Qui prennent les décisions au sein de votre famille (travail, revenu)? Du village ?
- Existe-t-il des classes d'âges et des étapes à faire ? Pouvez-vous nous en citer et donnez leurs caractéristiques ?
- Quelles sont les relations entreprises avec votre famille/village
- Comment les jeunes sont associés à la prise de décision ? A partir de quel âge
- Comment la famille/village apprécie votre installation
- Comment comptez-vous gérer les activités d'épanouissement et de divertissement en tant que jeunes ?

Sur le plan organisationnel

- Quelles sont les différentes organisations agricoles présentes dans le terroir ?
- Comment sont-elles structurées (de la base au sommet) ?
- Quelle est la fonction et la représentativité de ces organisations ?
- Comment ces jeunes formés peuvent intégrer ces organisations ?
- Comment les jeunes formés sont organisés au cours de leur formation ?

Annexe D : Types d'attestations d'attribution foncière délivrées aux jeunes

REGION DU LITTORAL
DEPARTEMENT DU MOUNGO
ARRONDISSEMENT DE BARE-BAKEM
VILLAGE BAREHOCK
QUARTIER EBORIJA



CERTIFICAT D'ABANDON DES DROITS FONCIERS COUTUMIERS

Nous soussignés ELONGBIL EKANDJOURM Jeannot CNI N° 1100329781 délivrée le 12 Avril 2011 à LT 26 Baré, chef du quartier EBORIJA certifions par le présent que la famille ELONGBIL EKANDJOURM abandonne ses droits fonciers coutumiers sur le terrain de 05 (cinq) hectares sis au lieu dit EBORIJA au profit de l'apprenant FOUELEFACK Dieudonné Xavier du Centre de Formation des Jeunes Pêcheurs de BONAMATOUMBÈ Promotion Exploitant Agricole 2010-2012 pour la réalisation de son projet de vie et d'insertion socioprofessionnelle post-formation en foi de quoi le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit./-

Vu pour Certification Matérielle
de la Signature de ND

INTERESSES

Apposée Ci-Contre

Le 15 NOV 2011

Le Sous - Prefet

Mignone Pierre Jordan
Administrateur Civil
DIPLOME DE L'ENAM

Baré, le 15 NOV 2011

Le Chef.

Elongbil Ekandjourm Jeannot

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Pax- Travail- Patrie
REGION DU LITTORAL
DEPARTEMENT DU WOURI
ARRONDISSEMENT DE _____
VILLAGE NDIK-BANAMUAN
FAMILLE NONGOWE

Pax- Travail- Patrie
LITTORAL REGION
DIVISION OF _____
DISTRICT OF _____
VILLAGE NDIK-BANAMUAN
FAMILY NONGOWE

CERTIFICAT D'ABANDON COUTUMIERS DES DROITS FONCIERS

Nous soussigné : **ISSEIDOU Jonas**

Chef de famille **NONGOWE**

Certifions par la présente que la Famille **NONGOWE**

Abandonne ses droits Fonciers Coutumiers sur une parcelle d'une superficie de **six (06) hectares**

Sis au lieu dit : **NDIK-BANAMUAN DJENG**

Au profit de l'apprenant **NDEDI NONGOWE Pierre Aimé** du Centre de Formation des Jeunes Pêcheurs de Bonamatoumbè Promotion **Exploitants Agricole 2010 – 2012** pour la réalisation de son Projet de Vie et d'Insertion Socioprofessionnelle Post-formation.

En foi de quoi, le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

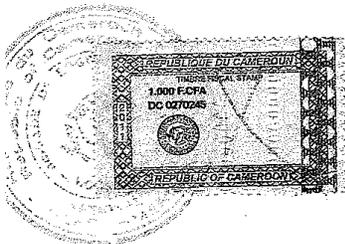
Fait le, 07 NOV 2011

SIGNATAIRES

1. **NLEND Emmanuel**
CNI n° 107498903 du 20/10/2006

2. **NONGOWE Samuel**
CNI n° 109589208 du 16/04/2010

Le Chef de famille



ISSEIDOU Jonas
CNI n° 110216870 du 26/01/2011

NDIK-BANAMUAN
Sous-Chef Supérieur de Centrafrance
O.P.J.

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NDE

ARRONDISSEMENT DE TONGA

CHEFFERIE MELAJIN DE BAOLUA MEDIMA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

ATTESTATION D'ATTRIBUTION DE TERRAIN

Je soussigné Chef Meladjin du village Baloua-Medima Né TABIT Justin CNI N°113319114 du 08/9/2011 à Tonga fils de TCHOUTE et de ANDATA profession contrôleur P&T retraité atteste par la présente note avoir attribué à Mademoiselle CHUIGOUA DITCHOU Marie Louise CNI N° 110032057 du 26/4/2011 à Nkongsamba un terrain à usage agricole d'une superficie de deux hectares demi (2,5 hectare) situé dans la zone de Nyingo.

En foi de quoi cette attestation lui a été délivrée pour servir et valoir ce que droit.

Fait à Baloua-Médima-Tonga le 04 Avril 2012

L'ACQUEREUR

CHUIGOUA DITCHOU Marie Louise
CNI N° 110032057 du
26/4/2011 à Nkongsamba

LE CEDEUR

M. TABIT Justin
CNI N° 113319114 du
08/9/2011 à Tonga

TEMOINS

TEMOINS ACQUEREUR :

TSEME Paul Désiré
CNI N° 101917018 du
13/03/2002 à Bgté

2^e TEMOINS

M. DITCHOU David
CNI 110032180
Du 27/5/2011 Nkongsamba

TEMOINS CEDEUR :

TCHAPNGA Antoine
CNI N° 104683356 du
21/12/2004
Fils HEUTO et de SONDA
profession Cultivateur

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 REGION DU LITTORAL
 DEPARTEMENT DU MOUNGO
 ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI
 CHEFFERIE DE BONA MATEKE

ATTESTATION D'ATTRIBUTION COUTUMIERE

Nous soussigné, Chef du village et Chef de famille de la communauté de Yamikoki (Bonamatékè) Bakoko, certifiions avoir donné à Titre définitif, une portion de terrain d'une superficie de 7505.48 m² de 96.97 m de long sur 77.40 m de large, sise à YADEM-YAMIKOKI-B. TEKE à MR. OYANDA EKOBENA FRANCIS CNI N° 110722717 du 15/09/2010 établie à YADUNDE

Membre de la famille de : MR. EKOBENA JOSEPH MARIE

Nom et prénoms	Qualité	Quartier	CNI N°	Emargement
EDJENGUELE EWELAN Francis	Notable	YADEM	1104686	
NJOH NJOH Robert	Notable	YASSANG	108830581	
DIKOUNDOU Henri	Notable	BON'EBONDE	104816832	
BEKOMBO MOUDINDO Joseph	Notable	YAMILOBA	107989265	
SAME NTOUBA Raymond	Notable	BON'ESSEME	1103009986	
NDJOH ETINDELE Isaac	Représentant chef du village		104550074	

Bona matékè, le 15 AOÛT 2011

Pour la communauté le Chef du village

CERTIFICAT DE DONATION

Je soussigné, NGONTE Moïse Elie **CNI N° 108889654** du 14 Août 2008 reconnais avoir cédé pour usage temporaire d'une durée de 15 ans (*quinze ans*) une portion de terrain d'une superficie de 1.290m² (*mille deux cent quatre vingt dix mètres carrés*) à **MONPHE FOMEKONG Formans Necter CNI N° 110701909** du 29 Septembre 2010.

Cette partie lui a été cédée après conseil de famille tenu le 20 Mars 2012 en présence de :

➤ **TONPE Salomé**

al
Grand-mère du bénéficiaire

➤ **WANSI Esther**

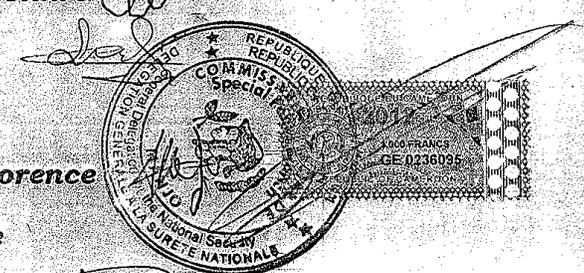
de
Mère du bénéficiaire

➤ **SEUDJON NGONTE Florence**

Tante du bénéficiaire

➤ **NGONTE Moïse Elie**

[Signature]
Oncle et grand père du bénéficiaire



En foi de quoi, le présent certificat a été dressé et va servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20 Mars 2012.
[Signature]
UNIFORME UNIFORME 2 grade

Annexe E : Termes de référence du stage

CONTEXTE

Le Cameroun comme la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne connaît une croissance démographique rapide correspondant à un taux de croissance annuel de 2,6% en 2010. Cette croissance démographique s'accompagne d'un phénomène d'urbanisation particulièrement soutenu sans pour autant générer une diminution de la population rurale qui continue à croître à une vitesse moindre. En 2010, la population du Cameroun est estimée à 19 406 100 habitants avec une population particulièrement jeune, dont 20,65% de moins de 25 ans et un taux d'urbanisation de 52,0%.

Dans ce contexte la contribution du secteur rural au développement socio-économique reste toujours en dessous des attentes malgré de nombreuses potentialités dont dispose le pays, il se pose la question des enjeux de la formation agricole. Certes les mesures à prendre en faveur du marché, du foncier et du financement de l'agriculture doivent permettre de sécuriser et de valoriser les investissements en milieu rural, il n'en demeure pas moins que la formation des jeunes constitue un autre élément de politique agricole essentiel pour le développement rural de long terme et la sécurité alimentaire du pays.

Face aux insuffisances de son dispositif de formation professionnelle agricole et dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (C2D), le Cameroun a décidé de se lancer dans une rénovation de son dispositif national de formation professionnelle rurale et agricole à travers le programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle Agricole et Rurale (AFOP). Ce programme structurant entend rénover complètement l'offre de formation des centres et des écoles ainsi que leurs infrastructures afin de mieux répondre à la demande socio-économique. Ainsi, le programme vise l'amélioration de la qualification professionnelle des producteurs. Cette politique de valorisation du capital humain à travers la formation des jeunes est perçue comme une condition nécessaire à l'édification d'un avenir stable et durable. Ce qui place ce programme au cœur de la politique de développement durable des producteurs en complémentarité des autres programmes d'amélioration de la compétitivité des exploitations agricoles (ACEFA)

Le programme AFOP est un instrument pour le développement durable de la production agricole, de l'emploi et de la formation professionnelle à travers le rajeunissement de la main d'œuvre agricole, la professionnalisation des nouveaux entrants et la création d'emplois. Dans le cadre de la préparation à l'insertion professionnelle des apprenants, le programme accompagne ces derniers à l'élaboration de leurs projets d'insertion professionnelle et à la gestion des risques liés aux débouchés, à l'acquisition du foncier, à la recherche du financement et à l'intégration sociale.

Présentation du Programme

L'amélioration des qualifications professionnelles est un enjeu majeur pour l'accroissement de la productivité dans l'agriculture et l'élevage, et pour le développement des activités d'amont et d'aval. La politique de modernisation de l'appareil de production ne peut efficacement produire des résultats sans une réflexion de fond sur l'amélioration de la productivité du travail qui repose en dernier ressort sur la capacité des producteurs à maîtriser la conduite de leurs productions et la gestion de leur exploitation.

A cet effet, le processus de rénovation et de développement de la formation professionnelle en cours a permis de :

- Réformer le cadre réglementaire qui :

- Ouvrir la voie à trois (3) nouveaux parcours qui sont:
 - La formation professionnelle des jeunes en situation post primaire au métier de producteur;
 - La formation professionnelle dans les métiers agropastoraux et ruraux ;
 - La formation professionnelle au métier de moniteur de centre.
- Rénover deux anciens parcours :
 - La formation professionnelle initiale des jeunes issus du secondaire ;
 - La formation professionnelle continue des producteurs en activité.
- Viser de nouvelles cibles :
 - Les jeunes en situation post primaire;
 - Les moniteurs.

- Implique de nouveaux acteurs (Maires, Autorités traditionnelles, OPA, OE...) dans la gestion et l'animation du dispositif de formation agropastorale et rurale, notamment les centres et les écoles de formation.
- Crée de nouveaux organes au sein des structures de formation tels que les conseils de gestion et les conseils pédagogiques.
- Crée 3 centres de professionnalisation des moniteurs.

- Elaborer de nouveaux contenus de formation qui :

- permettent de préparer les jeunes à entrer dans les secteurs productifs notamment des filières de production porteuses de croissance et d'employabilité.
- exigent des nouvelles modalités de formation et d'évaluation notamment l'individualisation, le positionnement, l'alternance et le projet professionnel porté par l'apprenant.
- Permettent de préparer aux métiers d'amont et d'aval des productions.

S'agissant de la lutte contre le chômage et l'insertion professionnelle des jeunes, le secteur agropastoral constitue un gisement d'emplois.

Afin d'atteindre les objectifs de croissance recherchés et dans la perspective de la création d'emplois dans les autres secteurs, il convient de maintenir et d'accroître le niveau de la population agropastorale en activité. Ce qui suppose un flux d'entrée dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage de 50000 à 70 000 jeunes concourant à un rajeunissement de la population active tout en permettant d'augmenter significativement la productivité du secteur. Ce flux d'entrée doit être précédé d'une professionnalisation des nouveaux entrants.

Or, l'installation des jeunes dans le secteur se fait majoritairement par défaut et dans l'attente d'une migration espérée vers la ville. Rares sont ceux qui disposent d'une formation adaptée et de moyens nécessaires à la création d'exploitations viables. C'est dire tout l'enjeu du développement de la formation professionnelle comme élément d'une politique d'installation des jeunes et de renouvellement de la population active agricole dans une perspective de lutte contre le chômage et d'accroissement de la productivité du secteur.

Pour améliorer l'installation des jeunes formés, le programme AFOP a :

- Retenu le **principe d'un jeune apprenant porteur d'un projet d'installation** comme modalité de formation obligatoire ;
- Impliqué tous les acteurs locaux (Maires, Autorités traditionnels, Responsable d'OPA, Micro finance, etc.) responsables de la gestion des ressources de production (terres, eau, capital) dans la cogestion et la co animation des centres pour accompagner le processus d'installation des jeunes formés ;
- Développé les partenariats avec l'ensemble des programmes responsables du financement des projets des jeunes : FNE, PAJER-U ; PIAASI ;
- Obtenu l'éligibilité des jeunes formés aux programmes PAIJA et ACEFA

Cadre de mise en œuvre

Le programme est mis en œuvre à travers 4 composantes techniques qui sont :

Le renforcement des capacités des personnels qui permet : (i) aux cadres du programme de piloter la rénovation du cadre réglementaire, des programmes de formation et du dispositif de formation agropastoral ; (ii) aux directeurs des centres et des écoles de développer une offre de formation adaptée (iii) et aux formateurs de pratiquer des pédagogies adaptées, d'actualiser leurs connaissances et d'introduire de nouvelles disciplines dans les formations ;

La réforme du cadre réglementaire qui vise à élaborer un ensemble de textes portant sur : (i) les missions du dispositif de formation et son organisation ; (ii) la nature et le contenu des formations ; (iii) le statut des établissements publics et des formateurs ; (iv) le mode d'intégration des établissements privés au dispositif de formation professionnelle agropastorale ;

Le développement de la formation des producteurs et des jeunes en situation post primaire chargé du développement des nouvelles formations en direction des producteurs et des jeunes qui projettent une installation en agriculture et élevage

Le développement de la formation des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire désirant s'orienter vers les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Montage institutionnel

Le programme est placé sous la maîtrise d'ouvrage conjointe du MINADER et du MINEPIA. La maîtrise d'œuvre du Programme est assurée par une unité de coordination nationale appuyée par une assistance technique assurée par un consortium français regroupant plusieurs institutions et experts pour des missions ponctuelles spécifiques, sur place ou à distance et la présence permanente d'un assistant technique au Cameroun. Ce consortium est managé par Montpellier Supagro et mobilise pour ses missions ponctuelles en co-construction des compétences avérées en matière d'ingénierie des dispositifs de formation, d'ingénierie pédagogique, d'ingénierie de la formation, d'ingénierie de projet, de gouvernance et d'approche globale.

Des Commissions régionales d'examen des projets de centre et des écoles permettent de s'assurer de l'adéquation de ces établissements avec les besoins de formation des jeunes, des producteurs en activité, des acteurs d'amont et d'aval de la production agro pastorale et de leur cohérence avec les autres projets et programmes mis en œuvre dans la Région.

Une unité de coordination et les structures organiques des deux ministères en charge de la formation assurent la mise en œuvre du programme.

En l'absence au sein des services déconcentrés des deux ministères de structures en charge de l'enseignement et de la formation professionnelles, des correspondances de zone ont été installées dans les zones suivantes :

- Zone Septentrionale ;
- Zone méridionale et centrale ;
- Zone côtière ;
- Zone des Hauts plateaux.

CONTENU DE L'ETUDE

L'objectif de cette étude est de définir les conditions matérielles, financières, foncières et sociales de l'insertion/installation des jeunes apprenants à la fin de leur formation dans les centres de formation rénovés

Objectifs spécifiques

Elle devra également apporter des éléments technico-économiques sur la faisabilité, la pérennité, la progressivité des projets d'installation.

Il est également attendu de cette étude des pistes de réflexion pour améliorer l'indispensable dispositif d'accompagnement que devra assurer le centre de formation : accompagnement financier, économique, technique et sociale.

Par ailleurs la réflexion doit également concerné l'implication du territoire du centre pour assurer la bonne gouvernance du futur dispositif et des différentes procédures à mettre en œuvre.

Complémentarité

Parallèlement à l'étude réalisée par les stagiaire de MOQUAS, deux étudiants de la FASA de Dschang travaillent sur la même thématique mais avec des entrées différentes : l'un étudie les différents dispositifs existant au Cameroun pour favoriser l'insertion, l'autre étudie les conditions sociales et environnementales pour la réussite d'une insertion dans une communauté villageoise. Le programme AFOP favorisera la nécessaire complémentarité de ces études.

RESULTATS ATTENDUS

A la fin de cette étude il est attendu un mémoire en 5 exemplaires papier et un document électronique (Word et PDF)

ORGANISATION ET METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Le stage sur place au Cameroun d'environ 3 mois se déroulera du 15 mai au 15 août 2012.

Une convention de stage fixera les modalités pratiques durant la période au Cameroun.

Une proposition de chronogramme est faite en annexe.

Les projets des apprenants qui seront étudiés par les stagiaires seront déterminés en concertation avec la coordination nationale et les différents directeurs des centres concernés.

Annexe F : Quelques projets de jeunes

Projet « Poulets de chair 2 000 sujets, 2 ha de Maïs et 2 ha, Bananier plantain*cacaoyer »

IDENTIFICATION

Diagnostic de la situation initiale

La ville de Nkongsamba est située sur la route nationale numéro 5 reliant Douala à Bafoussam. Elle est localisée sur les versants du Mont Manengouba et Nlonako. Le climat est équatorial de type caméronien. L'ensoleillement s'étale le long des cycles culturels. Le relief est très accidenté et présente des plateaux, des mamelons, des fractures et plusieurs bas-fonds. La végétation est herbacée en générale mais l'on peut noter la présence des galeries à l'Ouest, des forêts danses au Sud et à l'Est.

L'hydrographie est faite de nombreux cours d'eau à régime régulier dont la plupart prennent leur source sur les flancs du Mont Manengouba. On peut noter Bossua et Djoubé qui sont les plus importants.

La population ici est très cosmopolite et compte plus de 160000 habitants

Les activités économiques sont basées sur l'agriculture, l'élevage et le commerce qui sont assurées par la présence de plusieurs marchés, parmi lesquels : le marché central ou marché A, le marché B, le marché C et le marché des Mbo'o qui sont les plus importants

C'est dans cette nature que nous allons installer notre unité de production qui est constitué de trois parcelles : la première, au quartier Moyamba d'une superficie de 3000m², qui abritera la ferme. Elle se trouve à proximité du marché A, et est accessible par une route praticable à toutes les saisons. les deuxième et troisième parcelles sont à 3km et 13 km respectivement du marché A. elles sont situées sur le même axe routier entretenu par le programme C2D/Routier. En saisons de pluie seulement des véhicules adaptés peuvent s'y rendre. Les parcelles ont des dimensions respectivement de 2,5 et 10ha respectivement et sont traversées par la rivière Essaua. La première parcelle a Ngolben sera réservée à la culture du maïs et celle d'Eboridja à la culture du bananier plantain

➤ Etude de faisabilité technique

Dès ma tendre enfance, j'ai été initié par mes parents au travail de la terre. A l'âge de 19 ans, j'ai fait un élevage de lapin et quelques poulets de race locale. J'assiste à de nombreux séminaires de formation dans le domaine agropastoral.

Je prends part aux formations avec le programme PACA dans le cadre des activités du GICANT, Formation professionnelle au métier d'exploitant agricole à la Ferme Ecole de Ndoungué offert par le programme C2D/AFOP

Je pratique en ce moment les cultures du bananier plantain, piment et j'exploite le palmier à huile dans la plantation familiale.

➤ Etude de marché

L'écoulement des produits est assuré par plusieurs marchés dont les plus importants sont les marchés A, B C et celui des Mbo'o qui est périodique et se tient tous les samedis est spécialisé dans la vente du bois de chauffage, de charbon, de l'huile de palme et de palmiste et des vivres. Les autres marchés quant à eux, sont réguliers, mais le plus important est le marché A qui a la particularité prépondérante : les dimanches avec l'arrivée des commerçants et acheteurs venant de plusieurs horizons : Douala, Bafoussam, Bare Melong. On note la présence de plusieurs marchés environnant à l'instar des marchés de Bare et Melong qui se tiennent respectivement les jeudis et samedis.

➤ Atouts

Disponibilité des terres, présence des moyens de communication tels que : routes, téléphone, télévision, radio et internet ; disponibilité de l'eau à proximité des champs ; accès facile aux intrants agricoles ; proximité des postes agricole et vétérinaire ; expériences antérieures en agriculture et l'élevage ; site réservé à l'élevage est doté d'un bâtiment pouvant servir de bureau, de magasin et espace de composition d'aliment, il est électrifié et alimenté par la société des

eaux du Cameroun et son accès est facile en toute saison ; possibilité de creuser un point d'eau

➤ Contraintes

La difficulté à conserver certains produits à l'instar du maïs pendant la campagne de maïs ; les épidémies présentes dans la localité ; les difficultés d'accès dans les parcelles de culture pendant les saisons de pluie ; le retard souvent observé sur l'arrivée des pluies

➤ Opportunités

L'activité des « Bayam-Selam » (danse qui est très intense dans la localité) ; la production agricole qui reste faible pour répondre à la demande ; l'écoulement des produits à certains moments de l'année est facilité, les fêtes religieuses, diverses fêtes religieuses, prise de galon et médaille, sortie d'école

➤ Risques

Le vol ; les épidémies ; présence des ravageurs

CHOIX STRATEGIQUES

➤ Enjeux

Rendre disponible la viande du lapin le long de l'année ; approvisionner les marchés locaux en plantain

➤ Finalités

Avoir 10 ha de bananier plantain dès la quatrième année de culture

➤ Objectifs

Produire 30 tonnes de plantain à l'hectare ; cultiver 1ha de bananier plantain la première année ; puis 2ha, 3ha et 4ha de plus pour la deuxième, troisième et quatrième année de culture

SYSTEME DE PRODUCTION

Mon système de production sera constitué de deux systèmes de culture et d'un système d'élevage conduit dans un souci de respect de l'environnement

Système de culture : Bananier plantain

Système de culture Maïs

Système d'élevage poulets de chair

➤ Système de culture Bananier plantain

La culture sera pratiquée sur deux hectares dans une forêt tertiaire de 10ha à Eboriga. Les 8ha restant seront réservés pour l'extension de la culture à l'avenir.

La parcelle est logée par un cours d'eau, le sol est argileux-humique et bien profond. La parcelle est située sur une légère pente d'environ 10% Les variétés de plant choisies seront le *Freind batard* et *big Ebanga*, dans un souci de diversifier la clientèle.

Les rejets seront produits par le promoteur par la technique du PIF (Plan Issu d'un Fragment) pour une banane de grande qualité et de pureté des plants.

La culture sera plantée suivant un écartement de 8m sur les lignes et 5 m en colonne, soit une densité de 1000 plants/ha. Soit un total de 2000 plants pour les 2 ha.

Il est à noter que dès la deuxième année l'on associera le cacaoyer qui sera disposé suivant des écartements de 5m/94 m. Les deux cultures seront dès lors arrangées en ligne alternée avec un écartement de 2.5m Plusieurs opérations doivent être menées dans le cadre de ces activités.

1. Le défrichage, qui va se faire au mois de novembre à l'aide des machettes et limes par une main-d'œuvre saisonnière dans le but de faciliter la circulation pour un bon abattage
2. L'abattage, sera systématique et pratiqué le même mois par une main-d'œuvre saisonnière à l'aide d'une tronçonneuse au mois de novembre
3. Le brûlis, sera fait au mois de janvier par une main-d'œuvre familiale
- 4.
5. La production des rejets sera fait entre janvier et mars par

le promoteur. Pour cela, nous avons besoin d'un propagateur, du copeau, une lame de ciseau, un arrosoir, des explants, insecticides, nématicides, fongicides, engrais et fiente.

5. Dégagement des lignes de semis pour le bananier plantain par une main d'œuvre saisonnière à l'aide d'une tronçonneuse au mois de janvier

6. Le piquetage, au mois de février pour faciliter la trouaison. Cette opération sera menée par la main d'œuvre familiale

7. La trouaison, suivant les dimensions 20cm*20 cm, à l'aide des machettes, dabs et gans entre les mois de février et mars par le promoteur et MO saisonnière

9. le traitement des poquets, à l'aide du *Pasfon* qui est un insecticide nématicide systémique. A réaliser par le promoteur, au mois de mars

10. transport des rejets entre les mois de mars et avril, par une main d'œuvre saisonnière

11. le planting se fera à l'aide des machettes par la main d'œuvre familiale et la main d'œuvre saisonnière. Les rejets doivent être enfouis au sol jusqu'au niveau du collet dans de la terre humifiée préalablement placée dans les poquets au moment de la trouaison.

L'entretien physique de la culture concerne

1. Désherbage ; tous les trois mois après le planting, le premier désherbage sera manuel pour éviter d'abimer les jeunes plants. Les deux autres désherbages seront chimiques à base du *Castau* et à l'aide des pulvérisateurs, futs, seaux, Ces opérations seront faites par le promoteur et la main d'œuvre saisonnière
2. Pose des tuteurs ; dès l'apparition des régimes, à l'aide des tuteurs, par la main d'œuvre familiale
3. La suppression des couronnes 15-20 jours après l'émission pour éviter la maladie du bananier de cigare
4. Effeillage ; qui sera fait beaucoup plus en saison de pluie afin d'éviter les pourritures des feuilles mortes sur le tronc. Par contre en saison sèche, ces feuilles seront laissées pour créer de l'humidité au niveau du tronc.
5. L'œilletonnage ; qui consistera à supprimer certains rejets autour du tronc pour ne laisser que dans que l'on va conduire la prochaine année. ici les matériels à utiliser seront : machette, plantoir. Cette opération sera faite par la main-d'œuvre familiale et saisonnière.

L'entretien sanitaire concerne

1. Verser en couronne autour du collet de la plante deux fois pendant le cycle cultural un insecticide (*Dursban*) et un fongicide
2. Fertilisation ; pendant les mois de juillet et août, verser sur chaque plant 1 kg de fiente et dès l'entrée en production, vers les mois de novembre et de décembre, apporter à la plante de l'urée à raison de 30g versés en couronne autour du collet de la plante cette activité sera pratiquée par la main d'œuvre familiale et saisonnière. Nous aurons aussi à apporter aux plants, de la potasse à raison de 30g par plante pour favoriser le remplissage des fruits
3. Récolte ; se fera environ 3-4 mois après l'apparition des fleurs. Cette activité se déroulera à partir du mois de janvier jusqu'en avril
4. Transport, va se faire chaque fois après la récolte par la main d'œuvre saisonnière

A la cinquième année de culture, nous projetons faire une extension de trois ha (03) soit un total de (05ha) puis l'année suivante 5ha seront encore mise en place pour un total de 10ha.

➤ **Système de culture Maïs en culture pure**

La culture sera pratiquée à Ngolben sur un terrain non cultivé depuis 12 ans. La parcelle est logée sur sa limite Sud par la rivière Essoua. Le terrain est situé sur une pente d'environ 15%

La variété de semence choisie est le *Pannar*, pour sa précocité dans la production et son bon rendement. La densité de la culture sera de 44444 plant/ha soit un écartement de 90 cm en colonne sur 50 cm sur les lignes.

Le labour sera fait à part et la culture sera pratiquée en une campagne au cours de l'année allant du mois d'août au mois de septembre.

Il sera important pour nous d'avoir un grenier pour mieux parachever le séchage du maïs déjà amorcé en champ'

pour le bon suivi de notre culture, plusieurs opérations seront menées suivant la chronologie que nous avons adoptée

1. Défrichage ; qui consiste à couper l'herbe à ras du sol à l'aide d'une machette et de la lime pour faciliter les opérations. Cette activité sera pratiquée par la main-d'œuvre saisonnière le mois de juillet
2. Abattage des vieux caféiers et arbustes pour favoriser la pénétration des rayons solaire dans le champ car le maïs est une plante de lumière. Cette activité sera menée à la fin du mois de juillet par une main d'œuvre saisonnière
3. Mise en place des lignes de semis qui va se faire avec le jalon, ficelle, machette, mètre. Cela nous permettra de bien aligner la culture et faciliter le labour. La MOF sera mobilisée
4. Labour ; il sera fait à l'aide des dabs, machette, il sera question de retourner le sol à une profondeur d'environ 12cm tout en écrasant les mottes de terre pour faciliter une bonne infiltration des racines. Cette activité sera menée par la MOF et saisonnière en début du mois d'août
5. Engrais de fond sera appliqué au point de semi afin que les racines de la plante trouvent au sol des éléments nutritifs suffisants pour leur développement. Cette opération sera menée par une MOF au cours du mois d'août
6. Semis ; va se déroulé au milieu du mois d'août à raison de deux graines par poquet suivant les écartements adoptés. Les graines seront enfouies à 5cm du sol puis il est important de tasser légèrement le sol pour éviter que les oiseaux ne déterrent les graines. Cette opération sera menée par la main d'œuvre familiale et saisonnière
7. Sarclage ; elle se fera deux semaines après la levée pour éviter que le maïs soit en compétition avec l'herbe. Cette activité sera menée par une main-d'œuvre familiale et saisonnière au cours de septembre.
8. Protection phytosanitaire et engraissement. nous allons asperger sur les plantes une solution d'eau, insecticide *pyriforce* plus engrais foliaire à une dose de 30g d'engrais 80-20-20 plus 35ml de pyriforce dans un pulvérisateur de 15ml d'eau. L'opération sera menée par le promoteur et une main-d'œuvre familiale
9. Le sarclo-buttagé ; interviendra au début du mois d'octobre. L'intérêt de cette activité est de soutenir la plante et éviter la concurrence avec l'herbe. Cette activité sera pratiquée par la main-d'œuvre familiale et saisonnière
10. Engraissement à l'aide de l'engrais granulé 20-10-10 pour favoriser la fructification et le remplissage des fruits à raison de 10g par poquet soit 5 sacs de 50kg d'engrais. L'activité sera menée la main d'œuvre familiale
11. La récolte se fera à la fin du mois de décembre, cela pour que le maïs soit sec pendant la récolte. Cette opération sera pratiquée par une main-d'œuvre familiale et saisonnière
12. Transport par une main d'œuvre saisonnière
13. Séchage ; les grains seront placés dans le grenier pour parachever le séchage déjà commencé en champ
14. Le despathage se fera au mois de décembre par la main-d'œuvre familiale
15. Egrainage, l'activité va se dérouler progressivement en fonction de la demande de la ferme. Toute fois tout le maïs doit être utilisé avant les prochaines récoltes.

➤ **Système d'élevage : poulets de chair**

Le promoteur veut créer un poulailler à Nkongssamba dans le quartier Movambo. La parcelle réservée pour cet élevage est de 3000m². Elle est logée par un cours d'eau à régime régulier. Les pluies dans la zone ne dépassent pas généralement les 8 mois.

Le site est situé sur une pente de 20% environ toutefois, une opération de terrassement a déjà été faite. il dispose d'un bâtiment de 5 pièces électrifiées et alimentées en eau par la camerounaise des eaux. Celui-ci peut servir de logement et de bureau.

Les poulets seront conduits en trois bandes de 2000 sujets au cours de l'année. La première ira de décembre à mars, la deuxième d'avril à juillet et la troisième d'août à novembre.

La souche *laude* sera la variété choisie et dès la quatrième année l'on passera de trois à quatre bandes l'an

Le poulailler sera construit sur un espace de 360m² (30*12) avec 250m² (10*25) réservés à l'élevage 10 m² (2.5*4) pour le magasin 15m² (6*2.5) pour le tournage de l'aliment et le reste représentera les débordements.

Après avoir construit et équipé le bâtiment. Nous allons désinfectés le bâtiment à l'aide du *vircon* et du *propyle* (bactéricide), puis, installé le pédiluve à l'endroit prévu à l'entrée du bâtiment.

Commander les poussins et construction de la poussinière de 80m².

limiter le courant d'air en plaçant des contres vents érigés au plafond à environ 1.5 m au-dessus de la litière d'épaisseur 8cm. Un four à charbon sera placé au centre de la salle pour assurer le chauffage, progressivement.

La taille de la poussinière va augmenter en fonction de la taille des poussins

La réussite d'un élevage de poulet de chair passe par :

1. Une bonne régulation de la température 34C° la première semaine, 32 C° la deuxième, 30 C° la troisième, 28 C° la quatrième 25 C° à partir de la cinquième semaine

2. La densité de 25 poussins au m² la première semaine, 20sujets/m³ à la deuxième semaine, 15sujets/m² à la troisième semaine, 10 sujets/m² à partir de la quatrième semaine

Apporter aux sujets un aliment susceptible de combler leur besoin en quantité et en qualité. Le rationnement se fera tous les jours par une main d'œuvre familiale. Nous aurons à composer deux formules alimentaires correspondantes au démarrage qui va du premier au 21^{ème} jours ; finition du 22^{ème} au 45^{ème} jour. 15 jours supplémentaires d'alimentation seront prévus pour la vente et aussi pour pallier à toutes autres éventualités

En fonction de leur âge, les quantités d'aliments à prévoir pour le rationnement sont les suivantes :

1^{ère} semaine : $25g * 7 * 2000 / 1000 = 350kg$

2^{ème} semaine : $35g * 7 * 2000 / 1000 = 490kg$

3^{ème} semaine $52g * 7 * 2000 / 1000 = 728 kg$

4^{ème} semaine $70g * 7 * 2000 / 1000 = 980kg$

5^{ème} semaine $90 * 7 * 2000 / 1000 = 1260kg$

6^{ème} semaine $105g * 7 * 2000 / 1000 = 1470kg$

7^{ème} semaines $145g * 7 * 2000 / 1000 = 1610$

Soit un total de 6888kg = 7.8t d'aliment à réserver qui seront composé de 5504kg de maïs =5.5t, soja 1969 kg= 2t, concentré 859.6kg = 860kg, farine de poisson 161 kg, phosphate bi calcique 80.5kg et elitox 40.25 kg

L'abreuvement sera aussi fonction de l'âge et l'aliment ingéré' par l'animal.

En effet un poulet consomme un volume d'eau équivalent à deux fois la masse d'aliment ingéré

Composition de l'aliment

Ingrédients	Aliment démarrage %	Aliment finition %
Mais	60	65
Soja	27	28
Concentré	10	10
Farine de poisson	2	2
Phosphate bi calcique	1	1
Elitox	0.5	0.5

Programme de prophylaxie

Age	Maladie cible	désignation	Voie d'administration	Autres opérations
1 ^{er} jour	Newcastle	Bi pestos	Eau de boisson	Glucose D
	Bronchite infectieuse	Bi pestos		
7 ^{ème} jour	Newcastle	Satavax	Eau de boisson	Aliseryl 3 jours
	Gumbore	Gumbovax		
14 ^{ème} jour	Newcastle	Satavax	Eau de boisson	
	Gumboro	Gumbovax		
3 ^{ème} semaine	Bronchite infectieuse	Avibronchivax		Aliseryl 3 jours
	Gumboro	Gumbovax		
4 ^{ème} semaine	Coccidiose	Anticoccidien	Eau de boisson	
5 ^{ème} semaine	Parasite internes	Vermifuge	Eau de boisson	

La désinfection suivra un vide sanitaire de 15 jours au moins sera observé avant l'installation d'une nouvelle bande.

Nous estimons les pertes à 5% dans notre système d'élevage, soit une production annuelle de 3850 poulets.

Charges du système de culture Bananier plantain

charge	Unite	Charhes Année 1			Charges Année 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4 = 5		
		qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)
rejets	rejet	2100	200	420000									
nematicides	kg	60	3000	180000									
herbicide	litre	4	3500	14000							4	3500	14000
insecticide	litre	2	8500	17000	3	8500	25500	3	8500	25500	3	8500	25500
fongicide	kg	2	3000	6000	3	3000	9000	3	3000	9000	3	3000	9000
fientes poulets de chair	sac de 50kg	20	15000	300000	90	1500	135000	90	1500	135000	90	1500	135000
uree	kg	60	390	23400									
plan cacao	plants				1300	200	260000						
potasse	kg	60	460	27600									
TOTAL				988000			429500			169500			183500

Charges du système de culture Maïs en culture pure

charge	Unite	Charhes Année 1			Charges Année 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4 = 5		
		qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)
semence	kg	40	1800	72000	60	1800	108000	60	1800	108000	60	1800	108000
engrais granule	sac de 50kg	9	19500	175500	14	19500	273000	14	19500	273000	14	19500	273000
fientes poulets de chair	sac de 50kg	72	1500	108000	108	1500	162000	108	1500	162000	108	1500	162000
engrais foliaire	kg	4	3000	12000	6	3000	18000	6	3000	18000	6	3000	18000
insecticides	l	2	8500	17000	3	8500	25500	3	8500	25500	3	8500	25500
TOTAL				384500			586500			586500			586500

Charges du système d'élevage : Poulets de chair

charge	Unite	Charhes Annee 1			Charges Annee 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4 = 5		
		qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)
poussins	carton	40	23500	940000	40	23500	940000	40	23500	940000	40	23500	940000
aliment	tonne	7	300000	2100000	7	300000	2100000	7	300000	2100000	7	300000	2100000
copeau	sac de 100kg	12	500	6000	12	500	6000	12	500	6000	12	500	6000
bois chauffage	bois			0			0			0			0
vaccin	dose	16	11940	191040	16	11940	191040	16	11940	191040	16	11940	191040
vircon	l	1	9000	9000	1	9000	9000	1	9000	9000	1	9000	9000
prophyl	l	1	7000	7000	1	7000	7000	1	7000	7000	1	7000	7000
soude costique	sac de 25kg	1	19500	19500	1	19500	19500	1	19500	19500	1	19500	19500
TOTAL				3272540			3272540			3272540			3272540
Bande 2													
charge	Unite	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)
poussins	carton	40	23500	940000	40	23500	940000	40	23500	940000	40	23500	940000
aliment	tonne	7	300000	2100000	7	300000	2100000	7	300000	2100000	7	300000	2100000
copeau	sac de 100kg	12	500	6000	12	500	6000	12	500	6000	12	500	6000
bois chauffage	bois			0			0			0			0
vaccin	dose	16	11940	191040	16	11940	191040	16	11940	191040	16	11940	191040
vircon	l	1	9000	9000	1	9000	9000	1	9000	9000	1	9000	9000
prophyl	l	1	7000	7000	1	7000	7000	1	7000	7000	1	7000	7000
soude costique	sac de 25kg	1	19500	19500	1	19500	19500	1	19500	19500	1	19500	19500
TOTAL				3272540			3272540			3272540			3272540
Bande 3													
charge	Unite	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)
poussins	carton	40	23500	940000	40	23500	940000	40	23500	940000	40	23500	940000
aliment	tonne	7	300000	2100000	7	300000	2100000	7	300000	2100000	7	300000	2100000
copeau	sac de 100kg	12	500	6000	12	500	6000	12	500	6000	12	500	6000
bois chauffage	bois			0			0			0			0
vaccin	dose	16	11940	191040	16	11940	191040	16	11940	191040	16	11940	191040
vircon	l	1	9000	9000	1	9000	9000	1	9000	9000	1	9000	9000
prophyl	l	1	7000	7000	1	7000	7000	1	7000	7000	1	7000	7000
soude costique	sac de 25kg	1	19500	19500	1	19500	19500	1	19500	19500	1	19500	19500
TOTAL				3272540			3272540			3272540			3272540
TOTAL/AN				9817620	0		9817620			9817620			9817620

Production annuelle

Syste de production	Unite	P. Annee 1			P. Annee 2			P. Annee 3			P. Annee 4			P. Annee 5								
		regime	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	regime	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	regime	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	regime	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)					
Systece culture Bananier Plantain		1800	1500	2700000		3600	1300	4680000		2000	1200	2400000		1600	1000	1600000		1500	800	1200000		
Culture cacao																			1	40000	40000	
Systeme de culture Mais	sac de 100kg	120	17500	2100000	180	175000	31500000	180	175000	31500000	180	175000	31500000	180	175000	31500000	180	175000	31500000	180	175000	31500000
Syeme d'elavage - Poulet de chair	poulet	5850	2300	13455000	5850	2300	13455000	5850	2300	13455000	5850	2300	13455000	5850	2300	13455000	5850	2300	13455000	5850	2300	13455000
PRODUCTION ANNUELLE				18255000			49635000			47355000			18265000			17845000						

Projet « 1 000 sujets Poules pondeuses, 1 000 sujets Poulets de chair, 0.5 ha Maïs*soja »

IDENTIFICATION

Environnement socioéconomique du projet

L'environnement social et économique est constitué des agriculteurs, des chasseurs et des fonctionnaires, commerçants. Cette ville a un climat favorable pour l'élevage et un sol approprié pour les cultures. Mon exploitation est située à Baloua –Medima qui est mon quartier, situé dans l'arrondissement de Tonga qui est un village de Nbagante. La chefferie Baloua-Medima est à 4km de la ville de Tanga. Mon exploitation est à 2 km de la chefferie Badoua-Medima. La ferme et l'exploitation agricole sont sur un même site. La ferme est de 80m2 et le champ sur 0.5ha

Etude de faisabilité technique

Dans ce village il y a des potentiels acheteurs qui viennent des autres pays comme le Gabon et autres villes comme Mekeleme Diki, Bafoussam, Nbagante.

La main-d'œuvre est disponible à tout moment. Dans la localité il y a les ONG que je peux contacter

Etude du marché

Le marché de Tanga se passe une fois par semaine : le samedi où on trouve des acheteurs qui viennent des autres villes pour faire des achats pour aller vendre chez-eux

Atouts

Mes atouts sont : marché disponible et proche, les potentiels clients, les routes disponibles

Contraintes

Mes contraintes sont : manque d'électricité dans le village ce qui peut jouer sur mon évolution en élevage ; manque d'eau dans le village, ce doit jouer sur mon élevage si on ne trouve pas une solution à ce problème.

Opportunités

Mes opportunités sont : manque d'éleveurs dans la ville, les demandes et besoin sont intensifs dans la localité et même dans les villages voisins aussi.

Risques

Le risque dans cette localité est le vol

CHOIX STRATEGIQUES

➤ Enjeu

Faire un système de production qui sera constitué du système de culture soja, système de culture maïs, système d'élevage poulet de chair, système d'élevage pondeuse

➤ Finalités

Ma finalité est de produire et vendre 3000 poulets de chair de 45 jours par ans ;

Produire et vendre 1500 plateau d'œufs tous les mois à partir du 8^{ème} mois ;

Produire 4t de maïs pour nourrir les sujets ;

Produire du soja pour nourrir les sujets

➤ Objectifs

C'est de faire mes poulets de chair en 3 bandes l'an. A raison de 1000 sujets par bande, sur une superficie de 200m2 ;

Conduire 2000 pondeuses durant 2 ans sur une superficie de 300m2 ;

Créer une exploitation dans laquelle je vais cultiver le maïs sur une superficie d'1ha pour la nutrition de mes sujets à partir de la 2^{ème} année ;

Faire une campagne de maïs l'an ;

Créer une exploitation dans laquelle je vais cultiver le soja sur une superficie de 0.5ha. Le soja sera utilisé pour nourrir les sujets à partir de la 2^{ème} année. Je vais faire une campagne de soja l'an.

SYSTEME DE PRODUCTION

Mon système de production est constitué de système de culture : à base de maïs ; système de culture soja ; système d'élevage poulets de chair, système d'élevage pondeuse

Mes systèmes de cultures vont se faire sur 1.5ha. Ma parcelle est située à Tanga dans le village Baloua Medima qui est de 2ha/.

➤ Système de culture à base de maïs

Je dois créer une exploitation dans laquelle je dois cultiver le maïs sur une superficie d'1ha de forêt. Cette culture doit être réservée pour

➤ Système de culture à base de maïs

Je dois créer une exploitation dans laquelle je dois cultiver le maïs sur une superficie d'1ha de forêt. Cette culture doit être réservée pour la nutrition de mes sujets à la 2^{ème} année.

Cette parcelle est sur une légère pente, le sol est profond de couleur noire argileux, sablonneux humique.

Comme ma forêt est vierge je n'aurai pas besoin des engrais mais des insecticides pour lutter contre les insectes. Comme insecticide il faut le *pyriforce* 35ml par pulvérisateur dont 1l pour 1ha. La semence doit être le *pannar gaunnée* 25kg pour 1ha. L'écartement est de 80 cm entre les billons et 40 cm entre les platebandes.

Je sème 2 graines par poquet, ce qui donne 62500 plant/ha pour une récolte de 5t.

J'ai choisi le *pannar gaunnée* pour sa productivité. Faire le sarclo-buttage 30 jours après le semis.

30 jours après le sarclage je passe enlever les herbes hautes de la parcelle.

Deux semaines après semis, je vais faire une prévention à l'insecticide 6 semaines après je vais faire la même tâche.

Défrichage, permet de couper l'herbe haute au plus bas niveau. Pour cette opération j'ai besoin d'une main-d'œuvre temporaire qui sera une personne qui doit faire cette opération en 7 jours.

Abattage, coupe des arbres. Pour cela, j'aurai besoin d'une personne en 3 jours.

Tronçonnage, découper les arbres qui ont été abattus. Une personne pendant 5 jours,

Nettoyage, permet de rassembler les débris qui sont restés sur la parcelle. 3 personnes seront engagées pendant 3 jours.

Le brûlis permet d'éliminer tous les débris restant. Une personne s'en charge pendant une journée.

Je préférerais le labour à plat et en ligne parce que permet le développement facile des racines et le sarclo-buttage facile. Pour labourer mon sol. J'aurai besoin du piquetage pour le labour soit droite. Le labour léger doit avoir une profondeur de 15 cm.

La récolte doit se faire 110 jours après semis

Conditionnement dans un grenier pour 1 mois

Despatage doit se faire en 1 mois.

Le conditionnement pour attendre la 2^{ème} année afin d'utiliser pour mes sujets doit être dans le fut de 250l

La 2^{ème} année je programme faire 2ha de maïs associé au soja et 0.5ha de Bananier plantain.

La 3^{ème} année, de faire une clôture avec le palmier à huile sur toute la parcelle

Pour égrainer, j'ai besoin d'une égraineuse manuelle

➤ Système de cultures soja

ce système va se faire sur une superficie de 0.5ha. Je dois créer une exploitation dans laquelle je vais cultiver le soja. cette culture doit être servie pour la nutrition de mes sujets à la 2^{ème} année.

Cette parcelle est sur une légère pente. Le sol est profonde, est de couleur noire, argileux sablonneux humique'

Comme ma forêt est vierge je n'aurai pas besoin des engrais mais des insecticides. Il faut le *pyriforce* 35ml par pulvérisateur dont 0.5l pour un 0.5ha.

La semence est de 10kg pour 0.5ha. L'écartement est de 80 cm entre les billons, 40 cm entre les plants, semés 3 graines par poquet ce qui donne 234375 plants.

Faire le sarclo-buttage 30 jours après le semis

30 jours après le sarclage, je passe enlever les herbes hautes de la parcelle.

Deux semaines après semis, faire une prévention à l'insecticide

6 semaines après, refaire la même tâche.

Défrichage permet de couper les herbes hautes à bas niveau. Pour cela, j'ai besoin d'une main d'œuvre temporaire qui sera une personne. Cette dernière doit le faire en 4 jours.

Abattage, coupe les arbres. Une personne en 2 jours.

Tronçonnage, de coupe les arbres qui ont été abattus en de petit morceau. Une personne pendant 3 jours.

Nettoyage, permet de rassembler les débris qui sont restés sur la parcelle. 2 personnes pendant 2 jours.

Le brûlis permet d'éliminer tous les débris restant. Une personne pendant une journée.

Je préférerais le labour à plat et en ligne parce qu'il permet le développement facile des racines et le sarclo-buttagage facile.

Pour labourer mon sol, j'aurai besoin de faire le piquetage pour que le labour soit droit. Le labour léger doit avoir une profondeur de 15 cm

La récolte doit se faire 110 jours après semis

Conditionnement dans un grenier pour 1 mois,

Après séchage, je dois conditionner dans le fût de 250l.

➤ système d'élevage Poulets de chair

je vais produire 3000 poulets de chair de 45 jours. Je vais faire sur l'année trois bandes à raison de 1000 poulets de chair/ bande tout en sachant que le vide sanitaire de 15 jours

je vais procéder comme suit :

- 1^{ère} bande, le 10 février et vendre à partir du 15 avril
- 2^{ème} bande le 1^{er} mai et vendre à partir du 30 juin
- 3^{ème} bande le 15 octobre et vendre à partir du 15 décembre

Pour le chauffage j'aurai besoin de 2 ampoules de 100 watt, 2 fours et 10 sacs de charbon pour toutes les 3 bandes, de bande de planche et des contreplaqués, toujours pour le chauffage 20 sacs de copeau

Pour abreuver les sujets, il faut 10 abreuvoirs pour le démarrage et 15 pour la finition

Pour alimenter il faut 15 mangeoires d'un mètre et demi

Aliment pour démarrage j'aurai besoin de 50 sacs de 50kg. Pour la finition, 213 sacs de 50 kg. Tout ça pour les 3 bandes

Au démarrage du chauffage, il faut 25 sujets au m2. Pour le chauffage j'aurai besoin de 40m2. A la 3^{ème} semaine, on peut mettre 15 sujets/m2 et il faut 67 m2

Pour la finition sachant qu'il faut 7 sujets au m2 il faut 143m2..

Au démarrage à la finition, les abreuvoirs et mangeoires vont utiliser 10m2 dont mon poulailler aura une dimension de 160m2

Espace de fabrication d'aliments=20m2, magasin = 25 m2, un isoloir de 5 m2 pour les sujets malades,

Pour les vaccins contre les maladies, sachant qu'une boîte de vaccin est 1000 sujets aura utilisée à raison de 6 doses de *bi pestos*, 3 doses *gombovax* et antibiotiques, 3 doses d'antistress et vitamine, 3 doses d'anticoccidien, 3 doses de vermifuges

Je prévois 10% de perte par bande ce qui donne 900 sujets vendre par bande.

De la 2^{ème} à la 3^{ème} année, je vais toujours mettre 3000 poulets de chair/an dans le

De la 4^{ème} à la 5^{ème} année, j'augmente à 6000 poulets de chair/an

Pour combiner mon système de production, j'aurai besoin une main-d'œuvre salariée payée par mois. Elle aura 30000 tous les mois pour la ferme

Mon exploitation est auprès de la ferme

Pour abreuver mes sujets, il me faut un forage dans le site.

Programme de prophylaxie

Désignation	Unité	quantité	PU (FCFA)	CT (FCFA)
Bi pestos	Dose de 1000	6	3500	21000
Gumbovax	Dose de 1000	6	6000	36000
Anticoccidien	Dose de 1000	3	35000	75000
Antistress	L	3	17000	51000
Vitamine	L	2	17000	34000
Vermifuges	kg	2	16000	32000

➤ Système d'élevage Poules pondeuses

Je vais élever les poules pondeuses pendant 2 ans et demi. Pour cela j'aurai besoin d'un bâtiment de 150m2 pour élevage. : isoloir = 6m2, espace de fabrication d'aliment = 30m2, magasin= 25 m2, magasin pour les œufs=15m2, un bureau pour les deux systèmes d'élevage =1m2.

Il faut équiper la ferme avec les outils qui seront donné dans le tableau des outillages. Passer la commande des sujets 1 mois avant pour le chauffage. J'aurai besoin de 3 ampoules électriques de 100 watts, 2 fours et 4 sacs de charbon.

Les planches et contreplaqués, 30 sacs de copeau, 6 lampes, un thermomètre dans la salle pour vérifier la température.

Pour abreuver les sujets il faut 10 abreuvoirs de 1^{er} âge, 15 pour le démarrage et 15 pour la finition.

Le fut pour réserver l'eau pour les 2 systèmes d'élevages=5fut de 250l.

Je vais mettre 1000 pondeuses durant 2.5 ans sachant que le vide sanitaire de 15 jours.

Programme de prophylaxie pour les pondeuses

Age	Traitements et vaccins	Maladie	Voie d'administration
Jour 1	Gumbovax H 120, vigaxine, alyseryl + sucre	Bronchite infectieuse, new Castle	GB
Jour 9	Gumbovax H120 santo	Gumboro, new Castle	EB
12 ^{ème} jour	Gumbopeste	Gumboro	SC
2 ^{ème} semaine	Antibiotique		EB 3 jours
Jour 20	Gumbovax rappel	Gumboro	EB
3 ^{ème} semaine	Antibiotique + anticox	Coccidiose	EB 3 jours
Jour 26	Gumbovax H120, la sato rappel	Gumboro, new Castle	EB
4 ^{ème} semaine	Vermifuge		EB une fois tous les mois
5 ^{ème} semaine	Carymane 4k	Coryza infectieux	SC
7 ^{ème} semaine	La sato rappel multivax	Bronchite infectieuse, cholera aviaire	EB, IM, SC
8 ^{ème} semaine	Variavax	Varice aviaire	
9 ^{ème} semaine	Choriza rappel	Bronchite infectieuses	IM, SC
10 ^{ème} semaine	Ebecquage	Coupe du bec	Voie orale
12 ^{ème} semaine	La sato H120, rappel	Bronchite infectieuse	EB
13 ^{ème} semaine	Rappel variovax	Variole	Transfusion
14 ^{ème} semaine	Rappel multivax	Cholera aviaire	IM SC
16 ^{ème} semaine	H120 rappel	New Castle	EB
17 ^{ème} semaine	Corimun	Chute de ponte	IM SC

IM : Intra Musculaire, EB : Eau de Boisson GB : Goutte dans le B bec, SC : Sous Cutané

Plan pour alimentation des sujets

Age	Unité	Quantité 1	Quantité 2	PU (FCFA)	CT (FCFA)
1 ^{er} - 4 ^{ème} semaine	g	36	1008	350	352800
4 ^{ème} - 8 ^{ème} semaine	g	72	2016	350	705600
8 ^{ème} - 16 ^{ème} semaines	g	102	5712	350	199200
16 ^{ème} - 20 ^{ème} semaines	g	120	3360	350	1176000
5-12 mois	g	120	23520	350	8232000

Chauffer la salle 24h avant d'avoir les poussins. Les différentes températures pour les deux systèmes sont :

Pour la première semaine 32-36C°, 2^{ème} semaine 33-34 C°, 3^{ème} semaine, 28-29 C°, 4^{ème} semaine 25-27 C°

Mes poules pondeuses vont produire les œufs à partir de 6 mois. Je programme de vendre 105 plateaux d'œufs par semaine

A partir du 8^{ème} mois, vente de 140 plateaux toutes les semaines dont 560 tous les mois

A partir du mois 10 mois vendre 192 plateaux les semaines dont 784 tous les mois.

A partir de la 3^{ème} année, je compte produit 2000 pondeuses sur la 5^{ème} année.

Dans ma production je prévois 10% de perte.

Un employé salarié que sera payer par mois une somme de 25000 tous les mois.

Charges du système de culture à base de maïs

charge	Unite	Charhes Année 1			Charges Année 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4			Charges Anness 5		
		qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)
semence maïs	kg	25	1800	45000	25	1800	45000	25	1800	45000	25	1800	45000	25	1800	45000
insecticide	l	2	8000	16000	4	8000	32000	12	10000	120000	12	10000	120000	11	10000	110000
soja	kg				20	500	10000	20	500	10000	20	500	10000	20	500	10000
palmier a huile	plant							100	2500	250000						
engrais	sac 50kg							8	20000	160000	8	20000	160000	9	20000	180000
TOTAL				61000			87000			585000			335000			345000

Charges du système de culture Soja

charge	Unite	Charhes Année 1			Charges Année 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4			Charges Anness 5		
		qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)
semence maïs	kg	0	0	0												
insecticide	l	1	8000	8000	4	8000	32000	3	8000	24000	2	8000	16000	3	8000	24000
soja	kg	10	500	510												
palmier a huile	plant				25	2500	62500									
engrais	sac 50kg							1	20000	20000	3	20000	60000	1	20000	20000
bananier plantain	rejet				250	833	208250							5	1000	5000
engrais organique	sac de 100kg															
TOTAL				8510			302750			44000			76000			49000

Charges du système d'élevage poulets de chair

charge	Unite	Charhes Année 1			Charges Année 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4 = 5		
		qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)
poussins	carton	20	25000	500000	20	25000	500000	20	25000	500000	60	25000	1500000
aliment	sac de 50kg	88	17000	1496000	88	18000	1584000	88	18000	1584000	264	17000	4488000
copeau	sac de 100kg	7	1000	7000	7	1000	7000	7	1000	7000	20	1000	20000
charbon	sac	4	5000	20000	4	5000	20000	4	5000	20000	15	5000	75000
vaccin	dose	8	10563	84504	6	10563	63378	6	10563	63378	20	10563	211260
vircon	l												0
crezil	l										4	3500	14000
soude costique	sac de 25kg												0
petrole	l										30	500	15000
TOTAL				2107504			2174378			2174378			6323260
Bande 2													
charge	Unite	Charhes Année 1			Charges Année 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4 = 5		
		qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)
poussins	carton	20	25000	500000	20	25000	500000	20	25000	500000	60	25000	1500000
aliment	sac de 50kg	88	18000	1584000	88	18000	1584000	88	18000	1584000	264	17000	4488000
copeau	sac de 100kg	7	1000	7000	7	1000	7000	7	1000	7000	20	1000	20000
charbon	sac	4	5000	20000	4	5000	20000	4	5000	20000	15	5000	75000
vaccin	dose	8	10563	84504	8	10563	84504	8	10563	84504	20	10563	211260
vircon	l												0
prophyl	l												0
soude costique	sac de 25kg												0
Petrole	l	20	500	10000	20	500	10000	20	500	10000			
TOTAL				2205504			2205504			2205504			6294260
Bande 3													
charge	Unite	Charhes Année 1			Charges Année 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4 = 5		
		qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)
poussins	carton	20	25000	500000	20	25000	500000	20	25000	500000			
aliment	sac de 50kg	88	18000	1584000	88	18000	1584000	88	18000	1584000			
copeau	sac de 100kg	7	1000	7000	7	1000	7000	7	1000	7000			
charbon	sac	4	5000	20000	4	5000	20000	4	5000	20000			
vaccin	dose	8	10563	84504	6	10563	63378	6	10563	63378			
vircon	l			0			0			0			
prophyl	l			0			0			0			
soude costique	sac de 25kg			0			0			0			
crezil	l	4	3500	14000	4	3500	14000	4	3500	14000			
TOTAL				2209504			2188378			2188378			
TOTAL/AN				6522512	0		6568260			6568260			12617520

Charges système d'élevage poules
pondeuses

charge	Unite	Charhes Annee 1			Charges Annee 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4		
		qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)
poussins	carton	20	33250	665000				40	33250	1330000			
aliment	sac de 50kg	713	16000	11408000	807	16000	12912000	832	17000	14144000	832	17000	14144000
copeau	sac de 100kg	30	1000	30000				30	1000	30000			
charbon	sac	4	5000	20000				4	5000	20000			
vaccin	dose	20	21550	431000				44	10563	464772			
vircon	l			0						0			
crezil	l	4	3500	14000				4	3500	14000			
soude costique	sac de 25kg			0						0			
petrole	l	20	500	10000				20	500	10000			
TOTAL				12578000			12912000			16012772			14144000
Bande 2													
charge	Unite	Charhes Annee 1			Charges Annee 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4		
poussins	carton												
aliment	sac de 50kg												
copeau	sac de 100kg												
charbon	sac												
vaccin	dose												
vircon	l												
prophyl	l												
soude costique	sac de 25kg												
Petrole	l												
TOTAL													
Bande 3													
charge	Unite	Charhes Annee 1			Charges Annee 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4		
poussins	carton												
aliment	sac de 50kg												
copeau	sac de 100kg												
charbon	sac												
vaccin	dose												
vircon	l												
prophyl	l												
soude costique	sac de 25kg												
crezil	l												
TOTAL													
TOTAL/AN				12578000	0		12912000			16012772			14144000

Production annuelle

Syste de production	Unite	P. Annee 1			P. Annee 2			P. Annee 3			P. Annee 4			P. Annee 5		
		quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)
systees culture a base de maïs	sac de 100kg	50	20000	1000000	sac de 100kg	40	20000	800000	sac de 100kg	30	20000	600000	sac de 100kg	50	20000	1000000
Culture soja	sac de 100kg				sac de 50kg	30	25000	750000	sac de 50kg	30	25000	750000	sac de 50kg	30	25000	750000
Système de culture soja	sac de 50kg	15	25000	375000												
bananier plantain																
Système d'élevage : Poulet de chair	poulets	2700	2200	5940000	poulets	2700	2500	6750000	regime	400	1500	600000	regime	833	1500	1249500
Système d'élevage poulets pondeuses	plateau d'oeuf	3808	1500	5712000	plateau d'oeuf	9540	1500	14310000	poulets	2700	2500	6750000	poulets	5400	2500	13500000
fiente	sac de 100kg				sac de 100kg	50	2000	100000	plateau d'oeuf	7616	1300	9908000	plateau d'oeuf	19080	1300	24804000
poulets pondeuse	poulets				poulets	900	2000	1800000	sac de 100kg			0	sac de 100kg			0
PRODUCTION ANNUELLE				13027000	0		24510000			18600800		44503500				26278800

Projet « Porc Naisseur-Engraisseur (12 truies et 2 verrats), 1 ha Maïs*palmier à huile »

IDENTIFICATION

➤ Environnement socioéconomique

Melong est situé sur la route nationale numéro 5, reliant Douala à Bafoussam. Son relief est fait de plaines, de vallées et des montagnes. Le climat ici est du type équatorial humide avec une saison sèche allant de septembre à février avec une nuance de pluie en octobre à décembre et une saison pluvieuse allant de mars à août, avec une nuance de soleil de mai à juillet.

L'hydrographie est constituée de plusieurs cours d'eau.

La population est constituée de plusieurs tribus et ethnies.

Parlant des infrastructures, nous notons la présence des routes dont la plupart sont impraticables en saison des pluies. Le réseau électrique, le réseau de communication, les écoles les lycées, les collèges et églises.

J'ai obtenu deux parcelles à Melong : l'une au centre-ville, située à environ 1000m de la station-service Nlonaco et à 200m de la route nationale numéro 5. La deuxième est située dans le village Mankwa situé à environ 5km du centre-ville. Elle s'étend sur 2ha et est desservie par une route peu praticable en saisons de pluies. Celle du centre-ville de Melong a une superficie de 300m².

Les activités agropastorales menées avec mes parents, les séminaires sur l'élevage de porcs, les formations reçues à la FEN me permettront de mener à bien mes activités.

➤ Etude de marché

Dans la localité de Melong on remarque plusieurs marchés qui sont pour la plupart périodique en dehors de celui de Melong centre qui se tient tous les samedis. Les marchés des villes voisines m'offrent aussi la possibilité d'écoulement de mes produits

➤ Les atouts

Melong offre plusieurs atouts à savoir : l'accès facile aux intrants, la disponibilité en eau, sol fertile, disponibilité de la main-d'œuvre

➤ Les contraintes

Le manque de point d'eau dans la parcelle où je désire faire l'élevage, le manque d'unité de transformation, le manque de moyen financier et les routes peu praticables en saisons de pluies. Sont les contraintes majeures

➤ Les opportunités

La présence des marchés, la route nationale numéro 5 (axe Douala-Bafoussam) passe environ à 200m de la parcelle réservée à l'élevage, présence de GIC

➤ Les risques

Le risque majeur se situe sur l'accès à la parcelle réservée à l'agriculture à cause des mauvais états des routes en saisons des pluies. Le vol qui se développe dans la localité

ELABORATION DU PROJET

A. Choix stratégiques

➤ Enjeu

Rendre disponible les porcelets tout le long de l'année à Melong

➤ Finalités

Vendre 144 porcelets l'an. Mettre 3t de maïs dans l'alimentation animale

➤ Objectifs

Produire 168 porcelets l'an, produire 6t de maïs, conduire 14 porcs de reproduction, produire le tourteau de palmiste dès la 4^{ème} année

B. Système de production

Mon système de production sera constitué d'un système de culture maïs associé au palmier et un système d'élevage porcs naisseurs

➤ Système de culture

Ce système sera installé dans le village Mankwa (quartier Mannar). Cette parcelle est située sur une légère pente avec un sol sablo-humique. Elle s'étend sur 2ha, mais, 1ha sera exploité pour la culture du maïs*palmier à huile et l'autre sera réservé à l'extension future de l'exploitation. L'espacement du maïs sera de 90 cm entre les lignes et 50 cm entre les plantes, soit 44400 plants/ha.

La quantité de semence à utiliser est de 20kg /ha. La variété choisie est le *pannar* pour sa grande productivité.

Le palmier à huile sera planté au sommet du triangle équilatéral de 9 m pour une densité de 143 plants/ha. La variété choisie est le *tenua* pour sa grande productivité en huile.

Le maïs sera cultivé en deuxième campagne (mois d'août) pour éviter les désagréments de la route qui est peu praticable lors de la première campagne agricole.

Pour mettre mon système en place, plusieurs activités doivent être menées :

- Le défrichage, qui consiste à couper les herbes à ras du sol pour faciliter les autres opérations et le développement des plantes lorsque celles-ci sont déjà mises en place. Il se fera au mois de décembre par la main d'œuvre saisonnière.
- Je ferai le piquetage au mois de janvier qui permettra l'alignement des plantes et le respect des écartements. Il sera suivi de la trouaison qui est une opération consistant à faire des trous qui vont accueillir les plants. Ils auront une dimension de 50*50 cm. Elle sera assurée par la main-d'œuvre saisonnière, au mois de mars.
- L'achat des plants surviendra au mois d'avril et sera fait par le promoteur du projet.
- Au mois de mai, le planting sera fait simultanément avec la protection des plants contre les ravageurs au mois de mai et juin et sera assuré par la main-d'œuvre saisonnière assistée par la main d'œuvre familiale.
- Le jalonnage du maïs se fera au mois de juillet par la main-d'œuvre familiale. Il sera suivi du labour pendant le même mois de juillet et sera réalisé par la main d'œuvre saisonnière
- Au cours de ce même mois, je ferai l'achat des semences du maïs. Je procéderai au semis au mois d'août par le concours de la main-d'œuvre familiale et saisonnière. Je mettrai trois graines par poquet et je tasserai légèrement la terre adessus.
- Le sarclage interviendra au mois de septembre et sera fait par la main-d'œuvre saisonnière. Il sera suivi le même mois par la protection phytosanitaire à base d'insecticide (*pyriforce*) à la dose de 35ml/ pulvérisateur de 15l, soit 1l pour un ha. Elle sera assurée par la main-d'œuvre familiale.
- Pendant ce même mois, je fertiliserai le maïs à l'urée à la dose de 10g/poquet, soit 222kg et le palmier à huile le même mois avec le sulfate d'ammoniac à la dose de 100g/plant soit 28.6 kg sensiblement égale à 29 kg, la chlorure de potasse à la dose 200g/plants soit 57.2kg sensiblement égale à 58kg, la kiesérite à la dose de 200g/plant soit 57.2kg sensiblement égale à 58kg.
- Le sarclo buttage interviendra au mois d'octobre et sera réalisé par la main-d'œuvre saisonnière
- Le deuxième épandage sera fait le même mois avec le 20-10-10 à la dose de 10g/plant, soit 222kg. Toutes les opérations d'épandage seront réalisées par la main-d'œuvre familiale.
- La récolte interviendra au mois de décembre suivi du transport qui sera fait par la main-d'œuvre familiale et saisonnière.
- Le despathage et de séchage au crible, qui sera réalisé par la main-d'œuvre familiale. Au mois de janvier, je ferai l'égrenage et le stockage.

Toutes ces activités concernant le maïs seront refaites pendant les trois premières années avant l'entrée en production du palmier à huile qui occupera la terre.

Je ferai le défrichage en janvier et juin de la deuxième année, de la troisième année il sera ensuite substitué du désherbage chimique à l'aide du *casse tout* qui est un herbicide systémique. Il sera fait deux fois en 6 mois.

Dès l'entrée en production des plantes du palmier à huile, je ferai la coupe tous les deux semaines et l'épandage d'engrais se fera au mois de septembre et suit pendant 4 années.

➤ Système d'élevage

Ce système sera implanté à Melong centre sur une superficie de 300m². Il sera constitué de 12 truies et 2 verrats qui seront achetés à l'âge de 2 mois et dans les fermes différentes pour éviter les problèmes de consanguinité.

Ces sujets seront logés dans une porcherie de 20 loges dont 6 maternités de 9 m² chacune et 14 loges individuelles de 6m² chacune. Ces loges seront toutes pourvues d'une salle d'exercice de 2 m².

Le service sera facilité par un couloir de 1.5m. le bâtiment d'élevage aura donc une superficie de 140 m² soit 14*10 m². Les loges seront équipées d'une mangeoire de 60 cm de long, 40 cm de large et 10cm de hauteur et d'un abreuvoir de

30cm de long, 20 cm de large et 15cm de hauteur. Le sol sera lissé avec une légère pente de 30° pour faciliter l'écoulement des eaux usées. Ces eaux seront canalisées dans une fosse pour éviter la pollution.

Je prévois également un bâtiment de soin qui sera constitué de deux loges de 6 m² chacune soit 12 m². Je disposerai aussi d'un bâtiment annexé qui abritera un bureau de 6m², un magasin de 25m² et une aire de tournage d'aliment de 16m², soit 47m².

Les animaux seront dans l'enclos durant tout leur séjour. Dès leur arrivée, les porcelets seront soumis à une alimentation structurée comme suit :

- De 2 à 5 mois d'âge, les porcelets consommeront 1.5kg/jour pendant 90 jours. Pour un total de 1890kg.
- De 5 à 8 mois d'âge, ils consommeront 2kg d'aliment par jour pendant 90 jours soit 2520kg
- Pendant la gestation qui durera 114 jours, les truies consommeront 2.5 kg/jour pour un total de 3420kg.
- Durant la lactation qui dure 60 jours, je donnerai 3kg/jour pour un total de 2160kg.
- De 8 à 12 mois d'âge, les verrats recevront 2.5kg/sujet et pour un total de 600kg.

En dehors des trois premiers mois que les porcelets passeront dans ma loge, le schéma de l'alimentation ne subira aucune modification.

La race choisie pour la mise sur pied de mon exploitation est le *large white* pour sa grande productivité. Je pouvais avoir 7 porcelets par truie avec un pourcentage de perte estimé à 10%, soit 6 porcelets au sevrage.

pour pérenniser mon activité, je vais soumettre mes sujets à des soins sanitaires et hygiéniques.

Pour les soins sanitaires les sujets auront dès leur arrivé, le fer à la dose de 2ml/sujet et soit 28ml, l'antistress à la dose de 2ml/sujet soit 28ml, la vitamine à la dose de 2ml/sujet et soit 28ml, le vermifuge à la dose de 2ml/sujet soit 28ml.

A 3 mois d'âge, les sujets recevront le vaccin contre le rouget à la dose de 2ml/sujet et soit 28ml. Ils recevront le même produit à 4 mois d'âge à la dose de 28ml pendant l'administration de ce produit.

Je vais donner la vitamine à la dose de 2ml/sujet, l'antistress à la dose de 2ml. L'antibiotique sera administré aux sujets sous forme curative à la dose de 4ml/sujet et à l'âge de 6 mois les sujets recevront les mêmes produits à la même dose : fer 5ml, vitamine 5ml, antistress 2ml, vermifuge 4ml, antibiotique 4ml, à l'intervalle de deux mois soit 3 fois pour le reste de la 1^{ère} année et 6 fois pour les années suivantes.

Dès leur naissance, les porcelets seront soumis à plusieurs opérations :

- La coupe des dents qui consiste à diminuer la longueur des dents pour éviter que les porcelets ne blessent les tétines de la mère
- la coupe du cordon ombilicale et leur trempage dans un antiseptique pour éviter les infections
- Dès le deuxième jour de vie, les porcelets recevront un supplément en fer à la dose de 2ml par sujet. J'aurai 7 porcelets par truies par mise bas, soit 168 porcelets nés donc, j'aurai besoin de 336ml et l'antibiotique à la dose de 1ml par sujet soit 168ml. Ils auront les mêmes produits le 21^{ème} jour à la même dose
- Du point de vue d'hygiène, les loges seront nettoyées tous les jours et lavées 1 fois par semaine.
- Les animaux seront nourris tous les jours et abreuver tous les jours. Pour rendre possible l'abreuvement de mes sujets, j'aurai besoin d'un puits d'eau.
- Lors de la désinfection, j'utiliserai le *vircones* qui est un désinfectant à la dose d'un litre pour trois mois, soit 4 litres par an.

Je ferai la réforme de mes géniteurs après 5 mises bas soit 2 ans de service.

A l'entrée de la ferme, je construirai un bac de 30 cm de long, 20 de large et 15 de hauteur par un pédiluve permettant de désinfecter les pieds.

Les truies seront croisées à l'âge de 8 mois et les porcelets seront sevrés à deux mois. Les aliments seront composés tous les deux semaines. Le pédiluve sera changé tous les deux semaines.

Charges du système de culture : Mais*palmier à huile

charge	Unite	Charhes Année 1		Charges Année 2		Charge Anne 3		Charges Années 4		Charges Années 5													
		qute	PU (FCFA)	cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	cout total (FCFA)										
semence de maïs	kg	20	1800	36000	20	1800	36000																
semence palmier a huile	plant	160	2500	400000																			
insecticide	l	1	8000	8000	1	8000	8000																
engrasi 20-10-10	kg	222	450	99900																			
uree	kg	222	400	88800																			
sulfate d'ammonium	kg	15	300	4500	29	300	8700																
chlorure de potasse	kg	29	500	14500	43	500	21500																
kieserite	kg	29	400	11600	43	400	17200																
herbicide	l																						
TOTAL				663300			91400				109100						114200						164100

Charges du système d'élevage Porcs naisseurs

charge	Unite	Charhes Année 1		Charges Année 2		Charge Anne 3		Charges Années 4		Charges Années 5			
		qute	PU (FCFA)	cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	cout total (FCFA)
desinfectant	l	4	9000	36000	4	9000	36000	4	9000	36000	4	9000	36000
aliment	kg	10590	260	2753400	10590	260	2753400	10590	260	2753400	10590	260	2753400
fer	flacon de 100ml	8	4000	32000	8	4000	32000	8	4000	32000	8	4000	32000
vermifuge	flacon de 100ml	2	5000	10000	2	5000	10000	2	5000	10000	2	5000	10000
antibiotique	flacon de 100ml	1	5500	5500	1	5500	5500	1	5500	5500	1	5500	5500
vitamine	flacon de 100ml	1	3500	3500	1	3500	3500	1	3500	3500	1	3500	3500
antistress	flacon de 100ml	1	3500	3500	1	3500	3500	1	3500	3500	1	3500	3500
ruvax/ vaccin	flacon de 50ml	1	11500	11500	1	11500	11500	1	11500	11500	1	11500	11500
TOTAL				2855400			2821400			2821400			2821400

Production annuelle

Syste de production	Unite	P. Année 1		P. Année 2		P. Année 3		P. Année 4		P. Année 5				
		quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	
syste culture a base de maïs	kg	6000		200	1200000	6000		250	1500000					
huile de palme														
tourteau de palmiste														
porcelet	porcelet	144	25000	3600000	144	25000	3600000	144	25000	3600000	144	25000	3600000	
PRODUCTION ANNUELLE				4800000			5100000			5940000			3800000	4000000

3.5 Ha de Palmier à huile*bananier plantain, 1 ha de Maïs*soja, 27 porcs-engraisseurs

IDENTIFICATION

Mon site d'installation est situé dans le village Ndokpo, dans l'arrondissement de Yabassi à 12km du centre-ville, sur l'axe reliant Loum à Yabassi, sur une plaine, un sol riche et fertile du type de forêt épaisse longeant un cours d'eau. Sol profond et climat favorable à l'agriculture et l'élevage avec deux grandes saisons : sèche et pluvieuse.

Rapproché du marché périodique de Yabassi ouvert tous les samedis et avec un mini marché de tous les jours où les produits vendus sont le manioc, la banane désert et la banane plantain, les fruits, les graines et les légumes.

Population grandissante et composée de plusieurs tribus et ethnies qui sont pour la plupart les jeunes des lycées, des fonctionnaires et des enseignements supérieurs.

Ouvert sur les marchés urbains de Douala et Loum, avec deux voies routières laterisées et une voie fluviale : le Nkam.

➤ Etude de faisabilité

Assistance aux travaux agricoles avec mes parents dès le bas âge, engagement à produire depuis 2007 et formation suivie à la Ferme Ecole de Ndoungué de 2010 à 2012

➤ Etude de marché

Présence d'un marché périodique et un mini marché de tous les jours. Possibilité de vendre dans les marchés de Loum et Douala. Population grandissante avec l'arrivée de l'institut des sciences Halieutiques, de l'ENIEG et du lycée technique agricole.

➤ Atouts

Disponibilité et fertilité des terres, présence des cours d'eau, population grandissante et demande massive des produits agropastoraux, absence des éleveurs reconnus et possibilité de voyager par la route et par le fleuve, possibilité de vendre les produits au champ.

➤ Contraintes

Pas de points de ravitaillement en intrants agricoles, rareté de points de transformation des produits, couverture partielle du réseau de communication et électrique dans le village d'installation, dégradation des routes en saison de pluie.

➤ Opportunités

Les mariages, les deuils, les funérailles, les baptêmes, les soutenances

➤ Risques

Présence des ravageurs de cultures comme hérissons et singes, dégradation des routes

ELABORATION DU PROJET

➤ Enjeux

Insertion professionnelle dans la société et sortir du seuil de la pauvreté

➤ Finalités

Mon objectif est de mettre en place une exploitation agricole en vue de produire de l'huile de palme et de vendre les régimes de noix de palme de produire et vendre la banane plantain et les porcs

➤ SC1 : Système de culture palmier à huile*Bananier plantain sur une superficie de 1ha

Ce système est situé dans le village Ndokpo et s'étend sur 1ha sur un terrain qui a une pente d'environ 1° avec une terre de couleur peu noirâtre et fertile, un sol sablonneux, humique du type de forêt secondaire et non loin d'un cours d'eau.

Les opérations commenceront par le défrichage, l'abattage, le piquetage pour respecter les écartements et l'alignement des plants, les troussions le parage et le trempage des rejets de bananier plantain pour éliminer les ennemis, le planting, la protection des ronds pour le palmier à huile, l'ocilleonnage pour réduire la concurrence des aliments entre le bananier et ses rejetons, l'élagage du bananier plantain en saison de pluie pour empêcher les champignons de s'installer sur les troncs,

la section des couronnes pour limiter les pertes d'énergie, éviter la maladie du bout de cigare et permettre aux doigts de grossir, le rabattage des herbes pour éliminer la concurrence en lumière et en matière organique avec les plantes.

Pour permettre au sol de bien alimenter ses cultures, j'apporterai les engrais suivants aux plants de Palmier à huile à partir de la 3^{ème} année à la dose de :

Année	Sulfate d'ammoniac	Chlorure de potasse	Kieserite
1	300g (42.9 kg)	400g (57.2 kg)	400g (57.2 kg)
2	400g (57.2 kg)	500g (71.5 kg)	500g (71.5 kg)
3	400g (57.2 kg)	1000g (143 kg)	750g (107.25 kg)

Pour cela, j'aurai besoin de 1 sac de 50kg de 1.144 sac de 50kg et de 1.144 sac de sulfate d'ammoniac, de 1.44 sac, 1.22 sac, 2.43 sacs de 50kg de chlorure de potasse et de 1.7 sac de 50kg, de 1.22 sac et de 2.7 sacs de 50kg de kieserite.

J'aurai besoin de 143 plants de palmier à huile que je mettrai à un écartement de 9m*9m au sommet du triangle équilatéral et de 1111 plants de bananier que je mettrai à un écartement de 3m*3m.

Le palmier à huile entra en production à partir de la 4^{ème} année de vie et le bananier plantain à partir de 12 mois.

L'largage du palmier à huile se fera après la récolte, précisément au mois de juillet pour éviter l'installation des champignons pouvant nuire à la santé de la plante et préparé la grande production en saison sèche.

Après trois années de production, le bananier plantain va disparaître même si quelques plants vont toujours exister, ils ne pourront plus être vendus et le champ sera en ce moment fait de palmier à huile.

Avant de planter les rejets de bananier plantain, je vais tremper les rejets dans une solution de nématicide à la dose de 1cc dans 10l d'eau et en champ, je mettrai 2g par poquet, ce qui me fera 2.5kg de bastion.

La trouaison du palmier à huile sera faite à 40cm*40cm pour les sachets de 30cm*30cm et celle du bananier plantain, de 30cm*30cm.

En estimant les pertes de rejets et plants de palmier à huile, j'aurai besoin de sept plants de palmier à huile de plus et 22 rejets de bananier plantain.

Après les douze premiers mois après planting, j'estime la première récolte à 650 régimes de banane plantain, 461 à la 2^{ème} année. Les premiers rejetons vont également entrer en production, alors j'estime la troisième récolte à 515 régimes à la 3^{ème} année.

➤ SC2 : Maïs*Soja

Mon SC2 se situe à la suite du SC1 avec les mêmes caractéristiques du sol. Dans ce système, je vais le faire en deux cycles l'an, un en mars et l'autre en septembre.

Sachant que les opérations comme le défrichage et l'abattage et brulis sont déjà faites. Il ne me restera qu'à faire le nettoyage pour libérer la surface à cultiver, le jalonage pour respecter les écartements et l'alignement des plants et faciliter le labour qui sera fait en ligne. Après celles-ci viendront les semis, ils seront faits à un écartement de 90cm entre les lignes et 75cm entre les poquets de maïs. Quant au soja, il sera semé sur les mêmes lignes que le maïs et aura un écartement de 25cm entre maïs, 25cm entre soja et soja et 25cm entre le second poquet de maïs (/ ● ● /). Je mettrai 3 graines de maïs par poquet et j'aurai une densité de 44400 plants de maïs et pareille pour le soja.

Comme intrants, j'aurai besoin de 18 kg de maïs 18 kg de soja, de 3 sacs de 50kg d'engrais complet (20-10-10) que je mettrai à la dose de 10g/poquet deux semaines après la levée des plants.

Pour prévenir les attaques, j'aurai besoin de 1l d'insecticide (pyriforce) que j'apporterai à la dose de 35g/pulvérisateur et de 2l d'herbicide de pré émergence pour lutter contre les mauvaises herbes et garder le champ propre jusqu'à la récolte.

Une fois à maturité, les récoltes seront séchées, despathées, égrenées ou décortiquées, conditionnées puis vendues.

Après la première campagne, la sélection des semences sera faite pour limiter les achats en 2nd cycle

Mon choix de semences le maïs est porté sur le CMS ainsi qu'au soja de race locale qui est adaptée à mon milieu
J'estime la production du maïs 5-6 Tonnes l'an et soja de 2-3 tonnes après le retrait des semences.

➤ **SE1 : Porcs à l'engraissement**

Ce système s'étend auprès du SC2 et à une superficie de 0.5ha. il compte deux bâtiments : un de 12.5m*7.20m, soit 126 m², destiné à l'élevage et le second de 8.5m*3m, soit 25.5m² destiné au stockage des aliments et bureau.

Le bâtiment d'élevage compte 10 loges de 3.5m*3.5m, soit 10.5m². il aura 9 loges occupées par 3 porcs chacune et la dixième est réservée à l'isolement des animaux malades.

J'aurai besoin de 27 porcelets de 60 jours minimum pesant entre 15-20kg chacun que je vais élever pendant 5 mois avec un vide sanitaire de 21 jours*2 par an.

La première bande va de décembre à mai et la deuxième de juillet à novembre. Par année, j'aurai besoin de 54 porcelets.

En début d'engraissement, ils mangeront 1.5 kg d'aliment par jour pendant 120 jours, ce qui fera 4860kg d'aliment, soit 97 sacs de 50 kg et en finition 2kg/jour pendant 60 jours, ce qui fera 3240kg, soit 64.8 sacs par bande et cette ration sera accompagnée avec les fruits feuilles et aliments grossiers.

Ils recevront le vaccin contre le rouget et un rappel au 4^{ème} mois de leur vie à la dose de 2ml par porcelet, soit un total de 60ml par bande et de 120ml par an.

Durant la période d'engraissement, ils suivront les traitements suivants :

- Fer 2 fois à la dose de 2ml, soit 120ml/an
- Vitamine 2ml par sujet soit 120ml/an
- Vermifuge 2ml par sujet soit 12ml/an
- Antibiotique 4ml par sujet soit 240ml/an
- Antistress 4ml par sujet soit 240ml/an

Pour préserver mes porcs des maladies, une hygiène sérieuse sera faite. Les loges seront nettoyées chaque jour, les animaux seront lavées 1 fois par semaine, le désherbage des alentours de la porcherie sera fait 1 fois par mois.

Pendant les opérations de désinfection du bâtiment et de la composition du pédiluve, j'aurai besoin de 4l d'eau de javel par bande soit 8l/an.

La nutrition, l'abreuvement et le nettoyage des animaux et des loges sera fait tous les jours.

Pour éviter d'utiliser les aliments moisissés, je vais composer les aliments après deux semaines.

En pensant aux pertes, elles sont estimées à 2 porcs par bande, soit un total de 4 porcs l'an.

J'estime passer 2 heures chaque jour à la porcherie sauf le jour de lavage des animaux.

Portant le choix de la race de mes porcs en Large White qui est un porc robuste, résistant et adapté au climat de ma localité.

J'estime à la sortie des porcs de 90-100kg de poids de la carcasse.

Charges du système de culture Palmier à huile* Bananier plantain

charge	Unite	Charhes Annee 1			Charges Annee 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4			Charge Anne 5		
		qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)
Plant de Palmier a huile	plants	150	1700	255000												
Reget de Bananier Plantain	Reget	1150	100	115000												
Bastion	Kg	2.5	4500	11250												
Transport	Forfait			50000												
Sulfate d'ammoniac	sac de 50kg															
Chlorure de potasse	sac de 50kg															
Kieserite	sac de 50kg															
TOTAL				431250	0					123000				63408		101144

Charges du système de culture Maïs*Soja

Cycle 1																
charge	Unite	Charhes Annee 1			Charges Annee 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4			Charge Anne 5		
		qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)
semence de Maïs	kg	17	200	3400	17	200	3400									
Semence de Soja	kg	17	400	6800	17	400	6800									
Engrais 20-10-10	sac de 50kg	3	19000	57000	3	19000	57000									
Insecticide	litre	1	8000	8000	1	8000	8000									
Herbicide	litre	2	3500	7000	2	3500	7000									
Transport	Forfait			6000			6000									
TOTAL				109500	0		88200									
Cycle 2																
charge	Unite	Charhes Annee 1			Charges Annee 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4			Charge Anne 5		
		qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)
semence de Maïs	kg	17	200	3400	17	200	3400									
Semence de Soja	kg	17	400	6800	17	400	6800									
Engrais 20-10-10	sac de 50kg	3	19000	57000	3	19000	57000									
Insecticide	litre	0.5	4000	2000	1	8000	8000									
Herbicide	litre	2	3500	7000	2	3500	7000									
Transport	Forfait			6000			5000									
TOTAL				82200	0		87200									
TOTAL CYCLE 1 et 2				191700			175400									

Charges du système d'élevage Porcs engraisseurs

Bande 1																
charge	Unite	Charhes Année 1			Charges Année 2			Charge Annee 3			Charges Année 4			Charges Année 5		
		qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)
Porcelet	porcelet	27	22000	594000	27	20000	540000	27	20000	540000	27	23000	621000	27	18000	486000
Aliment	sac de 50kh	162	13000	2106000	162	13000	2106000	162	12000	1944000	162	12500	2025000	162	12000	1944000
Ruvax	ml	60	115	6900	60	115	6900	60	115	6900	60	115	6900	60	115	6900
Fer	ml	120	40	4800	120	40	4800	120	40	4800	120	40	4800	120	40	4800
Vitamine	ml	120	35	4200	120	35	4200	120	35	4200	120	35	4200	120	35	4200
Vermifuge	ml	120	50	6000	120	50	6000	120	50	6000	120	50	6000	120	50	6000
Antibiotique	ml	240	40	9600	240	40	9600	240	40	9600	240	40	9600	240	40	9600
Antistress	ml	240	35	8400	240	35	8400	240	35	8400	240	35	8400	240	35	8400
Eau de Javel	l	5	1200	6000	4	1200	4800	4	1150	4600	4	1200	4800	4	1200	4800
Transport				120000			100000			90000			60000			40000
TOTAL CYCLE 1				2865900	0		2790700			2618500			2750700			2514700

Bande 2																
charge	Unite	Charhes Année 1			Charges Année 2			Charge Annee 3			Charges Année 4			Charges Année 5		
		qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Coût total (FCFA)
Porcelet	porcelet	27	22000	594000	27	20000	540000	27	20000	540000	27	23000	621000	27	18000	486000
Aliment	sac de 50kh	162	13000	2106000	162	13000	2106000	162	12000	1944000	162	12500	2025000	162	12000	1944000
Ruvax	ml	60	115	6900	60	115	6900	60	115	6900	60	115	6900	60	115	6900
Fer	ml	120	40	4800	120	40	4800	120	40	4800	120	40	4800	120	40	4800
Vitamine	ml	120	35	4200	120	35	4200	120	35	4200	120	35	4200	120	35	4200
Vermifuge	ml	120	50	6000	120	50	6000	120	50	6000	120	50	6000	120	50	6000
Antibiotique	ml	240	40	9600	240	40	9600	240	40	9600	240	40	9600	240	40	9600
Antistress	ml	240	35	8400	240	35	8400	240	35	8400	240	35	8400	240	35	8400
Eau de Javel	l	5	1200	6000	5	1200	6000	4	1150	4600	4	1150	4600	4	1200	4800
Transport				120000			100000			90000			60000			40000
TOTAL CYCLE 2				2865900	0		2791900			2618500			2750500			2534700
TOTAL / AN				5731800	0		5582600			5237000			5501200			5049400

Production annuelle

Syste de production	Unite	P. Annee 1			P. Annee 2			P. Annee 3			P. Annee 4			P. Annee 5		
		quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	regime	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	regime	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	regime	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)
Bananeplantaïn	regime	650	1500	975000	461	1500	691500	515	1300	669500						
Mais	kg	4000	200	800000	6000	200	1200000									
Soja	kg	1500	400	600000	2000	400	800000									
V viande de porc	kg	4500	1700	7650000	4800	1800	8640000	4750	1500	7125000	4048	1600	6476800	5000	1700	8500000
PRODUCTION ANNUELLE				10025000	0		11331500	0		7794500	0		6476800	0		8500000

2 000 Poulets de chair, 1 ha Maïs

IDENTIFICATION

a) Diagnostic de la situation initiale

➤ Environnement socioéconomique du projet

Eboukou est situé sur la route nationale n°5 dans la circonscription du poste agricole de Melong dans l'arrondissement de Bare Bakem du département du Mounjo dans la région du Littoral. Il est distant d'environ 6km du centre de Bare chef-lieu d'arrondissement. Il est un village autochtone ou y vit près de 95% d'ethnie Mbo et à une route peu praticable en saison de pluie.

Il a une superficie d'environ 64km². Son relief est variant et descend de Melong 2. Par endroit, on rencontre des pentes jonchées de roche, des savanes et des plantations caféière, palmier à huile et autres cultures. Il est alimenté par plusieurs cours d'eau qui prennent leurs sources sous les flancs du Mont Manengouba pour se déverser dans le fleuve Nkam, situé dans le village Ekam entre autre on peut citer Oko'o et Nkeun.

On y trouve un climat de type camerounais (humide). La pluviométrie varie de 1500-2500mm/an pour 130-250 jours de pluie. La température varie de 18°-28°C selon le mois. On y trouve 3 types de sol. L'activité économique est l'agriculture.

La parcelle de terrain réservée pour l'élevage se trouve à Eboukou. Sa superficie est de 350m² et celle du projet agricole est d'environ 1ha. Celle-là se trouve à Oko'o à 2 km d'Eboukou.

Faute d'une rivière appelée Nkeun, nous sommes obligé de passer par Bare village au moment des récoltes. Elle se trouve à près de 8km d'Eboukou.

➤ Etude de faisabilité technique

Ayant passé du temps avec ma feu grand-mère au village pour l'aider dans les travaux champêtres et ma maman qui a passé le temps à cultiver, en plus de la formation acquise à la Ferme Ecole de Ndoungué, j'ai mis sur pied une taille de régénération dans un champ de caféier dans le patrimoine familial

Vu mes efforts, j'ai à ma disposition 2ha de forêt que je suis en train d'abattre.

➤ Etude de marché

Parlant des marchés, nous n'avons pas de marché dans la localité d'Eboukou. Par contre, nous avons des marchés plus proches du village comme le marché de Melong 2 qui se trouve à 2.5km du lieu d'installation et se passe tous les mardis.

Celui de Melong se passe tous les jours et nous avons un grand jour de marché qui est le samedi. Nous avons aussi le marché de Bare qui est à 6km d'Eboukou et se fait tous les jeudis, sans oublier le marché de Nkongssamba qui est l'un des plus grands marchés du Mounjo, qui se tient tous les jours, avec un grand jour de marché qui est le dimanche où y rencontre des acheteurs, des vendeurs, des revendeurs, des grossistes, des détaillants, des Bayants Sellant et la découverte des potentiels clients.

➤ Atouts

Comme atouts, j'ai la disponibilité en terre, j'ai l'expérience dans le métier, pas de concurrents dans la localité, la MOS disponible, la présence d'un poste agricole près du village.

➤ Contraintes

Nous avons une route peu praticable en saison de pluie, le manque d'eau à proximité du site, le déplacement pour l'écoulement des produits, le manque d'électricité dans le village, le manque d'un pont sur la route d'Ok'o'o.

➤ Opportunités

Comme opportunités, nous avons le plus souvent des congrès dans la localité qui se font chaque année, les baptêmes, les mariages, les cérémonies et la présence des potentiels clients, sans oublier les acheteurs qui viennent de temps en temps.

➤ Risques

Parlant des risques, nous avons le vol, les animaux en divagation qui causent beaucoup de problèmes dans la pratique de l'agriculture ensuite les accidents de travail.

ELABORATION DU PROJET

a) Choix stratégiques

Je veux créer une exploitation dans le but de cultiver le maïs qui servira d'appui dans mon SE poulets de chair.

J'ai pour objectifs de donner les 6 tonnes de maïs au SE et vendre 6000 poulets/an.

Ma finalité est de produire 6 tonnes de maïs en culture pure, ensuite élevé 2000 poulets/bande en faisant 3 bandes/an. Avec la routine, je veux réaliser mon projet des agrumes d'ici peu qui sera pour moi un projet de vie

b) Système de production

Mon système de production sera constitué d'un système de maïs en culture pure de variété *Pannar* et un système d'élevage poulets de chair

➤ Système de culture : Maïs

Je dispose de 2ha de terrain à Oko'o à 2km d'Eboukou. Je veux créer une exploitation dans le but de cultiver le maïs sur un espace de 1ha. L'autre 1ha sera réservé pour la mise en place des agrumes comme activité secondaire d'ici peu.

La parcelle à exploitée est sur une légère pente, un sol profond, meuble, épais, de couleur noir et riche en matière organique. Pour cela, j'aurai besoin de préparer mon sol. La préparation se présente comme suit :

Défrichage et dessouchage des vieux troncs de caféiers, entassage et brulis par endroit les branches et autres, en abattant nous allons éliminer au maximum l'ombrage car les meilleurs rendements de maïs s'obtiennent lorsqu'il y a suffisamment de lumière.

Le labour est une étape importante pour la culture de maïs, car elle facilite la pénétration des racines dans le sol. Résultat labour à plat une semence de bonne qualité doit être sec, plaine non écrasée et sain. Je commencerai les semis dès la tombée des premières pluies entre le 15 mars au 15 avril pour la première campagne, du 15 août au 15 septembre pour la 2^{ème} campagne en semant 2 graines par poquet.

Les espacements entre les lignes sont de 90cm sur les lignes de 50cm. La densité à l'hectare est de 44400 plants, la quantité de semence à utiliser est de 20kg/ha.

➤ Système d'élevage

Ce système se fera dans la localité d'Eboukou sur un espace de 350m² Pour produire une masse de chair de bonne qualité. J'aurai besoin d'un bâtiment de 300m² soit 30m*10m et un bâtiment d'annexe de 27m² d'où j'aurai un bureau de 3m*2m, un magasin de 4m*3m, une aire de tournage d'aliment de 3m*3m, ensuite un ouvrage annexe/puits d'eau de 20m de profondeur. Près du site, un pédiluve à l'entrée de la ferme.

Les équipements que j'aurai besoin à la ferme sont :

40 mangeoires et 40 abreuvoirs de 1^{er} âge, 8 lampes pour l'éclairage, 2 fours de chauffage. Cependant, après le chauffage, il va me falloir 60 abreuvoirs et 50 mangeoires, 3 fûts en plastiques pour la réserve d'eau. Nous avons une balance qui me servira de peser pour avoir le poids vif des sujets, 2 bacs de 80l, deux autres de 50l, 4 seaux de 15l, 4 baches de 20m².

Avant toute chose, je sais que l'hygiène est la pierre de réussite de tout élevage. Pour cela, j'aurai besoin de 2 balais en brindilles, 2 autres avec manche, 3 brosses, un pulvérisateur pour désinfecter le bâtiment et tout son matériel, 4 pelles rondes et bêches qui me serviront à ramasser les fientes au moment du vide sanitaire, une brouette, 1 machette.

Pour une litière de confort, je mettrai l'épaisseur du copeau à 8 cm. La densité au m² sera de 8 poules.

Avant l'arrivée des poussins, le bâtiment et le matériel de la ferme devront être soigneusement lavés et désinfectés par le chef de l'exploitation avec un désinfectant tel que le TH4, sans oublier le crezil et l'eau de javel pour le pédiluve

Avec la variation des prix au cours de l'année, je prendrai les poussins au prix de 475 FCFA dans un carton. Pour une bande de 2000 sujets, j'aurai besoin de 40 cartons de 50 sujets chacun, ce qui revient à dire 475 FCFA* 50 sujets* 40 cartons= 950000 FCFA pour une bande.

Parlant du taux de mortalité, il sera estimé à 10% sachant que pour une bande de 2000 sujets, je conduirai 1800 poules par bande.

Concernant l'alimentation, la quantité d'aliment que j'aurai besoin pour une bande sera de la manière suivante :

1^{ère} semaine 25g*7jours*2000sujets= 350kg

2^{ème} semaine 35g*7jours*2000sujets=490kg

3^{ème} semaine 52g*7jours*2000sujets=728kg

4^{ème} semaine 70g*7jours*2000sujets=980kg

5^{ème} semaine 90g*7jours*2000sujets=1260kg

6^{ème} semaine 105g*7jours*2000sujets=1470kg

7^{ème} semaine 115g*7jours*2000sujets=1610kg

Aliment démarrage = 1568kg /50 = 32 sacs de 50kg *15000FCFA= 480000FCFA

Aliment finition = 5320kg/50 = 107 sacs de 50kg*15000FCFA= 1605000FCFA

Pour une bande, j'aurai besoin de 139 sacs de 50kg *15000FCFA = 2085000FCFA.

Cependant, pour les 3 bandes l'an, j'aurai besoin de 417 sacs de 50kg, soit un coût total de 6255000FCFA/an.

Parlant de la santé des sujets, je possède un programme de prophylaxie présenté comme suit :

Age (jour)	Maladies ciblées	désignation	Voie d'administration	FT
1 ^{er}	NC et BI	Bi pestos	Trempage de bec	15
7 ^{ème}	NC et BI	Rappel +AS	Eau de boisson	15
10 ^{ème}	Gumboro	Gumbovax	Eau de boisson	15
17 ^{ème}	Gumboro	Rappel +AS	Eau de boisson	15
21 ^{ème}	Coccidiose	anticoccidien	Eau de boisson	35
30 ^{ème}	PI	Vermifuge + V	Eau de boisson	

NC : New Castle, BI : Bronchite Infectieuse,

PI : Parasite Infectieuse, AS ; Anti Stress,

V : Vitamine

1^{ère} bande en février, le 1^{er} jour je les donnerai les bis pestos pour prévenir la maladie du New Castle et la bronchite infectieuse qui sont des maladies cibles et incontournables. Il se fera par trempage de bec 15 à la dose de 2000.

7^{ème} jour, rappel + antistress à la dose de 2000, par eau de boisson.

10^{ème} jour, je les donnerai le Gumboro, il se fera par eau de boisson pendant 15 à la dose de 2000.

17^{ème} jour, rappel + antistress à la dose de 2000 par eau de boisson 15.

21^{ème} jour, un antibiotique pour éviter la coccidiose, il se fera par eau de boisson avec anticoccidien pendant 35.

30^{ème} jour, le vermifuge pour combattre les parasites internes + vitamines.

1^{ère} bande en février, 2^{ème} bande en juin et 3^{ème} bande en octobre.

Nous avons aussi le charbon qui intervient lorsque la vulve du sujet ressort et par moment quand elle saigne, on l'écrase et on le vide à l'endroit.

Charges du système de culture Maïs

Cycle 1																
charge	Unite	Charges Annee 1			Charges Annee 2			Charge Annee 3			Charges Anness 4			Charge Anne 5		
		qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)
semence de Maïs	kg	20	1800	36000	20	1800	36000	20	1800	36000	20	1800	36000	20	1800	36000
Engrais 20-10-10	sac de 50kg	5	19500	97500	5	19500	97500	5	19500	97500	5	19500	97500	5	19500	97500
Insecticide	litre	1	8000	8000	1	8000	8000	1	8000	8000	1	8000	8000	1	8000	8000
Fiente	sac de 100kg				36	1000	36000	36	1000	36000	36	1000	36000	36	1000	36000
Transport	Forfait															
TOTAL				141500	0		177500			177500			177500	0		177500
Cycle 2																
charge	Unite	Charges Annee 1			Charges Annee 2			Charge Annee 3			Charges Anness 4			Charge Anne 5		
		qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)
semence de Maïs	kg	20	1800	36000	20	1800	36000	20	1800	36000	20	1800	36000	20	1800	36000
Engrais 20-10-10	sac de 50kg	5	19500	97500	5	19500	97500	5	19500	97500	5	19500	97500	5	19500	97500
Insecticide	litre	1	8000	8000	1	8000	8000	1	8000	8000	1	8000	8000	1	8000	8000
Fiente	sac de 100kg				36	1000	36000	36	1000	36000	36	1000	36000	36	1000	36000
Transport	Forfait															
TOTAL				141500	0		177500			177500			177500			177500
TOTAL CYCLE 1 et 2				283000	0		355000			355000			355000			355000

Charges du système d'élevage Poulets de chair

charge	Unite	Charhes Annee 1			Charges Annee 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4 = 5		
		qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)	qute	PU (FCFA)	Cout total (FCFA)
poussins	carton	40	23750	950000	40	23750	950000	40	23750	950000	40	23750	950000
aliment	sac de 50kg	139	15000	2085000	139	15000	2085000	139	15000	2085000	139	15000	2085000
desinfectant TH4	l	1	10000	10000	1	10000	10000	1	10000	10000	1	10000	10000
crezil	l	3	3500	10500	3	3500	10500	3	3500	10500	3	3500	10500
javal	l	3	1500	4500	3	1500	4500	3	1500	4500	3	1500	4500
copeau	sac de 100kg	20	500	10000	20	500	10000	20	500	10000	20	500	10000
bois	pikopp	1	20000	20000	1	20000	20000	1	20000	20000	1	20000	20000
petrole	l	300	450	135000	300	450	135000	300	450	135000	300	450	135000
vaccins	dose	12		123500	12		123500	12		123500	12		123500
transport				50000			50000			50000			50000
TOTAL				3398500			3398500			3398500			3398500
Bande 2													
charge	Unite	Charhes Annee 1			Charges Annee 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4 = 5		
poussins	carton	40	23750	950000	40	23750	950000	40	23750	950000	40	23750	950000
aliment	sac de 50kg	139	15000	2085000	139	15000	2085000	139	15000	2085000	139	15000	2085000
desinfectant TH4	l	1	10000	10000	1	10000	10000	1	10000	10000	1	10000	10000
crezil	l	3	3500	10500	3	3500	10500	3	3500	10500	3	3500	10500
javal	l	3	1500	4500	3	1500	4500	3	1500	4500	3	1500	4500
copeau	sac de 100kg	20	500	10000	20	500	10000	20	500	10000	20	500	10000
bois	pikopp	1	20000	20000	1	20000	20000	1	20000	20000	1	20000	20000
petrole	l	300	450	135000	300	450	135000	300	450	135000	300	450	135000
vaccins	dose	12		123500	12		123500	12		123500	12		123500
transport				50000			50000			50000			50000
TOTAL				3398500			3398500			3398500			3398500
Bande 3													
charge	Unite	Charhes Annee 1			Charges Annee 2			Charge Anne 3			Charges Anness 4 = 5		
poussins	carton	40	23750	950000	40	23750	950000	40	23750	950000	40	23750	950000
aliment	sac de 50kg	139	15000	2085000	139	15000	2085000	139	15000	2085000	139	15000	2085000
desinfectant TH4	l	1	10000	10000	1	10000	10000	1	10000	10000	1	10000	10000
crezil	l	3	3500	10500	3	3500	10500	3	3500	10500	3	3500	10500
javal	l	3	1500	4500	3	1500	4500	3	1500	4500	3	1500	4500
copeau	sac de 100kg	20	500	10000	20	500	10000	20	500	10000	20	500	10000
bois	pikopp	1	20000	20000	1	20000	20000	1	20000	20000	1	20000	20000
petrole	l	300	450	135000	300	450	135000	300	450	135000	300	450	135000
vaccins	dose	12		123500	12		123500	12		123500	12		123500
transport				50000			50000			50000			50000
TOTAL				3398500			3398500			3398500			3398500
TOTAL/AN				10195500 0			10195500			10195500			10195500

Production annuelle

Syste de production	Unite	P. Annee 1			P. Annee 2			P. Annee 3			P. Annee 4			P Anne 5		
		quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	Unite	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	Unite	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)	Unite	quantite	PU (FCFA)	PT (FCFA)
mais	kg	6000	175	1050000	kg	6000	175	1050000	kg	6000	175	1050000	kg	6000	175	1050000
poulets	poulet	5400	2200	11880000	poulet	5400	2200	11880000	poulet	5400	2200	11880000	poulet	5400	2200	11880000
PRODUCTION ANNUELLE				12930000 0			12930000 0			12930000 0			12930000 0			12930000

RÉSUMÉ

Ce document présente les résultats d'une étude sur les conditions et de la faisabilité de l'insertion/installation des jeunes, au métier « Exploitant Agricole » au Cameroun, commanditée par le Programme d'Appui à la rénovation et du développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (AFOP). Les travaux de terrain ont été réalisés au cours de la période de mi-mai au début d'août 2012. Les données ont été collectées par des entretiens auprès de vingt-sept (27) jeunes hors AFOP, déjà installés dans le secteur agricole dont quatorze (14) sont installés spontanément, sans accompagnement des structures étatiques ou d'ONG et les treize (13) autres, le sont avec des accompagnements technique et financier de leur centre de formation. Ces données ont été complétées par des entretiens auprès de dix-neuf 19 apprenants du programme AFOP et de certaines personnes ressources, institutions et des programmes/projets de développement agricole.

La méthode échantillonnage raisonnée a été utilisée pour le choix de ces jeunes, en se référant à la base de données de trois centres de formations touchés dans le cadre de cette étude à savoir : le Centre de Formation des Agriculteurs du Noun (CEFAN), localisé dans la région de l'Ouest (Foumban) ; le Centre de Formation des Jeunes Pêcheurs (CFJP) et la Ferme Ecole de Ndoungué (FEN), dans la région du Littoral respectivement dans les départements du Wouri et de Moungo. L'approche systémique a été le principal outil d'analyse mobilisé pour la conduite de l'étude.

Il en ressort les principales motivations et évolutions qu'ont connue les installations ainsi que les difficultés auxquelles ont dû faire face ces jeunes -accompagnés ou non- afin de prendre des dispositions en faveur des nouveaux installés. Ce sont notamment : (i) le marché, (ii) le foncier, (iii) le financement, (iv) les épidémies/maladies, (v) la main d'œuvre, (vi) le transport/l'enclavement du village, (vii) la jalousie et la sorcellerie provoquées par certains villageois.

Sous la base des enseignements et d'autres aspects vus avec les autres acteurs clés, il a été ainsi identifié les conditions à remplir et les dispositions à prendre par AFOP -tant du point de vue financier, qu'au niveau organisationnel, social et politique-, dans le processus de l'insertion des jeunes sortant des centres et écoles de formation rénovés par le programme, pour une réussite effective de leur installation.

Mots clés : AFOP, Apprenant, Cameroun, Dispositif de formation, Exploitant Agricole, Formation professionnelle, Insertion socioprofessionnelle, Métier, Projet professionnel

Pour citer cet ouvrage : AFRICOT Jaudel, 2012. *Conditions et faisabilité de l'insertion et de l'installation des jeunes formés par le programme d'appui à la rénovation et du développement de la formation professionnelle (AFOP), Cameroun*. Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du Master 3A, SAT MOQUAS, Montpellier SupAgro. Nombre de pages : 97.



Montpellier SupAgro, Centre international d'études supérieures en sciences
Agronomiques de Montpellier, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02.
<http://www.supagro.fr>